

ACTES DU SÉMINAIRE DES 14, 15 ET 16 OCTOBRE 2005

CONSEIL

n° 11 Conseil et pratiques urbaines
Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Mulhouse
Architectures pour une ville



Corps des architectes-conseils de l'Etat - Mai 2006

Conseil et pratiques urbaines
Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Mulhouse
Architectures pour une ville

Ce onzième numéro de la publication "Conseil" consacré au séminaire de Bâle d'octobre 2005 est publié à l'initiative du Corps des architectes-conseils de l'Etat, avec le concours de la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, et de la Direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la culture et de la communication. .

Direction éditoriale : Bureau du Corps des architectes-conseils de l'Etat
Jean-Michel Jacquet, président
Michel Kagan, directeur
Jacques Ripault, directeur
Jacques Audren, secrétaire général
Jean-Luc Hesters, trésorier
Hervé Beaudouin
Florence Crépu
Christine Rousselot
Jean-Pierre Duval

Transcription, rédaction et coordination éditoriale : François Lamarre
Mise en pages : PAOme
Assistance éditoriale : FLac
Impression : Quali Print & Prod

Le Bureau remercie chaleureusement tous les participants au séminaire qui ont bien voulu lui confier les documents reproduits dans ce numéro, et tout particulièrement : Florence Crépu pour la collecte de l'iconographie, Nathalie Regnier et Jean-Luc Hesters pour leurs photographies.

*En couverture et ci-contre, stade de football de Bâle - Saint-Jakob Park.
Herzog & de Meuron, architectes.
(photos : Nathalie Regnier)*

CONSEIL n° 11

Conseil et pratiques urbaines

Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Mulhouse

Architectures pour une ville

Séminaire des 14, 15 et 16 octobre 2005, à Bâle

Corps des architectes-conseils de l'Etat,
auprès du Ministère des transports, de l'équipement,
du tourisme et de la mer
et du Ministère de la culture et de la communication

Mai 2006



Sommaire

Préambule	5
Introduction Par Jean-Michel Jacquet, président des architectes-conseils	9
Urbanisme et Construction à Bâle Par Friedrich Weissheimer, architecte, directeur au Service des bâtiments de la Ville de Bâle	13
L'époque héroïque de l'architecture moderne à Bâle Par Dorothee Huber, historienne de l'art et professeur à l'Université professionnelle de Bâle	19
Deux réalisations bâloises de dernière génération Par Quintus Miller, architecte, agence Miller & Maranta	31
Table ronde et débats Animés par Martin Steinmann, architecte, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	39
Deux projets urbains à Fribourg-en-Brisgau Par Michael Gies, architecte, agence Common & Gies	55
Billet humoristique Par Serge Renaudie Architecte-conseil	62
Conclusions Par Martin Steinmann, architecte, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	71
Contributions des architectes-conseils	75
Annexes	101

Préambule

Ce onzième numéro de "Conseil" restitue le déroulement des conférences et interventions tenues dans le cadre du séminaire des architectes-conseils de l'État qui a eu lieu à Bâle, en Suisse, les 14, 15 et 16 octobre 2005.

Le lieu et le thème de ce séminaire reprennent une proposition émise par le précédent Bureau et défendue par Bertrand Dubus, secrétaire général sortant, devant l'assemblée générale d'avril 2005 qui en a approuvé l'idée.

Internationalement réputée pour la qualité de sa production architecturale, la ville de Bâle présente l'avantage d'être située à la convergence de trois frontières, offrant la possibilité de rayonner sur la France et l'Allemagne depuis la Suisse. Outre la découverte d'un contexte local dont la richesse est avérée, Bâle invite aux comparaisons européennes par sa position, avec Mulhouse en continuité d'agglomération côté France, et Fribourg-en-Brigau à une demi-heure d'autoroute (60 km) côté Allemagne. Ces deux villes également réputées pour leurs initiatives innovantes justifient d'expériences passionnantes en matière de projets urbains et d'habitat, avec des pratiques originales de démocratie locale et de consultation-participation de la population. Le thème du renouvellement urbain qui préoccupe tant le monde politique et les professionnels français trouve ainsi des échos très instructifs hors des frontières. Dans ces pays limitrophes, la consultation populaire vient s'ajouter au conseil et à l'expertise selon des pratiques que la France aurait intérêt à regarder de plus près pour alimenter sa réflexion, notamment celle à conduire sur le rôle et la place des différents conseils dans le cadre des changements administratifs et institutionnels en cours (réforme de l'État et deuxième décentralisation).

Outre une collection d'architectures de haut niveau, Bâle présente une approche exemplaire du développement territorial que les Suisses veulent toujours harmonieux et équilibré entre espaces naturels et zones urbanisées, industries et activités comprises. Ce développement peut être d'autant plus "propre" que la compétition des territoires est exacerbée en zone frontalière.

A 60 kilomètres de Bâle, Fribourg-en-Brigau témoigne de la démarche germanique en pointe sur l'environnement, le développement durable et la culture alternative avec moult applications concrètes et quotidiennes dans l'habitat et les

modes de vie. Fribourg s'enorgueillit d'opérations innovantes qui ont déjà plusieurs années d'exploitation et relèvent de domaines variés, attestant d'une réelle mixité.

Mulhouse, ville de tradition industrielle et ouvrière, conduit toute une série de travaux dont un tramway et de grosses opérations de renouvellement urbain relevant aujourd'hui de l'ANRU. De fait, la ville concentre environ 80 % des logements sociaux du département du Haut-Rhin. Sur chaque action entreprise ou lancée, la municipalité a pour habitude de mettre en place un comité de pilotage, mais il n'existe pas à ce jour de structure transversale ou de comité de synthèse, et la ville peine à formuler une politique urbaine lisible, articulant les différents "coups" menés.

De plus, Mulhouse fait beaucoup parler d'elle actuellement avec la Cité Manifeste, opération expérimentale d'habitat social conduite par la Somco, l'une des premières sociétés philanthropiques d'habitat ouvrier qui fête ainsi son 150^e anniversaire. Reprenant le flambeau de l'innovation dans l'habitat, la Somco fait le pari avec ce manifeste bâti d'échafauder l'habitat social du 21^{ème} siècle en mobilisant les financements habituels. L'opération fait débat et mérite d'être considérée en regard des productions et des expériences menées en Suisse et en Allemagne depuis des années déjà.

Ces trois villes frontalières se prêtent donc à des comparaisons concrètes sur la politique, l'organisation et les pratiques du développement urbain dans les trois pays. Cette approche comparative devrait permettre également d'évaluer au passage la place dévolue à l'activité de conseil dans la société et son fonctionnement.

En Suisse, le conseil aurait plutôt une position d'expert indépendant, écouté et reconnu comme tel, dégagé des pressions du pouvoir politique décisionnaire et des associations, toujours extrêmement vigilantes.

En Allemagne, le système s'apparenterait plutôt à un forum ouvert, avec des lieux de débat ou des ateliers urbains dans lesquels les expertises sollicitées par les habitants, les édiles et la maîtrise d'ouvrage rivalisent d'influence. La confrontation d'idées y est réelle et le débat permanent.

Organisation

Ce séminaire a été organisé dans son contenu par notre confrère suisse Diego Peverelli, en relation étroite avec Hervé Beaudouin, membre du Bureau, et Jacques Audren, secrétaire général.

Après la première journée du vendredi 14 octobre passée en visites de réalisations sur Bâle et Riehen, celle du samedi 15 fut consacrée aux exposés des intervenants sollicités et présentés par Diego Peverelli.

La journée du dimanche 16 fut mise à profit pour la visite à Fribourg-en-Brisgau de la reconversion du Quartier Vauban et de l'urbanisation nouvelle de Rieselfeld en périphérie.

Enfin, la Cité Manifeste de la Somco, à Mulhouse, a fait l'objet d'un détour sur le chemin du retour.

Remerciements

Le Corps des architectes-conseils tient à remercier tous les intervenants qui ont apporté leurs concours à ce séminaire, notamment Diego Peverelli et les personnalités suisses et allemandes dont les lumières ont permis une meilleure compréhension des différents contextes locaux et nationaux :

- M. Müller, Président de la section bâloise de la Fédération des architectes suisses, pour son accueil au nom de ses confrères bâlois dont certains étaient mobilisés pour l'occasion.
- M. Friedrich Weissheimer, architecte, directeur au Service des bâtiments de la Ville de Bâle, pour sa présentation de l'action publique.
- Mme Dorothee Huber, historienne de l'art et de l'architecture, pour son résumé de l'histoire architecturale de Bâle au 20ème siècle.
- M. Quintus Miller, architecte, Agence Miller & Maranta, pour la présentation de ses opérations.
- M. Martin Steinmann, architecte, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, pour la tenue des débats et la teneur de ses interventions.
- M. Michael Gies, architecte, Agence Common & Gies, pour son accueil dimanche matin sur le terrain, à Fribourg.
- Ainsi que les jeunes confrères du Musée d'architecture de Bâle qui ont fait fonction de guides dans les autocars lors des visites.

Le Corps des architectes-conseils tient également à saluer la présence à ce séminaire des représentants de leur double tutelle : Agnès Vince, sous-directrice à la DGUHC / Ministère des transports et de l'équipement, Christine Piqueras, sous-directrice à la DAPA / Ministère de la culture et de la communication, ainsi que Vincent Braquet et Claude Launay, ses fidèles correspondants à la DGUHC.



Les ouïes ouvertes des façades du stade de football de Bâle, équipement couplé à un centre commercial et à une résidence troisième âge, à Saint-Jakob Park. Herzog & de Meuron, architectes.

Introduction

Jean-Michel Jacquet

Président du Corps des architectes-conseils de l'Etat
Architecte-conseil du département de la Charente-Maritime

Notre séminaire "Conseil et pratiques urbaines" à Bâle et Fribourg-en-Brigau, puis Mulhouse sur le chemin du retour, a été riche d'enseignements. Au-delà des a priori et des idées reçues, nous avons pu par des regards croisés sur une aire métropolitaine trinationale établir des comparaisons entre les situations rencontrées et les différentes pratiques développées dans les contextes nationaux respectifs.

Bâle - Internationalement reconnue sur la scène architecturale, la ville de Bâle impressionne par son dynamisme économique. La mesure en est donnée par un nombre d'emplois équivalent au nombre d'habitants. La cohabitation sur un même territoire des lieux de travail et de production, de l'habitat et des voies de communication engendre une mutation de la ville plutôt heureuse et décripée. Avant d'en apprécier les résultats, nous ne pouvons qu'être particulièrement frappés par la tolérance manifestée à l'égard de l'architecture contemporaine, sinon par son assimilation à la ville. Traditionnellement ouverte à la culture et à l'art dont elle est une capitale consacrée, Bâle s'enorgueillit d'une trentaine de musées et de manifestations de grand renom, notamment en matière d'art contemporain. Cette place acquise s'accompagne d'une ouverture assumée aux avant-gardes. Dans la ville historique, architectures contemporaines et patrimoniales voisinent sereinement, dans un "savoir-vivre ensemble" confondant.

La surprise n'est que plus grande de constater que cette leçon d'urbanité repose sur la pratique d'une démocratie au quotidien : une éthique véritable et partagée. Comme nos intervenants l'ont expliqué, les habitants d'un quartier peuvent à partir d'une pétition et d'un certain nombre de signatures provoquer une votation publique sur le bien-fondé d'un projet. Ce vote s'effectue plus sur le fond que sur la forme, puisque celle-ci ne fait pas débat ou seulement entre professionnels éclairés dont l'expertise n'est pas mise en doute. Cette confiance populaire s'exprime dans la place primordiale accordée à la Commission sur l'image de la ville, également appelée Commission d'esthétique urbaine ou de "bon goût" tant elle est communément admise. Cette reconnaissance ne peut que sonner agréablement à nos oreilles.

A cette compétence reconnue correspond une certaine culture architecturale, du moins une curiosité partagée par les citoyens comme par les acteurs du monde économique. La meilleure preuve en est donnée par le groupe pharmaceutique Novartis qui a décidé de reconverter son site de production en un "campus du savoir" dédié à la recherche en misant sur l'architecture et en faisant essentiellement appel aux champions nationaux. La ville ainsi gagne du terrain et conforte sa mixité. Sur place, nous avons pu approcher le bâtiment Forum 3 de Diener et Diener et nous avons appris, à cette occasion, que le patron du groupe s'intéressait à l'architecture jusque dans ses moindres détails, y compris la nature et l'aspect du pavement à l'extérieur du bâtiment.

Alors, devant ce consensus privé-public fabriquant la ville et soumis à la sanction de la démocratie directe, nous nous prenons à rêver...

Fribourg - Ancien quartier militaire des Forces françaises, le Quartier Vauban figure aujourd'hui un beau morceau de ville façonné par ses habitants. Le mouvement alternatif, très présent en Allemagne depuis plus de trente ans et soudé autour de valeurs liées à l'environnement, a permis l'émergence d'une conscience collective qui trouve à s'exprimer dans le cadre de vie quotidien de manière tangible et impressionnante. Comment ne pas être surpris à Fribourg de l'envergure prise par cette action citoyenne, aussi bien dans l'échelle de l'opération que dans ses modalités d'application et son niveau de résolution dans l'aménagement et les bâtiments.

Des infrastructures de transport et d'assainissement à l'armature paysagère du quartier, la composition urbaine nous étonne et relance en permanence l'intérêt des visiteurs que nous fûmes dans les frimas d'automne de ce dimanche matin : silos de parkings en entrée de quartier, allées piétonnes et voies cyclables en abondance, traversée du tramway pour assurer le transport collectif sur l'axe du quartier... Mais encore, noues herbeuses pour collecter les eaux de ruissellement, espaces plantés et semés pour maintenir la perméabilité des sols et l'emprise de la nature sur cet espace aménagé et urbanisé sans timidité.

Du maillage paysager des espaces publics aux unités de voisinage bordées d'édicules fonctionnels accueillant les vélos ou collectant les déchets, nous restons dans une logique d'usage et de vie quotidienne, hors du culte de l'image ou du style démonstratif qui caractérise trop facilement la production architecturale. Ici, servitudes et contingences matérielles sont prétextes à composition urbaine et architecturale. Tous les bâtis communient dans la même révérence aux espaces verts, la même atten-

tion aux plantations et le recours aux matériaux recyclables, avec une dominante du matériau bois en façade. La cohérence globale de l'aménagement dénote une indéniable cohésion sociale, preuve d'adhésion à un projet de vie commun. Partie prenante de la démarche, l'architecture s'affranchit des effets ostentatoires de représentation sociale. En cela, Bâle et Fribourg se ressemblent. Les deux villes ont en commun la même approche humaniste du cadre de vie. La volonté fortement exprimée d'un "savoir-vivre ensemble" les unit.

Mulhouse - Le retour en France s'accompagne du constat de ses insuffisances... Et d'une certaine suffisance hexagonale. Le jeu de rôle bien huilé des acteurs de la Cité Manifeste nous sert l'habituel plat national composé de marketing égotique et d'un manque d'attention pour l'usage et les conditions de vie au quotidien. Sous les pavés, la plage ! Et sous l'enrobé, le jardin ? La mystification des slogans, le poids des habitudes et le goût des recettes perdurent chez nous au détriment d'une pensée sincère et partagée sur le mode d'habiter et l'aménagement.

Ce séminaire des architectes-conseils de l'Etat consacré au conseil et aux pratiques urbaines aura sans doute été l'occasion de vérifier que des alternatives existent dans le domaine de l'aménagement. Qu'au-delà des postures et des dogmatismes, un "savoir-vivre ensemble" est encore possible. Le concevoir et le construire ensemble relèvent d'une éthique de la ville plus sûrement que des procédures. Pussions-nous en promouvoir le principe dans nos conseils lorsque nous les prodiguerons.

Devant l'église Saint-Antoine, Diego Peverelli, l'organisateur du contenu de ce séminaire sous l'œil complice d'Hervé Beaudouin, son contact au sein du Bureau, et de Jean-Michel Jacquet, président.





Le nouveau bâtiment de la gare centrale (ex Chemins de fer français) en franchissement des voies, liaison entre deux quartiers de Bâle et galerie commerciale. Ortiz & Cruz, architectes.

Urbanisme et construction à Bâle

Friedrich Weissheimer

Architecte

Directeur au Service des bâtiments du Canton de Bâle Ville

Présentation par Diego Peverelli :

Né en 1954, Friedrich Weissheimer est diplômé en architecture de l'Université technique de Karlsruhe, en Allemagne. De 1988 à 1996, il travaille comme architecte à Bâle dans plusieurs agences d'architecture avant d'entrer au Service des Bâtiments du canton de Bâle-Ville. Il y assume la gestion des projets et la responsabilité des services techniques, notamment du Bureau des plans et des cartes, ainsi que de la maintenance des œuvres d'art publiques et des publications.

Bienvenue de la part du Service des bâtiments de la ville de Bâle. Votre intérêt pour Bâle et votre présence sur place nous flattent beaucoup, attestant de la qualité architecturale et urbaine de notre production ces dernières années.

Pour entrée en matière, quelques photos aériennes suffisent à présenter notre cité : une ville belle et ancienne, de fondation romaine, où le Rhin joue un très grand rôle historique, avec une forte présence physique. Historiquement campée sur la rive gauche, la ville abandonne une partie importante de son territoire, de 20 à 30 %, aux implantations industrielles qui sont concentrées au nord, le long du fleuve, à proximité immédiate du centre ville. A l'origine de la prospérité de la ville depuis plus d'un siècle, ces industries de chimie fine et de pharmacie restent intimement associées à son destin et conservent leur place au cœur de la cité. Une grande importance est néanmoins accordée à la protection des bâtiments anciens et au patrimoine artistique dominé par Holbein, entre autres figures illustres.

Située à la convergence de trois pays, Allemagne, France et Suisse, la ville de Bâle est relativement petite et resserrée, avec 166 000 habitants et 150 000 emplois, mais son aire métropolitaine et transfrontalière dessine un bassin de 600 000 habitants, beaucoup plus important. Ce territoire trinational est incontestablement la bonne échelle pour appréhender l'agglomération et envisager l'avenir. Il existe d'ailleurs des instances de concertation et de coordination entre les trois pays concernés, avec une conférence tripartite, etc... Les grands projets urbains y sont une préoccupation majeure. Ils apparaissent comme l'expression du dynamisme de ce ter-

ritoire et constituent un levier pour agir. La requalification du quartier de la gare centrale (ex Chemins de fer français) illustre fort bien cette politique urbaine, avec sa passerelle de liaison entre deux pans de la ville hier séparés, combinant passage et galerie marchande, et ses immeubles de bureaux attenants dont celui de Herzog & Meuron (Elsässertor) construit au-dessus du parking de la gare, ou encore ceux de Richard Meier et Diener & Diener disposés autour du carrefour. Plus d'actualité, le projet d'agrandissement du campus universitaire des sciences sur le site de l'ancienne prison démarre, et le réaménagement du site de l'ancien marché couvert focalise le débat public. Mais avant de plonger dans les projets, il faut dire quelques mots des objectifs poursuivis par la ville et des modalités opérationnelles de l'action urbaine et des processus de décision.

Retenir les habitants en ville

Stabiliser la population est l'objectif primordial de la ville de Bâle et la raison d'être de tous ses projets d'aménagement. Il s'agit en effet de contrer la décline de la population citadine, laquelle diminue au rythme de 2 à 3 000 personnes quittant la ville chaque année, au profit notamment des communes de la périphérie. Par là même, il s'agit d'enrayer la baisse des recettes fiscales afférentes liées à l'impôt sur les personnes physiques. Il convient donc d'endiguer ce mouvement de transfert de la ville vers la campagne avoisinante avec la création de nouveaux lieux d'urbanité à la ceinture de la ville et la mise en place d'une offre attractive de logements, différente de celle proposée en centre ville, avec d'autres formes de densité et d'autres qualités d'usage. D'où le programme "Logis Bâle" - d'appellation française - qui vise à construire 5 000 logements en dix ans. Non pas des petits logements de type studio ou deux pièces, mais de grands logements familiaux de cinq ou six pièces, voire plus, de huit pièces.

La procédure du concours d'architecture est systématiquement appliquée sur tous les sites recensés par la Ville, y compris pour les projets de centres commerciaux sur lesquels nous sommes très vigilants, notamment sur le plan esthétique. Nous travaillons sur des endroits très problématiques de la ville, là où aucun financier normal ne voudrait aller, comme sur des lieux plus attirants, comme à Saint-Alban au bord du Rhin, à l'emplacement des anciennes fortifications de la ville. Un concours de définition a été lancé pour trouver la bonne utilisation de ces terrains occupés par d'anciens entrepôts et ateliers et rachetés par un financier. Pour commencer, deux femmes architectes de Zurich vont y construire une trentaine de maisons individuelles sur un parcellaire serré. Toutes sont déjà vendues sur plan.

En revanche, le projet de reconversion urbaine lancé sur le triangle à proximité de l'ancien stade de foot rencontre une forte opposition, la population le trouvant d'une trop forte densité alors que nous sommes convaincus, à la Ville, de son équilibre raisonnable entre volumes bâtis et espaces verts. L'affaire n'est pas encore réglée, avec plus de cent recours déposés.

A Bâle sud, le dépôt des transitaires en douane est le prochain site envisagé pour générer du foncier dans une ville très concentrée qui manque cruellement de terrains. La Ville a confié une étude de définition et de faisabilité à l'agence Herzog & de Meuron pour voir ce qu'il est possible d'y faire. Elle propose notamment de fortement caractériser ce site qui comporte trois parties en leur attribuant un nom et une logique de développement en rapport. L'étude distingue ainsi Manhattan, Soho et Queens, avec un grand pôle de bâtiments et d'équipements publics et des mixités habitat-bureaux plus ou moins denses selon l'éloignement du centre ville. L'agence Herzog & de Meuron assortit sa proposition d'une réflexion sur les réseaux de communication, tramway, métro, voitures et piétons.

Un autre projet à grande échelle porte sur le site de l'ancien chemin de fer allemand : une friche de 18 hectares comportant beaucoup de rails et d'entrepôts, entourée d'autoroutes. Trois concours ont été lancés sur ce site dominé par la tour horloge de la gare pour trouver la forme idéale, le bon équilibre entre espaces verts et habitat. La population a été invitée à participer à la réflexion et à émettre des avis, avec pour effet prévisible le gonflement des espaces verts. Aujourd'hui, les hypothèses de développement sont validées, les projets arrêtés, et nous recherchons les investisseurs. Pour commencer, les travaux porteront sur les protections anti-bruit le long des autoroutes.

Enfin, le quartier industriel Novartis, grande entreprise pharmaceutique dont le siège est à Bâle et qui entend heureusement y rester, est entièrement restructuré et développé pour accueillir le centre de recherche mondial de la firme, avec une concentration de chercheurs exceptionnelle. Campus Novartis est le nom de cet ambitieux projet. Ce challenge industriel est aussi une formidable opportunité urbaine pour Bâle. D'habitude, les sites industriels sont des enclaves hyper sécurisées. Ici, c'est le contraire : Novartis organise le retour au domaine public de la voirie. A terme, des rues entières seront ouvertes à la circulation. Des concours ont été lancés sur plusieurs lots et les premiers immeubles sont sortis de terre sur les franges du site, en limite des rues, donnant corps à ce nouveau quartier attendu au bord du Rhin.

La Commission “image de la ville”

Aujourd'hui, après 25 ans de cette politique tous azimuts de concours, une architecture spécifiquement bâloise émerge. Elle a permis de donner sa chance à de jeunes architectes, aujourd'hui confirmés, et à de nouveaux venus. Mais il y a d'autres raisons plus profondes qui font que cette politique porte ses fruits. Tout d'abord, il y a la mentalité locale caractérisée par une aspiration à la qualité, avec des pouvoirs publics qui prennent très au sérieux leur rôle d'aménageur et d'urbaniste et qui s'en donnent les moyens à travers une politique de concours d'architecture et des distinctions honorifiques. Il existe ainsi un prix du meilleur bâtiment bâlois décerné par un jury qui se réunit trois jours durant pour examiner tous les dossiers et distinguer les meilleurs. L'Etat, en l'occurrence le service des bâtiments, s'attache également à donner l'exemple sur tous ses projets : bien faire pour inciter les autres à faire de même.

Ensuite, il y a la qualité de la formation dispensée par les écoles d'architecture suisses et la philosophie de travail qui en découle chez les architectes. Enfin, et c'est un aspect très important, il existe des modes opérationnels qui sont faits pour engendrer la qualité, à commencer par la commission dite “d'esthétique” ou de “bon goût” architectural, et en traduction littérale, “d'image de la ville” (“*Stadt Bild*”). La qualité considérée est prise dans son acception la plus large, de l'impact urbain au dessin architectural poussé jusqu'au détail. Rien n'est laissé dans l'ombre. Le projet doit être bien sous tous les angles et tout doit être dessiné, mais cela commence par une faisabilité négociée avec les riverains. Les interventions sur le patrimoine procèdent de même, d'une manière encore plus rigoureuse, pointilleuse. C'est ainsi que l'on peut inscrire un escalier contemporain dans un bâtiment du 16^{ème} siècle. Tout est choisi et prescrit, jusqu'à l'éclairage, le radiateur, le mobilier comme dans cet exemple d'un institut universitaire. Cette implication des pouvoirs publics est la raison première de l'émergence d'une architecture de qualité à Bâle, bien avant l'aisance financière. Les coûts de construction sont certes plus élevés qu'en France, de 50% à deux fois plus, mais ils n'expliquent pas tout. Il est possible d'obtenir de la qualité même en entreprise générale et sur un budget global.

La commission d'esthétique - appelons-la ainsi - veille à conserver à la ville son aspect général, à respecter son caractère et son authenticité y compris jusque dans sa modernité. Pour atteindre ce but exigé par la loi, le gouvernement désigne les dix membres qui composent la commission, tous architectes ou experts en architecture dont l'architecte cantonal et un étranger (actuellement un architecte allemand). La

commission est placée sous la présidence du ministre en charge de l'aménagement et de l'urbanisme qui est la seule personnalité politique du groupe. Les projets lui sont présentés avant le dépôt du dossier de permis de construire. La commission donne son feu vert ou émet des avis modulés. Elle peut simplement assortir son accord de quelques conditions suspensives portant sur des points de détail, un matériau ou une couleur, comme elle peut bloquer le permis avec de vraies réclamations plus conséquentes. Une discussion s'engage alors et la commission fonctionne comme une structure de conseil et un guide. Une issue est toujours trouvée, conduisant à un résultat satisfaisant. La commission peut aussi refuser le projet en bloc, même s'il respecte les règlements d'urbanisme, et l'architecte doit tout recommencer sur de nouvelles bases. La commission n'hésite donc pas à se prononcer sur l'esthétique au-delà de la stricte conformité réglementaire.

L'art était autrefois une dimension de l'architecture, formant un tout indissociable, et je suis convaincu que la dimension artistique doit toujours participer de la production architecturale. Notre industrie, elle-même, redécouvre et revendique cette forme d'expression attachée à l'architecture comme le montre ses plus récentes réalisations.

A l'intérieur du passage public et commercial au-dessus des voies ferrées de la gare centrale.





L'église Saint-Antoine, œuvre en béton brut de Karl Moser, architecte, œuvre ouvertement inspirée de Notre-Dame du Raincy des Frères Perret et construite entre 1925 et 1927.

L'époque héroïque de l'architecture moderne à Bâle

Dorothee Huber

Historienne de l'art

Professeur à l'Université professionnelle des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, responsable du Département architecture

Présentation par Diego Peverelli :

Née en 1952, Dorothee Huber est licenciée en histoire de l'art en 1979 après des études sur l'art du moyen âge et la littérature allemande à l'Université de Bâle. D'abord collaboratrice scientifique au Musée d'histoire de la ville de Bâle, puis assistante à la chaire d'histoire de l'art de l'Ecole polytechnique fédérale (EPF) de Zurich, elle poursuit de 1980 à 1990 des activités de recherche à l'Institut d'histoire et de théorie architecturale de l'EPF de Zurich et au Musée d'architecture de Bâle. Dans les années 1990, Dorothee Huber occupe plusieurs postes d'enseignement avant de devenir en 1999, professeur à l'Université professionnelle des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne où elle assume, à partir de 2001, la responsabilité du département architecture. Membre de plusieurs commissions, elle siège en particulier à la Commission fédérale pour la sauvegarde des monuments historiques et à la Commission pour l'image architecturale et urbaine (Stadt Bild) de la ville de Bâle. Dorothee Huber est connue pour de nombreuses publications et des conférences tenues dans le cadre de ses recherches sur l'histoire de l'architecture des 19e et 20e siècles, sur le classicisme, ou encore sur la sauvegarde du patrimoine. Elle développe également une importante activité de critique d'art et d'architecture et s'illustre comme jury, à travers ses avis et de multiples expertises.

En introduction, deux documents d'époque donnent une idée de la ville : un plan datant de 1920 - la ville comptait alors 135 000 habitants – et une vue aérienne prise par un pionnier de l'aviation en 1928, avec le cours du Rhin qui traverse la cité. Bâle, entre les deux guerres, est une ville ouverte à de multiples influences et un lieu d'échanges important, surtout en ce qui concerne la culture architecturale et la vie artistique. Le mouvement moderne y est représenté avec des architectes bien informés de ce qui passe ailleurs en Europe, notamment en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, d'ailleurs très actifs dans les débats de l'époque. La société bâloise était alors certainement bourgeoise, mais c'était une bourgeoisie dont les élites intel-

lectuelles étaient fortement attirées par les avant-gardes artistiques internationales. Raoul La Roche, banquier bâlois installé à Paris, en est bon exemple. Par son ami Le Corbusier qui construisit sa villa à Paris, il était en contact avec Picasso, Georges Braque, Juan Gris et d'autres artistes devenus célèbres. Son extraordinaire collection d'art cubiste est conservée au Musée des Beaux-arts de la ville de Bâle.

A cette époque et pendant toute la première moitié du siècle, trois architectes dominent la scène bâloise et cristallisent le débat sur l'architecture moderne à Bâle.

En premier lieu vient Hans Bernoulli (1876-1959), descendant d'une grande famille de savants. Architecte et urbaniste, c'est un théoricien et un critique qui connaît la presse et publie beaucoup. Attiré par le modèle anglais de la cité jardin, il s'illustre sur le plan politique et économique parmi les adeptes d'une "troisième voie" entre le capitalisme et le communisme, selon l'expression formulée dans les années 1920.

Apparaît ensuite Hannes Meyer (1889-1954), artisan et autodidacte en matière d'architecture. Hannes Meyer commence sa carrière dans la Ruhr, au sein de l'entreprise Krupp où il s'occupe de la question du logement, voyageant en Angleterre et en Belgique. Son engagement le porte vers le modèle coopératif perçu comme un moyen et un système de réforme sociale.

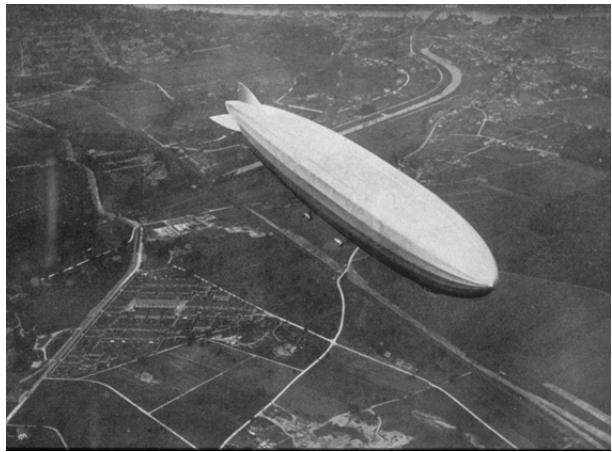
Le troisième personnage important de l'époque est Hans Schmidt (1893-1972), lequel a fait ses études à l'école polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) auprès de Karl Moser. Après la première guerre mondiale, il travaille aux Pays-Bas où il fait la connaissance des représentants du mouvement de la réforme du logement. Rentré à Bâle, Hans Schmidt monte avec Paul Artaria un atelier d'architecture bientôt connu pour ses villas avant-gardistes construites à Riehen entre 1927 et 1930. Puis Hans Schmidt part pour l'Union soviétique. Après la seconde guerre mondiale, il passe en Allemagne de l'Est, travaillant pendant une douzaine d'années comme urbaniste et expert en industrialisation du bâtiment. De cette époque héroïque subsistent à Bâle de nombreux bâtiments illustrant ces différentes tendances.

Hannes Meyer

Hannes Meyer s'illustre pour commencer avec la cité jardin Freidorf construite entre 1919 et 1921, à MuttENZ, près de Bâle. Il s'agit d'une organisation coopérative complète avec au centre l'école, le magasin coopératif et la salle pour les réunions du mouvement. C'était à l'époque un centre internationalement connu du mouvement coopératif. Comme le dit l'architecte, il s'agit d'un manifeste de l'esprit nouveau propre à la vie coopérative. Dans cette vue aérienne de Walter Mittelholzer (1926), la cité se présente comme un îlot perdu dans les terrains vagues de la

périphérie de la ville. Aujourd'hui, la cité est totalement intégrée au tissu urbain de l'agglomération. Les plans de l'époque montrent une cité entourée par un mur d'enceinte, avec des portes à l'image d'une petite ville médiévale.

*Sous le dirigeable,
la Cité Freidorf,
à Muttenz,
alors en pleine
campagne.
Hannes Meyer,
architecte,
Bâle 1919-1921.*



Le tableau typologique établi montre des maisons de formes tout à fait classiques et traditionnelles. La modernité tient ici plutôt au recours à des éléments standardisés de construction tels que les fenêtres, les portes, etc. Mais elle est également perceptible dans le plan d'ensemble imaginé par Hannes Meyer comme un compas ou une flèche orientée vers le nouveau bonheur coopératif. Fait notable, les maisons disposent de jardins potagers afin de garantir l'autonomie alimentaire des sociétaires. Les projets les plus fameux de Hannes Meyer, ceux qui ont attiré l'attention internationale sur ce jeune Bâlois, sont l'oeuvre d'une seule année, 1926, au cours de laquelle Hannes Meyer fait sauter le cadre local de la production bâtie. Le projet de l'École Saint-Pierre connaîtra ainsi un grand retentissement et une fortune critique extraordinaire. Hannes Meyer y définit le prototype d'une école fonctionnaliste, véritable manifeste qui déborde largement la commande d'origine, celle d'une école ordinaire dans une ville moyenne. Cette célébrité lui vaudra d'être appelé à concourir pour le siège de la Société des Nations à Genève (1927, projet classé troisième), concours qui fait l'objet d'une grande querelle à l'initiative des architectes du mouvement moderne. Deux ans plus tard, en 1928, Hannes Meyer succède à Walter Gropius comme directeur du Bauhaus, à Dessau. En 1930, il quitte lui aussi - comme Hans Schmidt ou Ernst May - Francfort pour l'Union Soviétique.

Hans Bernoulli

Pour sa part, Hans Bernoulli démarre sa carrière à Berlin où il a construit des grands magasins et d'autres lieux de commerce comme les Magasins Fischbein en 1908-1909. De retour à Bâle, il construit les grands magasins qui se trouvent encore à l'entrée du pont, en centre ville. Cependant, Hans Bernoulli s'intéresse également aux cités d'habitat comme éléments de composition urbaine et comme moteur du développement de la ville. Dès 1906, il élabore le projet d'une cité jardin à Berlin sur des idées proches de celles de Hermann Muthesius ou de Richard Riemerschmid. La cité Lindengarten est la première qu'il construit à Bâle en 1922. Mais le véritable chef-d'oeuvre local de Bernoulli, c'est la cité Vogelsang qui fait partie du quartier Hirzbrunnen au nord-est de la ville, au-delà des voies du chemin de fer allemand, construite à partir de 1926. Il s'agit d'un ensemble de maisons en brique à un étage, groupées autour de cours jardins, dont les alignements dessinent des rues à l'intérieur de la cité. Les effets de perspective y sont toujours marqués avec pour point focal une maison d'exception qui sort du groupe. Par endroits, les rues s'élargissent en place ou acquièrent la dimension de lieux urbains à l'usage des habitants.

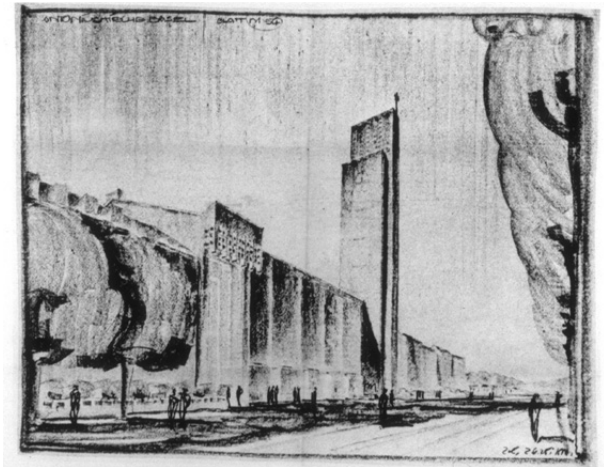
*Cité coopérative
Vogelsang,
Hans Bernoulli,
architecte,
Bâle 1925.*



Les façades principales frappées des portes d'entrée arborent un minimum de motifs formels pour un maximum d'effet architectural : un travail tout en modestie et discrétion. Le plan des maisons revêt la forme d'un carré partagé en quatre. La cuisine est au centre de la vie quotidienne et le salon ne compte guère plus que les chambres. Il faut sur ce point préciser que les familles admises par la coopérative devaient compter six enfants au moins.

La vie intellectuelle et artistique était alors intense comme en attestent de nombreuses oeuvres et documents d'époque. L'année 1926 est marquée par l'exposition des artistes du groupe "Rot-Blau" (rouge-bleu) organisée à la galerie d'art municipale. Une gravure sur bois, "la fête dans l'atelier", de Hermann Scherer (1893-1927), artiste expressionniste ami d'Ernst Ludwig Kirchner chez qui il séjournait à Davos, témoigne de cette animation culturelle. Y sont réunis non seulement les artistes, mais aussi les critiques, les amis de l'art et les collectionneurs, et même le directeur futur du Musée des Beaux-arts, Georg Schmidt.

*Dessin initial de
l'Eglise
Saint-Antoine
par Karl Moser,
architecte,
Bâle 1924.*



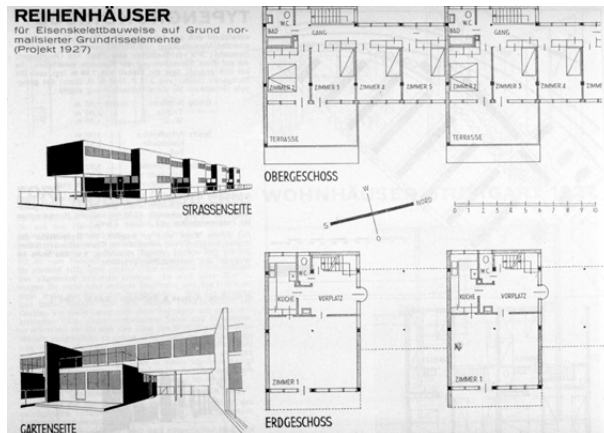
L'Expressionnisme allemand n'a pas seulement influencé des artistes-peintres mais aussi des architectes. L'église Saint-Antoine (1925-1927) est l'oeuvre d'un professeur d'architecture, Karl Moser (1860-1936), qui découvre l'architecture moderne en même temps que ses étudiants. On perçoit dans ce bâtiment diverses influences, de l'Expressionnisme incarné par l'école d'Amsterdam et de Hilversum à la leçon magistrale d'Auguste Perret qui vient notamment de livrer l'Eglise de Notre-Dame du Raincy. Dès les premières esquisses, la façade principale est campée avec son portail d'entrée perpendiculaire rapporté en extrémité dans un plissé de béton. L'intérieur se caractérise par le mur aveugle et mutique placé au fond du choeur et les vitraux jaunes ornant le flanc ouest. Le quartier entourant l'église était à l'origine ouvrier et populaire. L'église est en conséquence un bâtiment pauvre, comme l'exige la doctrine et l'exemple du saint patron de l'église. Outre l'église catholique Saint-Antoine, d'autres

constructions reprennent le thème de la verticalité comme le clocher de l'église réformée Saint-Jean, construite à deux pas de là par les architectes zurichois Ernst Burckhardt et de Karl Egender, en 1936. Hans Schmidt s'illustre également sur ce thème avec un projet de château d'eau audacieux pour l'époque.

Hans Schmidt

Hans Schmidt, pour en venir à lui, défendait le Rationalisme au sein du débat architectural suisse, dans ses positions théoriques comme dans sa pratique. Il était le rédacteur et éditeur de la revue d'avant-garde "ABC", publiée à Bâle entre 1924 et 1928. Hans Schmidt a su rallier des personnalités aussi diverses que El Lissitzky, peintre russe, ou Mart Stam, architecte hollandais. Le titre "ABC" est en lui-même tout un programme. Il signifie qu'il faut tout reprendre à zéro et définir le nouvel alphabet de l'architecture.

*Projet de maisons
standard publié dans
la revue "ABC", Paul
Artaria et Hans
Schmidt, architectes,
Bâle 1928.*



La querelle des anciens et des modernes se manifeste violemment à l'occasion du concours organisé pour le Musée des Beaux-arts en 1929. Dans son projet, Hans Schmidt conçoit le musée comme un laboratoire de l'art, un lieu de production et d'expérimentation fait de grandes salles ouvertes dont la disposition permet de changer la configuration et la dimension des lieux selon les besoins. On envisageait alors de nouvelles formes d'exposition orchestrant la confrontation de l'art ancien à la production contemporaine. L'idée qui prévalait à Bâle était déjà celle d'un musée

vivant, dynamique et expérimental. Les autres projets remarquables en compétition étaient ceux de Hermann Baur, architecte proche de l'architecture française, notamment de Le Corbusier, et de Franz Scheibler, disciple de Heinrich Tessenow, lequel a passé quelques années à l'académie de Dresde, en Allemagne.

Pour finir, le premier prix n'est revenu ni au parti rationaliste, ni au parti expressionniste, mais aux tenants de l'école de Stuttgart Rudolf Christ et Paul Bonatz, lesquels ont construit le Musée des Beaux-arts de la ville entre 1935 et 1937. Le plan se développe le long d'un axe qui relie deux cours, selon une conception fermée, plutôt introvertie. Les références historiques y sont manifestes, avec une façade de palazzo vénitien et une grande cour d'esprit méditerranéen, un escalier d'honneur et de belles salles très conventionnelles.

Deux tableaux de Paul Camenisch, architecte et artiste amicalement lié aux architectes du groupe "Neues Bauen" (Nouvelle construction), témoignent de l'esprit qui règne alors, dont un "Guernica" datant de 1938 avec deux femmes assises devant un tableau représentant le bombardement allemand de la ville basque dans une sorte de mise en abîme.

L'autre tableau, "Discussion dans l'atelier", met en scène une conversation collective sur l'extension de la guerre avec le massacre de Tschungking en 1941. Le thème en est encore une réunion d'artistes, intellectuels, critiques et amis de l'art. L'artiste lui-même s'y est portraituré à côté du directeur du service des monuments historiques, lequel faisait également partie de ce cercle progressiste.

L'habitat minimum

L'habitat n'en demeure pas moins le sujet de prédilection des architectes d'alors, avec une réflexion continue sur l'habitation minimum ou, comme l'appelaient les CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne) à l'occasion de leur deuxième réunion à Francfort : "das Bauen für das Existenzminimum". Pour illustration, je vous propose deux images d'intérieurs, l'une de Hannes Meyer pour sa cité coopérative de 1926, une sorte de fantasmagorie fabriquée dans son atelier bâlois. Cette image de la vie moderne ascétique a connu une diffusion remarquable dans l'historiographie de l'architecture du 20e siècle. L'autre montre un intérieur réalisé en 1929 pour une exposition d'ameublement standard, toujours dans l'esprit d'un habitat minimal. Ces deux aménagements intérieurs, l'un ayant valeur de manifeste, l'autre plus concret et pratique, s'accompagnent à l'époque d'argumentaires nourris.

*Exposition
d'ameublement stan-
dard dans
l'esprit de
l'habitat minimum,
Bâle 1929.*



Hans Schmidt a lancé le débat dans "Werk", la revue officielle du BSA, la fédération des architectes suisses, avec un article de fond publié sous le titre : "*das Bauen ist nicht Architektur*" (la construction n'est pas l'architecture). Il y déclare que seule importe la construction ; l'architecture en tant que telle est un art mort, sans avenir. Une pétition de principe qui ne s'arrête pas au paradoxe. La position est assumée et défendue dix ans plus tard dans un rapport de Hans Schmidt et Hannes Meyer, tous deux installés en Union soviétique en qualité d'experts en construction. Pour la petite histoire, Hannes Meyer et Hans Schmidt reviendront en Suisse juste avant la guerre.

La première expression de cette idée d'une construction opposée à l'architecture est peut-être la Maison Colnaghi, construite à Riehen en 1927. C'est la première maison à ossature en acier, de surcroît sans toiture. C'était pour l'époque une provocation. Sa construction est l'occasion d'un chantier expérimental, vécu comme un laboratoire en vraie grandeur.

L'idée sous-jacente est d'arriver à produire des maisons en série, à l'image des biens d'équipement de la vie quotidienne. Le passage en commission de la maison Schaeffer, construite également à Riehen en 1928, est l'occasion pour Hans Schmidt de défendre cette idée de maison industrialisée, non seulement sur la base d'un argumentaire économique mais aussi comme modèle culturel et élément constitutif de la ville fonctionnelle.

Rachetée et rénovée par Pierre de Meuron, la maison se présente en l'état actuel sous une forme très fidèle à la construction initiale. Les couleurs d'origine ont été retrouvées après analyse à l'occasion des travaux, il y a quelques années, par Arthur Ruegg, spécialiste de la couleur en architecture.

Pour terminer cette sélection d'architectures modernes, il convient de présenter l'un des points culminants de la production de l'époque : la cité Schorenmatten de Paul Artaria (1892-1959) et Hans Schmidt, réalisée en 1929-1930 derrière la gare allemande, au nord de la ville.

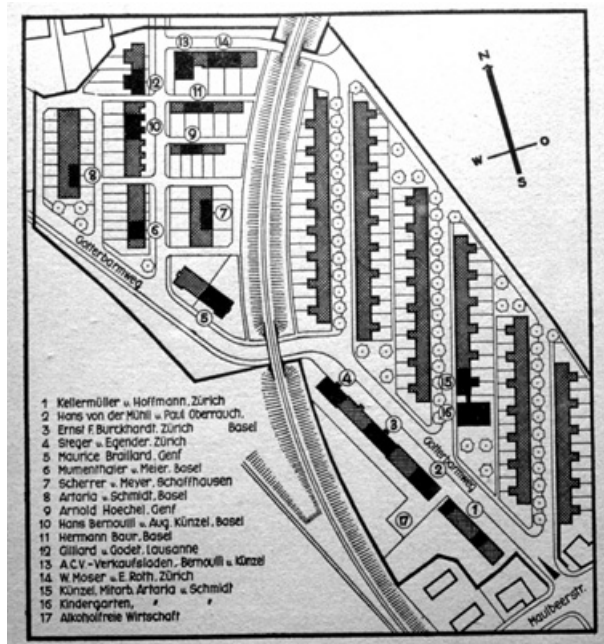
*Cité Schorenmatten
construite pour la
WOBA,
Bâle 1929-1930,
Paul Artaria
et Hans Schmidt,
architectes.*



Le projet publié dans "ABC" se caractérise par un plan strictement régulier, avec des groupes de maisons orientés dans la même direction. Le plan initial, sur le modèle de la cité Dammerstock réalisée à Karlsruhe par Walter Gropius, n'a pas été accepté par les autorités de la ville, lesquelles ne voulaient pas bâtir une rue pour chaque ligne de maisons. Le plan réalisé montre trois alignements de maisons placées dos-à-dos. Au total, on dénombre 89 petites maisons familiales pour deux coopératives ouvrières. Pour mémoire, la cité Schorenmatten faisait partie de la cité WOBA (Wohnausstellung Basel) réalisée en 1930 comme une exposition de logements réalisée sur le modèle des cités du Werkbund, notamment le Weissenhof à Stuttgart. L'élite des architectes suisses du mouvement moderne y était engagée dans une confrontation amicale pour avancer des solutions exemplaires conformément à l'idéal de l'habitat minimum. L'exposition a attiré un public nombreux pendant l'été 1930, un guide-catalogue étant publié pour l'occasion. Les treize ateliers d'architectes qui y participaient, en provenance de toute la Suisse, ne cherchaient pas à se singulariser mais avant tout à mettre en oeuvre des solutions optimales de logement minimum. On pouvait y voir des appartements de Hofmann et Kellermüller, architectes à Zurich, d'autres de Maurice Brillaud, architecte et urbaniste à Genève, ou encore les petites maisons des Mumenthaler et Meier de Bâle. Egaleme nt présent, Hans Bernoulli

y présentait un type singulier de maison à deux étages dont l'appartement se trouvait au-dessus d'un atelier destiné à une activité professionnelle ou artisanale à domicile.

Plan d'ensemble de
l'exposition d'habitat
WOBA
(Wohnausstellung
Basel),
Bâle 1930.



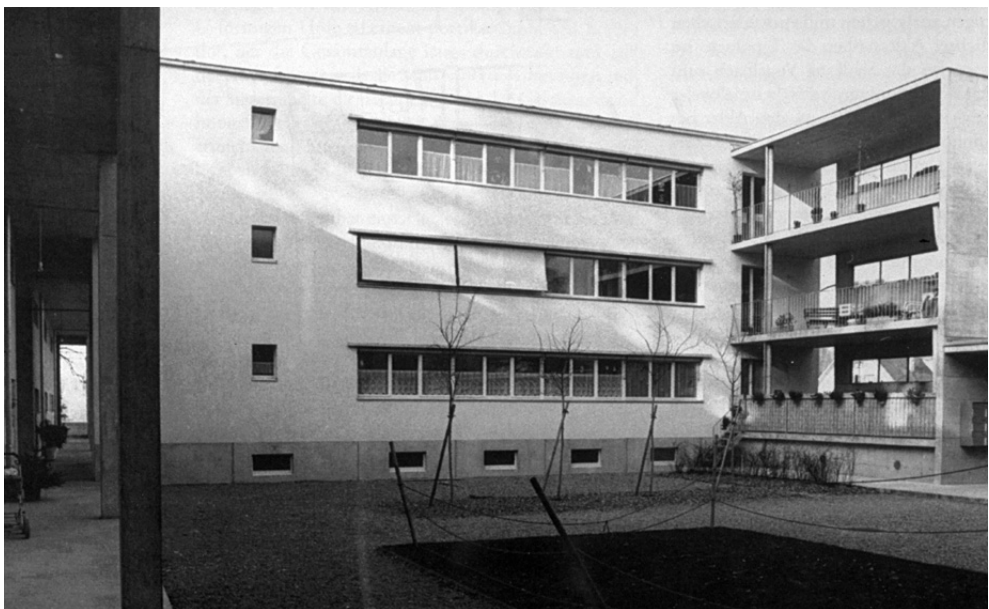
L'architecture moderne réalisée à Bâle entre les deux guerres influence assurément la production d'aujourd'hui par la diversité de ses positions théoriques et de ses formes architecturales. Il faut comprendre que pour les générations qui vont suivre, surtout celle des petits-enfants, l'héritage de l'architecture moderne se présente comme un passage obligé et un système de références incontournables : un idéal. Les architectes qui ont commencé à exercer dans les années 1980 ont tous cherché d'abord à comprendre les intentions de leurs grands anciens. On ne peut comprendre le travail des contemporains Michael Alder, Roger Diener, Herzog et de Meuron, ou encore Quintus Miller, sans prendre en compte les avancées opérées par les architectes Hans Bernoulli, Hannes Meyer et Hans Schmidt, lesquels incarnaient le niveau le plus haut de la théorie et de la pratique architecturale, sans omettre l'engagement social. Tous connaissent à Bâle une postérité remarquable.



Habitations à Saint-Alban-Tal, Diener & Diener architectes, Bâle 1984-1986.

La tradition bâloise de l'habitat social : les héritiers.

Cité d'habitat coopératif Vogelbach à Riehen, Michael Alder architecte, Bâle 1991-1992.





Ecole Volta, à proximité du Campus Novartis, Miller & Maranta, architectes.

Immeuble d'habitation du Schwarzpark, Miller & Maranta, architectes.



Deux réalisations bâloises de dernière génération

Quintus Miller

Architecte

Agence Miller & Marenta, Bâle

Présentation par Diego Peverelli :

Né en 1961, diplômé en architecture de l'Ecole polytechnique fédérale (EPF) de Zurich en 1987, Quintus Miller travaille de 1990 à 1994 comme assistant dans les départements Architecture des écoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich. Il démarre son activité libérale d'architecte en 1994, à Bâle, en association avec Paola Maranta. Toujours proche des écoles, il est professeur invité à l'EPF de Lausanne pour l'année 2000-2001. Il est par ailleurs membre de la commission d'urbanisme de la ville de Lucerne et de la commission pour la sauvegarde des monuments historiques de la ville de Zurich. Avec son associée Paola Maranta, Quintus Miller a fait une percée remarquable dans la forteresse constituée à Bâle par les Diener, les Herzog & de Meuron et consorts, pour s'imposer aujourd'hui sur la scène baloise. Lauréate de plusieurs concours, leur agence incarne le renouveau et laisse escompter une suite heureuse aux deux projets visités hier. Connaissant leurs projets récents, je me porte garant de la continuité du travail remarquable déjà accompli.

Les deux opérations que vous avez visitées hier sont toutes les deux le résultat de concours d'architecture. La réalisation de l'école Volta s'inscrit dans le cadre d'une grande réforme du système scolaire entreprise dans les années 1990 et qui s'est traduite par la construction de plusieurs écoles dont une précédemment réalisée par Roger Diener. En conclusion de ce programme, la Ville de Bâle a souhaité attribuer la dernière école au terme d'un concours ouvert aux jeunes architectes. Douze équipes étaient invitées à concourir:

L'école Volta, une structure précontrainte

(Wasserstrasse 40 / Mühlhauserstrasse, Bâle, 1999-2000)

Précisons qu'il s'agit d'une école d'un type un peu spécial, en réponse à son implantation dans un quartier populaire à forte population étrangère, ce qui se traduit

dans les classes par une proportion de 80 à 90 % d'enfants d'origine étrangère, parlant six ou sept langues différentes. Dans la définition de son modèle d'enseignement, la Ville de Bâle a pris l'option d'une éducation en deux temps, en commençant par l'acquisition de la langue et de la culture d'origine avant d'aborder l'enseignement suisse alémanique. Cette hypothèse retenue apparaît plus favorable à une bonne intégration ultérieure. Il en découle une école avec beaucoup d'espaces et de nombreuses salles modulables afin d'accueillir cette diversité d'enseignement. L'école Volta comporte ainsi 12 classes pour un total d'environ 250 élèves, avec un gymnase divisible en deux salles pour des pratiques sportives multiples.

Sa situation, comme vous l'avez vue, est en plein milieu du quartier industriel de Bâle, au bord de la rue Volta, avec des immeubles d'habitat social d'un côté et le campus Novartis de l'autre, au nord de cette grande artère, le Rhin et le port à l'est. L'arrivée de nombreuses familles étrangères dans ce quartier au cours des années 1980-1990 a rendu urgente la construction d'une école à proximité. La seule parcelle disponible était celle-ci, occupée par un bâtiment renfermant d'énormes citernes d'huile lourde pour alimenter la station thermique voisine qui produit l'énergie pour la ville : un bâtiment vieilli, tout en béton armé, au milieu des immeubles d'habitation, avec le site industriel de Novartis de l'autre côté de la route. La démolition de l'une des citernes, sur un tiers du bâtiment existant, va laisser un grand trou rectangulaire d'environ 40 x 30 mètres, sur 6 mètres de profondeur. C'était là, pour tous les concurrents, le site imposé.

Le concours a recueilli des propositions très différentes : des bâtiments solitaires, isolés sur les quatre côtés, et d'autres en équerre ou refermés sur une cour intérieure. Aucune de ces solutions n'a retenu notre attention. Nous avons préféré inscrire l'école dans les gabarits du bâtiment existant, en prolongement de la partie conservée, en évitant ce bloc de l'intérieur. Pour nous, c'était la seule solution susceptible de s'insérer dans le tissu urbain et de résister à la confrontation avec les immeubles d'habitation, la route en tangente au bout du bâtiment existant et le site Novartis de l'autre côté. D'autant plus que la partie conservée avec ses citernes à l'intérieur va rester en place pendant au moins trente ans ! On a donc voulu construire une structure en accord avec l'environnement et en référence à l'architecture industrielle. Le caractère primaire du quartier, l'aspect utilitaire des constructions environnantes et la fonctionnalité recherchée pour cette école ont guidé notre conception. Dans le grand trou hérité de la démolition nous avons mis le gymnase, et nous lui avons superposé l'école. Comme nous étions limités en hauteur, il nous a fallu

chercher une structure adaptée, sans retombée de poutre, pour dégager un maximum de hauteur utile à tous les niveaux et tenir dans le gabarit imposé. Notre ingénieur nous a expliqué comment faire avec des voiles en béton armé suspendus sur quatre étages depuis le dernier niveau et reposant sur quelques points, les dalles horizontales reprenant les forces. Un principe statique très simple que même un architecte peut comprendre... Aussi avons-nous travaillé dans cette voie.

La longueur de 32 mètres a été divisée en quatre travées de 8 mètres - dimension optimale pour des salles de classes - orientées est-ouest. Les salles sont elles-mêmes divisées en deux pour favoriser le travail en groupe, avec des armoires au milieu et des portes coulissantes pour réunir les deux espaces. Ces quatre travées longues de 40 mètres sont ponctuées de quatre patios qui trouent toutes les strates de la construction pour apporter la lumière et aérer le bloc en profondeur. En demi sous-sol, le gymnase occupe les trois quarts de l'emprise, avec les remises du matériel sous la galerie d'entrée à rez-de-chaussée. Les voiles posés en extrémité assurent des portées de 25 mètres sans retombées de poutre dans le volume du gymnase.

Ce plan apparemment très strict, empilé façon "boîte suisse", n'est pas du tout vécu comme tel à l'intérieur. Les quatre patios disposés en quinconce et reliés par les espaces de circulation instaurent une co-visibilité à chaque niveau, entre les travées et entre les étages, avec des vues biaisées et plongeantes, et des échappées sur la ville en pignon. La réflexion de la lumière dans les patios et la stratification des espaces communicants et des parois vitrées procurent une impression un peu kaléidoscopique à l'intérieur de l'école. A l'extérieur, les façades de béton brut ont le même aspect que celles du mitoyen existant. Le béton a même été légèrement teinté de jaune pour mieux s'harmoniser. Elles reflètent le caractère de ce quartier d'industrie avec leurs grands vitrages identiques sertis d' huisseries bois-aluminium aux cadres épais.

Le chantier a connu un moment critique lors de la démolition de la structure puis de la citerne, cette dernière s'effondrant sous le poids - environ 100 tonnes - de l'une des poutres posée dessus, heureusement sans avoir à déplorer d'accident. Des photos témoignent de la construction, avec l'excavation prête à recevoir les fondations puis la construction des voiles dont les trois intercalaires qui présentent ces points d'appui renforcés par des éléments en acier par où passent quelque 2 000 tonnes. Apparemment simple, cette structure entièrement réalisée en précontrainte a requis des armatures d'une grande complexité en raison du passage des câbles. Le bâtiment ainsi monté a exigé un étayage général, la structure n'entrant en capacité qu'avec la mise en place de l'ultime dalle de toiture au quatrième étage, une fois la construction achevée. Différentes photographies illustrent les principales intentions développées

sur ce projet : des façades lisses aux cadres d'aluminium ; un espace d'entrée barrant tout le rez-de-chaussée et fonctionnant comme un filtre longitudinal avec en fond l'accès indépendant au gymnase ; la courte rampe intérieure pour accéder au niveau de l'école ; les circulations enveloppant les patios intérieurs en co-visibilité...

Pour cette école, nous voulions des teintes naturelles, pas de couleurs primaires, mais plutôt des effets de matières colorées. L'habillage en panneaux de bois des quatre patios intérieurs a reçu une peinture appliquée à la brosse en deux couches croisées, l'une chargée de pigments argentés, l'autre de pigments dorés. Cela donne des nuances changeantes allant du doré au violet en passant par des gris dans un effet de trame textile : le sentiment d'un soleil permanent et mouvant. Tous les éléments menuisés intérieurs dont les rangements séparatifs reçoivent un traitement analogue. Pour le reste, le mobilier est standard à l'exception des tables récupérées dans les stocks de la ville, datant des années 1940, retapées et dotées d'un plateau neuf. Le gymnase également habillé de panneaux de bois est teinté d'un gris neutre.

En conclusion, ce concours a été pour nous une formidable opportunité. Nous n'avions alors pour toute expérience que la construction de quelques maisons unifamiliales... Le jury nous a donné la chance de pouvoir réaliser ce concept expérimental avec le soutien sans faille de la ville et de ses services. Quatre réunions avec le chef du Service des bâtiments ont suffi, un architecte du service suivant ensuite l'opération. Par sécurité, il nous a été imposé de travailler avec un confrère aîné disposant d'une grande expérience, mais que nous avons pu choisir. J'estime que c'est une grande chance que de pouvoir réaliser son ouvrage jusqu'au bout, condition indispensable pour sortir une réalisation propre et soignée, avec une qualité de détail et de finition irréprochable.

L'immeuble d'habitation du Schwarzpark

(Gellerstrasse 135-137, Bâle, 2001-2004)

L'immeuble résidentiel du Schwarzpark est une autre expérience intéressante de l'agence, forte et intense, mais en définitive excellente. Il s'agit d'un concours de type conception-construction. Nous avons dû choisir une entreprise générale, rendre un projet et nous engager sur un prix de réalisation. Cette opération revient de loin. Un premier concours avait été organisé sur ce site dans les années 1980, débouchant sur trois grands bâtiments d'habitation. Les riverains s'y sont opposés, provoquant une votation sur le projet, avec pour résultat de figer le site en l'état comme parc ou espace vert. Fini le grand projet ! Le propriétaire du terrain a dès lors demandé à être

indemnisé, ce qui représentait quelques millions de francs suisses. Le montant élevé de l'indemnisation a conduit la ville à négocier avec les riverains la construction de quelques logements dans un coin afin de pouvoir dédommager le propriétaire et hériter du parc. Il était prévu un seul bâtiment à R+8 et une résidence pour personnes âgées.

Le concours organisé sur cette base opposait six équipes. Quatre ont rendu des projets avec la même implantation d'un bâti orienté de front et refermant l'espace. Notre projet se présente différemment : nous avons cassé le volume pour ne pas refermer le site et offrir à tous les logements une vue sur le parc, quitte à déborder légèrement le périmètre imposé. Calé contre le petit cours d'eau, notre immeuble adopte une implantation biaise en ligne brisée qui épargne les arbres et libère les vues, offrant 28 grands logements à R+7. Indécis, le jury a exigé un deuxième tour en précisant le programme et en autorisant un étage de plus.

Pour ce concours, nous avons considéré la production de nos aînés, notamment l'architecture de logements des années 1930 dont de bons exemples se trouvent à proximité du site. Nous voulions des appartements familiaux de qualité, tous traversants est/ouest, avec une partition jour/nuit affirmée. L'implantation dans le parc devait offrir à tous une vue intéressante. Légèrement déhanché et conçu dans une fausse symétrie, l'immeuble est desservi par deux cages d'escalier intérieures en jour zénithal et offre quatre appartements par niveau, en étage courant, avec des séjours traversants ou carrément panoramiques en pignon.

L'image que nous avons en tête était celle d'un bâtiment poussé comme un arbre au milieu des arbres du parc : un bâtiment jailli du sol, qui s'élève et qui s'ouvre avec autant de baies que de feuilles assurant l'échange avec l'environnement extérieur. L'attache au sol est affinée sur les pignons par un petit porte-à-faux pour suggérer cet élancement, ce décollement de la terre nourricière. Les façades autoportantes sont comme le tronc de l'arbre, d'ailleurs peintes en brun pour accompagner la verdure environnante.

L'exigence économique d'un coût de construction relativement bas nous a conduit à travailler avec l'industrie du bâtiment. Tous les éléments horizontaux sont préfabriqués alors que les éléments verticaux sont coulés en place de manière à donner une façade d'expression massive, sans joint. Le béton a été peint après coup avec une peinture minéralisée pour mieux se fondre dans le parc. Les stores sont légèrement déviés vers l'extérieur en descendant pour donner une impression de recouvrement feuille par feuille. L'effet plastique de la façade sinueuse s'en trouve renforcé.

A l'intérieur de l'immeuble, les deux cages d'escalier sont les vraies troncs de l'édifice,

également peintes en brun comme de l'écorce. De section trapézoïdale, elles grimpent par paliers autour d'un vide et fusent vers la lumière, distribuant les appartements comme autant de ramifications alors que les tunnels traversants des deux halls d'entrée suggèrent l'enracinement. On a même été autorisé à peindre en brun le côté intérieur des façades afin de projeter les appartements dans les arbres.

En conclusion, cette opération fut plus compliquée à mener que celle de l'école en raison d'un contexte social, politique et économique plus tendu. Le mariage imposé avec l'entreprise générale a permis de constituer une équipe soudée, déterminée à gagner. Je rappelle que c'est nous qui avons choisi l'entreprise. L'équipe constituée a remis un projet abouti au terme d'un vrai travail conjoint, avec un prix cerné, lequel a été retenu. Ce travail d'équipe est incontestablement le volet positif de cette affaire et un enseignement pour l'avenir. Le volet négatif, c'est l'investissement qu'un tel concours représente, avec une deuxième phase improvisée, pour une agence de douze personnes comme la nôtre. Tout ce travail fut lourd à porter financièrement parlant, mais nous avons eu la satisfaction au deuxième tour, après définition précise de la taille des logements par la ville, d'être meilleur marché que l'offre concurrente. Ensemble, l'équipe est arrivée à un bon projet et à un bon prix, avec des appartements pas si chers que cela pour la Suisse. Le loyer d'un cinq pièces doit tourner autour des 3 000 francs suisses par mois, ce qui est plutôt avantageux pour le quartier et la qualité offerte. Enfin, le passage en commission et le travail avec le Service des bâtiments de la ville nous ont toujours été favorables. Nous avons été encouragés et poussés dans notre démarche par les autorités. Ce soutien nous a assurément permis de faire cette architecture accordée au site et conforme au programme.

*Les patios en covisibilité
à l'intérieur
de l'école Volta,
délimités par les voiles
de la structure
précontrainte.
Miller & Maranta,
architectes..*





Immeuble d'habitation du Schwarzpark. Miller & Maranta, architectes.



*Les vitrages colorés superposés de l'immeuble d'activités Forum 3 du Campus Novartis.
Diener & Diener, Wiederin et Federle, architectes et plasticien.*

Table ronde et débats

Martin Steinmann

Architecte

Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Présentation par Diego Peverelli :

Né en 1942, Martin Steinmann est un professeur influent et réputé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne mais comme de nombreux architectes suisses de sa génération, il a fait ses études et obtenu son diplôme, en 1967, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Martin Steinmann travaille à ses débuts comme architecte avant de devenir collaborateur scientifique à l'Institut d'histoire et de théorie de l'architecture de l'Ecole de Zurich. En 1978, il présente sa thèse sur les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM). Responsable de la revue « Archithèse » de 1980 à 1986, Martin Steinmann occupe plusieurs postes d'enseignement avant de devenir professeur titulaire au département Architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Il fait partie du comité de rédaction des revues « Faces » et « Matières ». Par le biais de nombreuses publications, recherches et expositions, il développe une intense activité de théoricien et de critique de l'architecture qui lui a valu de recevoir en l'an 2000 le Prix de théorie de l'architecture Eric Schelling. On lui doit, entre autres, la formulation des concepts de Forme forte et de Boîte suisse pour rendre compte de la production contemporaine mais, pour ma part, je ne rends pas Martin Steinmann responsable de cette Boîte suisse qui fait fureur aujourd'hui.

Les interventions précédentes ont pertinemment replacé la production bâloise actuelle dans la perspective historique des années 1920 et 1930, héritage effectivement revendiqué par les acteurs d'aujourd'hui. Leur intérêt est réel et sincère mais ne s'applique certainement pas dans l'optique de recommencer ou de refaire cette architecture datée. La simplicité dont on a parlé est un objectif nécessaire, presque un idéal qu'il convient de resituer dans un cheminement intellectuel plus élaboré. Elle correspond à une phase transitoire de décantation et d'épuration avant d'aller plus loin et de conduire la conception vers de nouveaux horizons. Cependant, je serais tenté de dire que la simplicité n'est pas aussi simple qu'il y paraît dans tous ces projets, et que la modestie affichée n'est plus aussi modeste qu'elle a été... Et je ne parle pas seulement des bâtiments.

Les exposés précédents nous ont livré trois éléments clés pour comprendre ce qui se passe depuis quelques décennies à Bâle. Premièrement, il faut parler du climat général et du débat entretenu autour de l'architecture. Sur ce point, soyons clair : si le débat existe, il n'est jamais porté par la population mais par un petit milieu influent et présent. Mais qu'importe cette restriction, l'important est que ce débat existe !

Deuxièmement, les conditions de la production sont réunies. Un cadre institutionnel est donné pour que le débat ne reste pas cantonné dans les écoles, au risque de devenir académique au sens propre du terme, mais pour qu'il puisse se traduire et se réaliser dans des bâtiments avec la bénédiction de l'administration. Beaucoup de choses sont en place pour assurer et promouvoir une architecture de qualité. Et les architectes peuvent se servir des instruments mis à disposition pour faire passer leurs idées et réaliser leurs projets.

Troisièmement, ces projets sont issus de concours ou de consultations comme vient d'en témoigner Quintus Miller à travers deux opérations très différentes dans leurs genèses, leurs maîtrises d'ouvrage et leurs montages. Ces consultations constituent des formes d'évaluation dans lesquelles la Ville fait plus que participer. Impliquée de manière très forte et active sur les opérations publiques - cela va sans dire - la ville l'est aussi sur les opérations privées. En l'absence de consultation, il existe d'autres procédures publiques auxquelles le promoteur ou l'acteur privé doit se soumettre, notamment cette fameuse Commission "*Stadt Bild* " qui examine les dossiers de permis de construire, laquelle semble retenir beaucoup d'attention et susciter tant d'intérêt de votre part.

**Question de Marie-Hélène Badia, architecte-conseil de la
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction :**

Est-il possible d'avoir des informations complémentaires sur les procédures de consultation de la population, lesquelles sont assez redoutées en France et même jugées dangereuses pour la qualité architecturale selon de nombreux avis autorisés. Sur quoi portent-t-elles vraiment ? Quelles problématiques abordent-elles ?

Et concernant l'architecture proprement dite, est-ce que la simplicité constatée et semble-t-il recherchée aide à la bonne compréhension des projets et de l'architecture en général par la population ?

Enfin, les concours sont-ils une garantie sûre et suffisante de qualité ? En France, nous pouvons parfois en douter en raison de la primauté donnée à l'image en termes de séduction et d'artifices graphiques. Quelles sont donc les conventions imposées pour le rendu des projets et leur présentation au public ?

Question de Bertrand Dubus, architecte-conseil du département du Haut-Rhin :

Peut-on avoir quelques précisions sur le mode de production de l'architecture bâloise ? Comment l'architecte est-il positionné dans le processus ? Quels sont ses honoraires ? Comment se fait la partition du travail entre l'architecte et l'ingénierie ? Les ingénieurs sont-ils intégrés au sein de l'agence d'architecture ou bien sont-ils, comme en France, co-traitants d'une équipe de maîtrise d'oeuvre dont l'architecte est le mandataire ?

Question de Joanna Fourquier, architecte-conseil honoraire :

La seconde opération présentée par Quintus Miller relève d'une procédure comparable ou assimilée à notre procédure de conception-construction, laquelle est très contestée chez nous. S'est-elle vraiment accompagnée d'une démarche de qualité concertée avec l'entreprise ? Quelle est l'apport réel de cette procédure ?

Question de Christian Enjolras, architecte-conseil du département du Pas- de-Calais :

Dans ce système apparemment coercitif de contrôle architectural et esthétique, comment sont jugées les propositions architecturales et sur quels critères ?

Réponse de Martin Steinmann :

Il ne faut pas se leurrer à propos des démarches lancées auprès de la population : ces votations n'ont pas pour objet l'architecture stricto sensu mais la pertinence de l'opération envisagée, sa localisation, son impact et ses apports... Le débat architectural n'a pas vraiment lieu. Les initiatives citoyennes sont les voies de recours habituelles et 3 000 signatures suffisent pour déclencher une votation et mettre en marche la machine démocratique. Le questionnement porte toujours sur la valeur d'usage, les commodités et le cadre de vie, au mieux sur l'image ou l'identité du quartier à préserver.

Outre le système des votations, l'autre grand sujet est la Commission d'esthétique ou d'identité urbaine (Stadt Bild) qui existe dans toutes les villes suisses de plus de 15 à 20 000 habitants. De fait, tout architecte qui jouit d'une certaine réputation est membre de commission dans une ville ou une autre, ce qui lui vaut d'intervenir sur les deux

tableaux, tantôt comme représentant de l'intérêt public, tantôt comme maître d'œuvre soumettant ses projets. En cas de problème, la commission délègue un de ses membres auprès de l'architecte pour revoir et corriger les points jugés déficients, par exemple la compatibilité du projet avec un environnement historique. En cas de nouveau refus, une deuxième expertise et un deuxième conseil sont requis. Même les architectes de renom peuvent voir leurs projets bloqués par la Commission, car l'exigence sera proportionnelle à la notoriété. La Commission a toujours tendance à pousser l'architecte à faire mieux, surtout quand elle s'estime qu'il en est capable. L'évolution des projets se fait dans ce cadre et le système fonctionne finalement assez bien. Les projets y gagnent. Les choses s'aggravent quand la Commission oppose un deuxième refus, mais des solutions ou des alternatives sont toujours trouvées. On peut alors convaincre le maître d'ouvrage de changer carrément de projet, voire d'architecte.

Réponse de Quintus Miller :

Concernant le travail conjoint et les relations avec l'ingénierie, je précise que nous n'avons pas d'ingénieurs intégrés à notre agence. Nous faisons appel à des spécialistes extérieurs en fonction de la nature du programme : ingénieurs en génie civil ou spécialiste des réseaux, experts en thermique, en qualité environnementale, etc. Ces ingénieurs spécialisés sont mobilisés très tôt au moment du concours. Pour l'Ecole Volta, nous n'aurions pas pu sortir un trait sans l'ingénieur en génie civil. Structure et architecture sont toujours intimement liées dans notre production. Pour nous, ces deux aspects sont indissociables.

Nous choisissons nos ingénieurs en fonction des projets et la collaboration s'effectue dans un respect mutuel. Nous les écoutons comme ils nous écoutent. L'architecture compte autant que la statique et réciproquement. Ce respect mutuel est indispensable si l'on veut être efficace. Lui seul permet d'avancer dans le projet. Et c'est en établissant le contact le plus tôt que la conception ira le plus loin.

La production du bâtiment appelle également quelques considérations. La Suisse à cet égard se trouve dans une situation différente des pays de l'Union européenne dans la mesure où l'entreprise demeure très artisanale dans l'esprit et les modes de fonctionnement. Jusqu'à ce jour, les qualifications et les savoir-faire se maintiennent à un niveau élevé et c'est l'architecte qui dirige tout. Il a gardé la main sur tout le projet et sa réalisation, allant jusqu'à dessiner les détails de construction en vraie grandeur, à l'échelle 1/1. L'architecte suisse sait tout de la construction et suit ses chantiers de A à Z en relation étroite avec les entreprises et artisans. Cette relation est primordiale. Elle

explique la qualité constatée sur l'architecture suisse. Mais le contexte économique change, les marchés évoluent. L'entreprise générale est de plus en plus présente, remettant en cause les relations et les modalités habituelles de la production. Cette architecture de précision existera-t-elle encore dans vingt ans ? Personnellement, je ne le pense pas.

Avec l'entreprise générale, il faut déjà choisir où faire porter l'effort, où se montrer exigeant. Sur l'opération du Schwarzpark, notre première expérience d'entreprise générale, nous avons choisi de travailler prioritairement sur la façade porteuse et les cages d'escaliers. Le respect mutuel s'est établi en gagnant ensemble le concours à travers les deux phases successives. Il a été ainsi acquis dès l'origine, conditionnant la suite de l'opération et sa réalisation de manière satisfaisante et aboutie. Nous avons maintenant d'autres expériences en entreprise générale, portant sur le seul projet et nous n'avons plus obtenu ce niveau d'exécution et de réalisation qui caractérise la qualité suisse.

Question de Bertrand Mathieu, architecte-conseil du département de la Vienne :

Quelle est la composition de cette fameuse Commission qui passe en revue les permis de construire ? Qui en sont les membres et comment sont-ils nommés ? Sont-ils réellement indépendants et leurs avis sont-ils suivis ?

Réponse de Friedrich Weisshimer :

Ces commissions sont cantonales ou communales. Elles sont composées d'architectes jouissant d'une notoriété certaine ou reconnus pour leur travail. Ils ne sont assurément pas choisis au hasard. Il y a quelques années, la composition en était différente, associant des chefs de services, notamment celui du Patrimoine, des juristes et même des représentants du monde du bâtiment et de l'entreprise. Dans la nouvelle composition désormais en vigueur, il n'y a plus que des architectes libéraux, ainsi que l'architecte cantonal ou communal. A Bâle, la Commission est également étoffée d'un architecte étranger, en l'occurrence un Berlinois, et elle est présidée par la ministre en charge de l'urbanisme. Les décisions sont prises à la majorité.

Complément d'information par Dorothee Huber :

La composition de la Commission a fait l'objet de grandes discussions au tout

début des années 1990. On a alors introduit des représentants de l'entreprise et du monde économique, notamment des grands bureaux d'études techniques. Elle a fonctionné sur cette base pendant une douzaine d'années avant de revenir à une composition presque exclusive d'architectes praticiens, d'historiens ou de théoriciens et enseignants de l'architecture, et je pense que c'est mieux ainsi. Quant à la taille de cette commission, une douzaine de membres, elle répond à la volonté d'intensifier et d'élargir le débat, en commençant par les autorités compétentes de la Ville et le pouvoir politique.

Martin Steinmann :

La ministre présidant actuellement la Commission est le seul représentant du monde politique, le seul élu ; tous les autres membres sont des experts ou des spécialistes de l'architecture et du patrimoine. La Commission analyse les projets, émet des avis et conseille le président qui est ensuite en mesure de discuter avec ses collègues élus pour prendre les décisions qui s'imposent. D'autres critères politiques ou économiques interfèrent alors dans cette prise de décision. Toutefois, il n'est pas demandé à la Commission d'intégrer d'autres considérations que les siennes propres. Elle se prononce sur sa seule partie, sur son seul domaine de compétence, à savoir l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine.

Témoignage de Jacques Anziutti, architecte-conseil du département des Deux-Sèvres :

Pour avoir eu l'occasion de travailler en Suisse (notamment sur le siège de l'UEFA en association avec Patrick Berger), je peux témoigner des conditions d'exercice, lesquelles sont très différentes de celles rencontrées en France dans tous les rouages de la production, mais aussi dans le statut de l'architecte et la culture de la maîtrise d'ouvrage et des entreprises.

Pour commencer, il faut clairement dire que les architectes sont majoritaires au sein des jurys de concours. Ils représentent même une écrasante majorité à la différence de chez nous. Au niveau du statut, l'architecte est également dans une situation radicalement différente. Sa compétence n'est pas contestée. Il est écouté avant tout pour son savoir. Et la reconnaissance de son savoir s'étend assez loin, jusqu'à l'entreprise qui ne remet jamais en cause l'idée développée par l'architecte. L'entreprise ira toujours dans le sens du projet, jamais à contresens ! Les choses vont peut-être changer en Suisse dans les années à venir, mais pour l'instant, l'entreprise est détentrice d'un réel

savoir-faire qu'elle se montre jusqu'à présent très attachée à développer. Et pour cela, elle attend beaucoup de l'architecte. Le rapport avec l'entreprise est très fort, confiant et réciproque, et cette relation protège, d'une certaine manière, l'architecte puisqu'il a l'assurance que les choses seront bien construites. En Suisse, les entreprises savent encore bâtir et elles apportent leurs lumières au projet. Cette conjonction favorable donne de bons résultats et se révèle toujours très efficace.

La situation de l'ingénierie y est également très différente. En France, la disposition courante est une équipe de maîtrise d'œuvre placée sous la direction de l'architecte en face du maître d'ouvrage. Le contrat y est commun et pour l'ingénierie associée, la cotraitance est la règle. En Suisse, les contrats sont en revanche distincts : l'architecte et l'ingénieur ont chacun le leur conclu avec le maître d'ouvrage en direct. Cela crée d'emblée des rapports différents et plus clairs. Et cela marche en Suisse parce que l'architecte qui dispose d'un réel savoir reste au centre du dispositif. Il est le référent du projet. En France, l'ingénierie peut s'ingénier à créer des divergences en suggérant des variantes pour exister auprès du maître d'ouvrage et gagner en influence au détriment du projet. Artificiellement regroupées et fondues, les compétences ne demandent qu'à entrer en conflit.

L'architecte tient son statut de son savoir. Il a un réel pouvoir et exerce une autorité aussi bien culturelle que technique. Tout au long du processus, il s'attache à convaincre le maître d'ouvrage en lui apportant toutes les réponses souhaitées, notamment sur des points techniques précis comme la performance environnementale, la maîtrise de l'énergie, etc. Et puis il y a en Suisse des notions très fécondes comme l'approche du projet en mètres cubes et non pas en mètres carrés comme en France. Cette approche cerne beaucoup mieux la réalité du projet et le replace pertinemment dans la réflexion économique. Elle donne un sens et un fondement incontestable à l'économie du bâtiment en donnant à l'architecte une meilleure prise sur la question.

Question d'Agnès Vince, sous-directrice à la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction :

Interrogation sur le caractère spécifique ou pas des procédures et outils de gestion de l'urbanisme décrits sur Bâle. Une législation propre à ce canton ou générale en Suisse ?

Réponse de Martin Steinmann :

Ces instruments de contrôle existent partout en Suisse, sous des formes



Immeuble Forum 3, Campus Novartis. Diener & Diener, Wiederin et Federle, architectes, plasticien.

Pharmacie de l'hôpital central de Bâle. Herzog & de Meuron, architectes.



sensiblement similaires, que ce soit au niveau cantonal ou communal. Il n'y a pas de spécificité bâloise quel que soit le miracle architectural constaté à Bâle. L'honnêteté me pousse à dire qu'il n'y a pas que Bâle, en Suisse, mais beaucoup d'autres villes qui profitent de ces procédures pour s'illustrer à leur avantage avec de bonnes réalisations.

Réaction de Michael Gies, architecte à Fribourg-en-Brisgau, Allemagne :

J'ai suivi avec intérêt les exposés et les visites et je peux témoigner que la situation en Allemagne est assez proche de celle observée en Suisse. Nous aussi, par exemple, nous préférons travailler de manière traditionnelle en maîtrisant le projet de bout en bout. Nous aimons et nous arrivons encore à suivre nos chantiers. Je dis "encore" parce que l'ordre économique s'impose partout et qu'il domine désormais notre profession avec la prise en compte prioritaire des considérations comptables. Pour le reste, il y a des différences sensibles. Les consultations publiques existent différemment et il n'y a pas d'instruments comparables à ceux rencontrés à Bâle. En cherchant bien, on peut trouver une sorte de structure de conseil, mais elle n'a rien à dire et fonctionne plutôt comme un alibi. Par ailleurs, il existe bien des tas de consultants indépendants, mais le plus important pour l'architecte reste de discuter du projet avec l'administration.

Intervention de Michel Kagan, architecte-conseil de la Délégation interministérielle à la ville :

Les exposés de ce matin et les visites entreprises hier appellent une réflexion sur deux points de la genèse de cette architecture bâloise dont il nous faudrait ensuite débattre. Dans les deux cas, il s'agit de filiation historique et théorique. La première réflexion porte sur le rôle et l'impact des écoles d'architecture suisses, ces fameuses "écoles polytechniques fédérales" de Zürich et de Lausanne dont la notoriété n'est plus à faire, sans oublier Genève et Mendrisio. La majorité des architectes bâlois célébrés aujourd'hui a été formée à l'école de Zürich (EPF Zürich) et cette origine commune mériterait d'être analysée. De même, il y a vingt ans, les Tessinois qui ont connu une grande vogue étaient pratiquement tous issus de l'école de Genève (EPF Genève). Le système d'enseignement et les modalités du recrutement ne sont apparemment pas étrangers au succès rencontré hier en Tessin, aujourd'hui à Bâle et partout ailleurs à travers la Suisse. La seconde réflexion déborde la formation stricto sensu pour considérer l'héritage historique. Dorothée Huber nous a clairement démontré la filiation revendiquée entre la



*Extension neuve de l'hôpital central de Bâle, en regard de la pharmacie. Extérieur / Intérieur.
Livio Vacchini et Silvia Gmür, architectes.*



production d'aujourd'hui et les théoriciens des années 1920-1930 du logement dit "existenz minimum". Cependant, je crois qu'il y a une distance phénoménale entre cet "habitat minimum" pénétré de conscience sociale des années 1920 et le "minimalisme" d'aujourd'hui plutôt apparenté à une esthétique ou à un style. Le constat vaut pour tous les architectes bâlois dont nous avons vu les opérations, à l'exception, probablement, de Michael Alder dont le groupe d'habitation Vogelbach, visité hier à Riehen, semble s'inscrire véritablement dans la continuité de pensée des années 1920. Ce courant minimaliste est pertinemment analysé par Martin Steinmann dont le concept de *Forme forte* nous invite à la réflexion. A l'écouter, cette *Forme forte* aurait réponse à tout ! Elle s'impose à tous les niveaux de la conception et règle tous les problèmes dans une réponse globale : une idéale synthèse de l'art ! La *Forme forte* serait tout à la fois simple, compacte et, par voie de conséquence, économique. Elle aurait toutes les vertus. Elle éluderait la question de la façade et de la représentation chère à Venturi avec son concept de "*decorative shed*". Elle poserait et résoudrait dans une même allégeance la question de la forme et de la structure, comme nous l'a démontré Quintus Miller sur ses deux opérations. Elle satisferait aussi la forme urbaine en trouvant aisément sa place dans la ville contemporaine.

La radicalité de l'objet simple présente d'autres avantages encore, dont celui d'intégrer l'art comme le font Herzog & de Meuron depuis longtemps déjà, et aujourd'hui Diener & Diener, lesquels donnent une place aux artistes dans le projet comme en témoigne leur dernier immeuble pour Novartis. La radicalité d'origine dérive vers la recherche d'un style et délaisse quelque peu l'acte de construire. De la radicalité, on passe au kitsch radical ! La question du façadisme refait ainsi surface en Suisse sous une forme inédite. Deux écoles s'expriment ici, entre l'objet fort et le décor sans forcément se contredire.

Réponse de Martin Steinmann :

Il faut revenir sur cette notion de radicalité qui appelle des éclaircissements. A mon sens, le radicalisme n'est pas une esthétique mais la manifestation de la volonté d'aller au fond des choses : le pourquoi de l'acte de construire. La construction est d'abord une question de nécessités, d'usages à satisfaire, et seulement après d'architecture. Le radicalisme commence par là et cette prise de position, claire et précise, sur les priorités à traiter prime encore aujourd'hui. A mon avis, les architectes Herzog & de Meuron, ou Diener & Diener, sont toujours aussi radicaux dans leur manière, quand bien même ces derniers font aujourd'hui appel à des artistes sur leurs commandes. La radicalité est d'abord une question de pertinence. Chaque ville a besoin

de monuments mais aussi d'une architecture quotidienne et utile, une architecture "normale" ou vernaculaire si l'on préfère, constitutive de la ville, et surtout pas que des œuvres monumentales ! Le monument comme l'art est exceptionnel et doit le rester. Je souscris à cette idée de Bernard Huet d'une "architecture contre la ville". L'architecture doit se soumettre à la collectivité et se fondre dans la ville. Tous les bâtiments qui ont fait ou feront Bâle ne sont pas des phares comme nous l'a montré Friedrich Weissheimer. Il est difficile, par exemple, de faire des dépliant publicitaires avec les réalisations de Diener & Diener. Novartis par sa position et son rôle est une exception dans leur production : il fallait une affiche à l'entrée du futur campus de Novartis.

La vogue de l'architecture parfois nous dépasse. Depuis dix ans, le canton du Tessin met ainsi des bâtiments de Mario Botta sur ses documents pour attirer les touristes. L'architecture peut devenir un truc publicitaire. Mais c'est aussi très bien si la culture architecturale se diffuse plus largement et circule aujourd'hui dans la presse grand public, féminine notamment. Cette popularité n'est certes pas sans risques. Il serait très dangereux et dommageable que chaque bâtiment se transforme en acte de création proclamé et unique. Je considère ce modèle comme très dangereux. C'est lui que je vise quand je parle de la fin de la modestie.

Intervention de Roland Spitz, architecte-conseil du Territoire de Belfort :

Exerçant à Mulhouse, je vais vous apporter le témoignage plutôt terre-à-terre du régional de l'étape, habitué aux seconds rôles. Martin Steinmann a défini en quelques mots deux concepts essentiels pour comprendre la production bâloise. Le premier est celui de "Forme forte" que Michel Kagan vient de considérer d'un œil critique, le second mis en avant à l'instant par Martin Steinmann est l'impératif absolu de satisfaire des nécessités. Mais de quelles nécessités parlons-nous aujourd'hui ? Si la réponse était claire dans les années 1920, quelle est-elle aujourd'hui ? Parlons-nous d'une urgence sociale et d'un habitat minimum ou bien de satisfaire les exigences d'un marketing triomphant ? La production semble basculer dans un autre registre et devoir se situer, effectivement, à la limite du kitsch. A quelle architecture sommes-nous confrontés ? Une architecture cosmétique ? Une architecture logo ? Et si celle-ci doit s'apparenter aux cosmétiques, il faut bien être conscient que ces produits se consomment et se jettent tout comme les magazines féminins qui en font la promotion et traînent dans les salons de coiffure avant d'atterrir dans la corbeille. Les architectes n'ayant pas de salons d'attente, je ne vois pas en quoi cette production peut les servir. Ce commentaire général étant livré, je vais maintenant vous faire part de trois expé-

riences personnelles du régional de l'étape que je suis en tant que frontalier.

La première date d'hier, dans le bus qui nous véhiculait à travers la ville. Le chauffeur en passant a attiré notre attention sur le stade de football. Quoi de plus normal ! Ce n'était pas pour nous dire le score de l'équipe locale lors du dernier match, mais bien pour nous indiquer qu'il s'agissait là d'une réalisation des architectes Herzog et de Meuron. C'est la preuve manifeste que l'architecture passe ici auprès de la population, qu'elle a un public, quoi qu'en disent nos conférenciers, même si le thème reste difficile à médiatiser.

Ma seconde expérience renvoie plus directement au mode de production de l'architecture à Bâle. Il y a quelques années, j'ai été invité à participer à un jury de concours pour une opération relativement modeste, située au bord du Rhin, à proximité du pont et à peu près en face du terrain qui a reçu depuis le bâtiment de Mario Botta pour la Fondation Tinguely.

Mon premier sujet d'étonnement, à l'époque, fut d'être invité deux jours de suite à siéger, et non pas une demi-journée comme en France pour des opérations de plus grande envergure. Ce concours était anonyme et il y avait dans la salle une vingtaine de projets présentés. Un œil professionnel pouvait y déceler en moins d'une heure quels étaient les trois ou quatre projets qui sortaient du lot. Or, les deux journées de jury ont été employées à un examen approfondi de tous les projets pour aboutir finalement au choix prévisible. A ce terme, le jury n'a pas voulu se prononcer, préférant se donner le temps de la réflexion. A ma grande surprise, une troisième journée de jury a alors été décidée ! Une journée bien évidemment indemnisée par la collectivité à tous les professionnels présents et - il faut le dire - à un taux autrement plus royal que nos émoluments de conseils...

Soucieux d'efficacité, j'ai demandé à l'organisateur qu'elle était la raison de ces attermoiments alors que l'identification des bons projets ne semblait faire aucun doute au premier regard. Il m'a été répondu que le problème n'était pas la célérité du regard - les Suisses en font preuve tout autant que nous - mais le partage de la décision. Il y avait là des élus et des représentants de la population, associations de voisinage ou autres, que ce concours concernait au premier chef. La session du jury est donc considérée comme le moment privilégié d'une pédagogie sur l'architecture et l'urbanisme, l'occasion de faire passer quelques notions simples, mais aussi comme le moyen de relayer le débat et la décision auprès de la population du quartier afin d'obtenir son adhésion sur le projet.

De fait, pendant ces trois jours, le débat fut vif et nourri, portant sur tous les aspects de la vie quotidienne, y compris les plus prosaïques comme la conduite des enfants à l'école, comme sur les questions d'architecture avec des architectes représentant dif-

férentes tendances. Un vrai travail de fond, avec des moments de débat général et la constitution de sous-groupes de discussion sur des points précis. Ce qui m'a également frappé à cette occasion, ce fut la nature des rendus : aucune entreprise de séduction ! Le mode d'expression était très mesuré, presque moins-disant, avec des projets simplement et merveilleusement dessinés au trait à bonne échelle. Si bien qu'il était facile d'y superposer un imaginaire.

Ma troisième expérience bâloise est plus récente et elle porte sur un autre concours, mais cette fois vu et vécu de l'intérieur. Il s'agissait d'une opération sur Riehen, cette localité résidentielle où se trouve la Fondation Beyeler, implantée pareillement sur l'une de ces collines en pente douce. Les autorités cantonales avaient à l'époque souhaité ouvrir la commande à d'autres architectes que les locaux, aussi excellents fussent-ils. J'ai donc été invité à participer au même titre que des architectes de Lucerne, de Zürich, mais aussi deux Allemands et deux Français dont moi. Le concours initialement prévu en un seul tour a été reconduit, comme c'est souvent le cas, sur un deuxième tour entre trois finalistes : un Bâlois, un Allemand et moi. Finalement, c'est le projet bâlois qui est sorti du lot : un joli projet extrêmement élégant, etc, mais ce n'est pas là mon propos. Je ne me souviens plus du nom exact de l'architecte, mais j'ai eu par la suite l'occasion de le rencontrer et de le questionner sur l'avancement de l'affaire. J'ai alors appris que son projet était enlisé, soumis à une votation publique en raison, non pas de sa configuration ou de son aspect, mais de son implantation contestée sur un terrain que les riverains voulaient conserver en espace vert. Le débat instauré se posait beaucoup plus en termes d'usage, de voisinage et d'identité du quartier que d'architecture à proprement parler. Cette tournure prise par le projet est très symptomatique des conditions posées à la production du cadre bâti en Suisse, et de la perception que les gens ont de l'aménagement et de l'architecture.

Christine Piqueras, sous-directrice à la Direction de l'architecture et du patrimoine :

Deux précisions s'imposent pour bien comprendre le fonctionnement de ces instruments et procédures. Premièrement, Herzog & de Meuron font-ils partie de la Commission de Bâle ? Deuxièmement, les concours sont-ils rémunérés et selon quelles modalités ?

Réponse de Martin Steinmann :

Les concours sont effectivement rémunérés et c'est une question disputée au

sein des collectivités. Les conditions d'indemnisation sont variables. Quant à la participation à ces commissions, il faut comprendre que les architectes suisses reconnus ont souvent les deux casquettes : ils peuvent être membres de la commission dans une ville et exercer partout ailleurs. Il y a bien sûr des garde-fous réglementaires. Concernant Herzog ou de Meuron, aucun n'est à ma connaissance actuellement membre de la Commission de Bâle, mais je crois qu'un des architectes associés de l'agence y siège.

Le fonctionnement de ces commissions n'évade en rien la question du charisme et des influences. Dans tout système de consultance de ce genre, il y a des voies d'action latérales, des leviers et ressorts cachés. En Suisse comme partout, les téléphones sonnent et des pressions s'exercent.

Andréas Christo-Foroux, architecte-conseil du département du Jura :

La politique de qualité architecturale de la ville ou du canton s'applique à deux niveaux, d'abord au moment des concours et des débats du jury, ensuite au dépôt de permis de construire à travers la commission. La production bâtie serait ainsi sous contrôle, mais existe-t-il une planification urbaine portant sur les autres aspects que la construction : sur les espaces publics, les espaces verts, les déplacements, etc ?

Réponse de Martin Steinmann :

Cette planification, bien sûr, est réalisée. Il existe ainsi un document d'une centaine de pages sur l'aménagement des espaces verts, également un fonds financier pour leur développement. Tous ces outils et procédures qui ont pour but d'obtenir une certaine qualité architecturale s'inscrivent selon deux filières distinctes, publique et privée, et dans un champ culturel qui ne relève pas seulement de l'architecture mais du politique. L'architecture n'est pas une fin en soi ; elle est l'expression de la société et dépend de la manière de gérer les affaires publiques, de la volonté qu'on y met.



Immeuble d'activités artisanales et de commerces dans le Quartier Vauban, à Fribourg, plutôt déserté en ce dimanche matin d'octobre.

Deux projets urbains à Fribourg

Michael Gies

Architecte

Agence Common & Gies, Fribourg-en-Brigau, Allemagne

Présentation par Diego Peverelli :

Né en 1952, Michael Gies est diplômé en architecture de l'Université technique de Berlin en 1978 et il a également suivi les enseignements de l'UPA6, à Paris, entre 1974 et 1975. Mais c'est à Berlin qu'il commence sa vie professionnelle de 1978 à 1990 en travaillant sur différents projets de l'IBA (Internationale Bau Aufstellung) à proximité du mur aujourd'hui disparu, notamment comme collaborateur auprès de Rolf Gutbrod, Frei Otto et Alvaro Siza. Installé à Freiburg-im-Brigau en 1990, il démarre sa propre activité d'architecte avec Fred Rolf sur la réhabilitation des casernes Vauban dans le contexte alternatif et associatif propre à cette opération. A partir de 1996, il exerce dans le cadre de l'agence Common & Gies en qualité d'associé fondateur. Ces dernières années, Michael Gies est intervenu comme professeur invité dans différentes écoles : à l'École de design de l'Université du Québec, à Montréal, en 2004 ; à l'École d'architecture de Strasbourg en 2004-2005.

Deux opérations urbaines de grande envergure sont en cours à Fribourg-en-Brigau, modifiant sensiblement la face de cette ville de 200 000 habitants, dont 30 000 étudiants, caractérisée par une forte présence d'administrations et d'emplois tertiaires, et une quasi absence d'industries. Située à 70 kilomètres de Bâle, Fribourg est une ville plutôt résidentielle en bordure de la Forêt-Noire, très prisée des retraités comme lieu de villégiature. Nous sommes effectivement ici au sud de l'Allemagne et le Land de Bade-Wurtemberg est un peu l'équivalent allemand de la Côte d'Azur pour les Français. Il paraît même qu'il y fait beau... Comme de nombreuses autres villes de la région, Strasbourg ou Bâle par exemple, elle présente un centre ancien attrayant avec une belle cathédrale, etc. La pression immobilière y est forte et le marché foncier élevé comme souvent dans les autres villes du Sud du pays, Munich notamment. Deux grandes zones de développement permettent donc de faire face à la demande exprimée sur l'agglomération : la friche militaire des casernes Vauban, à proximité du centre ville, et plus loin en direction du Rhin, les anciens terrains d'infiltration des eaux usées, comme le nom de Rieselfeld l'indique, vaste territoire d'urbanisation nouvelle.

Urbanisation neuve à Rieselfeld

Ce territoire situé à environ six kilomètres du centre ville était à l'origine boisé et comportait un étang en son milieu. Le concours organisé en 1994 conclut à l'assèchement des terrains et à leur urbanisation selon deux axes perpendiculaires induisant la création de quatre quartiers et la pénétration du tramway et des espaces verts jusqu'au centre de la zone considérée. Certains éléments du paysage existant ont été maintenus dans l'aménagement comme les fossés et d'autres dispositifs d'assainissement naturel. L'aménagement s'est attaché à valoriser le quartier dès le début, pour le bien-être des premiers habitants, avec la venue du tramway sur l'axe central, le transfert d'équipements existants et l'implantation de nouveaux. C'est ainsi qu'une école réputée du centre ville est venue s'insérer dans le quartier, contre l'avis même des parents et des enseignants, par la volonté de la ville. Le Club local de basket classé en première division a été également domicilié dans une nouvelle salle de sport construite à sa mesure. Ces actes forts ont facilité le lancement du quartier par leur effet d'entraînement.

Le principe de composition urbaine y est simple et traditionnel, avec des îlots organisés selon une trame de voirie orthogonale. L'étude des quartiers anciens a conduit à l'adoption d'un profil de 22,5 mètres pour la voirie principale, jugé nécessaire et suffisant pour l'implantation d'arbres d'alignement et l'installation d'espaces intermédiaires entre les voies de circulation et les habitations. Les urbanistes ont imposé des règles précises sur l'architecture à développer, telles que des hauteurs de socle, des niveaux d'attique en couronnement et, bien sûr, les gabarits construits. Des couleurs ont aussi été prescrites. Le résultat plus ou moins heureux des immeubles réalisés démontre qu'il est illusoire de croire que l'urbanisme suffit à garantir une certaine qualité des bâtiments. D'autres secteurs sont administrés avec moins de règles et depuis deux ou trois ans, l'urbanisation a changé d'échelle afin de répondre à la forte demande d'un habitat plus individualisé. Les coûts fonciers élevés ne permettent toutefois pas d'envisager un habitat véritablement individuel et le développement se poursuit sur certains secteurs avec des maisons de ville édifiées en mitoyenneté.

Néanmoins, l'urbanisation de Rieselfeld ne se réduit pas à une question de bâtiment : la façade y est beaucoup moins importante que le mode de vie induit au quotidien. Les habitants le démontrent à leur manière comme dans cette voie en impasse annexée l'été en aire de jeu et de repos.

Singularité du quartier, l'église œcuménique édifiée sur l'axe est la seule du genre réalisée en Allemagne depuis la guerre. Elle comporte deux salles réservées respectivement aux cultes protestant et catholique de part et d'autre d'un espace central, mais

l'ensemble peut fusionner en un seul volume grâce aux murs coulissants latéraux en béton, chacun pesant une trentaine de tonnes. Fruit d'un concours d'architecture, cette église en béton brut et sans clocher, œcuménisme oblige, est la seule réalisation un peu provocante du quartier. Mais que l'architecture soit un sujet de débat n'est pas fait pour me déplaire. Issu d'un concours international anonyme, le lycée du quartier est l'œuvre d'un architecte bâlois et je me souviens que la présentation des projets permettait aisément d'identifier l'identité nationale de leurs auteurs.

*L'église œcuménique
du quartier Rieselfeld,
toute de béton brut,
dont les deux lieux de
culte peuvent se réunir
en un seul espace.*



Restructuration du Quartier Vauban

Outre Rieselfeld conçue comme une ville satellite, Fribourg dispose avec le quartier Vauban d'un second lieu de développement pour faire face à la croissance de sa population. Cette ancienne caserne occupée par l'Armée française au lendemain de la Deuxième guerre mondiale est restée longtemps une cité interdite aux Fribourgeois. Au départ des Français, cette friche militaire a connu une succession de



Un silo de parking à l'entrée du Quartier Vauban et deux typologies d'habitat intermédiaire dont une qui intègre la voiture à rez-de-chaussée, dans une cour pavée en léger décaissé.



statuts conformément à l'organisation politique et administrative allemande, l'Etat fédéral (Bund) héritant de la friche militaire et la revendant à la région (Land Bade-Wurtemberg), puis la région la cédant à la ville. Indifférents à ces tractations, les squatters n'ont pas attendu pour s'y installer, imposant leur présence sur quatre bâtiments de la caserne. Tolérés puis acceptés, ces premiers habitants ont donné le ton de ce quartier avec leurs bricolages caractéristiques et leur culture alternative. D'autres bâtiments ont ensuite été reconvertis en résidences pour étudiants. Puis le quartier a connu le développement concerté qui fait aujourd'hui sa notoriété. Le recyclage et la valorisation des existants ont prévalu dans l'aménagement de ce site gagné par la nature et aujourd'hui dominé par la présence de grands arbres adultes. Ce caractère "vert" a été maintenu dans l'aménagement, voire amplifié, avec le maintien des tracés existants et la création d'un grand axe central aujourd'hui emprunté par le tramway. Plusieurs tranches de réalisations neuves sont venues étoffer le bâti existant reconverti au terme de démarches participatives. Les nouveaux bâtiments privilégient l'orientation Sud - on a conservé le principe initial de rues tracées d'est en ouest - pour se conformer aux critères d'une architecture bioclimatique recourant aux apports solaires, avec des réalisations expérimentales assez poussées dans ce domaine. Les maîtrises d'ouvrage sont diverses. Une partie des réalisations relève de la promotion, une autre de particuliers arrivés en ordre dispersé ou bien regroupés sous forme de collectifs d'autogestion. Ce fut une surprise pour la ville de constater l'intérêt suscité par cette opportunité foncière. Certaines rues ont donc été découpées en parcelles de 6 à 7 mètres de large pour satisfaire cette demande privée.

La place faite à la voiture est une autre caractéristique fondamentale de l'opération. Les nouvelles rues sont débarrassées des voitures. Il est bien sûr possible d'y circuler pour accéder aux maisons mais pas de s'y garer. Certains immeubles enfouissent tout simplement la voiture sous les habitations, mais il existe surtout des garages en silos aériens à l'entrée du quartier. Le ratio pris en compte dans le quartier est de 150 voitures pour 1 000 habitants, soit le tiers de la norme habituelle à Fribourg. De fait, les modes de déplacement sont différents avec 64% de habitants du quartier circulant à pied ou à vélo. Pour mémoire, la statistique courante tant en Allemagne qu'en France fait état de 50% des déplacements effectués en voiture, 30% en transports collectifs et 20% à pied ou à bicyclette.

L'aménagement privilégie en conséquence le sol naturel et les plantations, avec des eaux de pluie collectées dans des fossés ou des noues vertes. La tradition locale visible en centre ville de la rigole centrale est reprise sur les rues du quartier. La question de l'énergie est réglée par une centrale commune à tout le quartier et l'ex-



L'axe central du Quartier Vauban emprunté par le tramway avec ses pelouses et ses noues plantées : un patrimoine naturel conforté par l'aménagement, côté rue et côté jardin.



igence d'économie est prise en compte par l'architecture qui privilégie le groupement en mitoyenneté. La réalisation de volumes compacts répond à cette volonté (label "Habitat passif"), mais également à une économie générale de la construction. Les travaux scientifiques sur l'éclairage naturel et les apports solaires trouvent de nombreuses applications afin de tendre vers l'autonomie énergétique des bâtiments. Ces recherches alimentent le débat entre écologistes chevronnés et urbanistes soucieux de forme urbaine quant à l'orientation des bâtiments. Le Quartier Vauban multiplie ainsi les compromis entre plusieurs courants de pensée.

L'opération doit son originalité au débat social orchestré par le Forum Vauban, association qui préside au développement du quartier et trouve son origine dans les premières associations d'étudiants ou de squatters. L'intensité du débat et les discussions conduites depuis les années 1980 ont eu pour résultats toutes ces réalisations innovantes qui caractérisent le quartier. La concertation exige de l'architecte bien d'autres compétences et pas mal de patience : il doit savoir construire avec des moyens limités et passer beaucoup de temps à communiquer sur les projets entre voisins. Nous en avons fait l'expérience sur quelques réalisations. Les volumes bâtis en sont très simples et compacts, avec une structure en béton conçue comme des étagères où chacun peut choisir sa place, le nombre de pièces et la configuration de son logement sur un ou deux niveaux. Les façades au sud comportent 50% de surfaces vitrées, celles au nord seulement 20%. Les circulations extérieures sont beaucoup plus que des coursives : de vrais trottoirs aériens. La démarche urbaine est ainsi transposée à l'échelle du bâtiment.

Le Quartier Vauban jouit aujourd'hui d'une certaine image et suscite une attente parfois excessive. Les gens viennent à Vauban pour y trouver un certain type d'habitat plutôt naturel et décontracté. Il existe désormais un style Vauban. Jugeant l'architecture du quartier très diversifiée, notre volonté de faire simple et rationnel s'est parfois heurtée à l'opposition des habitants qui recherchaient cette image attribuée au quartier. Il a fallu résister. Au bout du compte, nous avons respecté à 100% la demande des habitants sur l'organisation intérieure et à 50% leur désir sur l'aspect extérieur, lequel exige forcément un compromis avec l'intérêt collectif.

Mais il n'y a pas que Rieselfeld et Vauban à Fribourg. D'autres initiatives s'inspirent de ces expériences et quelques réalisations phares en témoignent comme l'Institut de recherche des techniques solaires ou encore l'usine de fabrication de panneaux photovoltaïques, l'un des rares lieux de production sur Fribourg. Quant au centre ancien, le consensus social juge important de n'y rien changer. Pour résumer l'expérience de Fribourg, je pense qu'il faudrait parler de "Haute qualité de vie quotidienne".

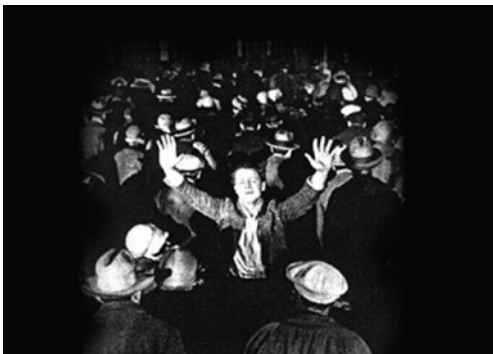
Billet humoristique

Serge Renaudie

Architecte-conseil du département de la Marne

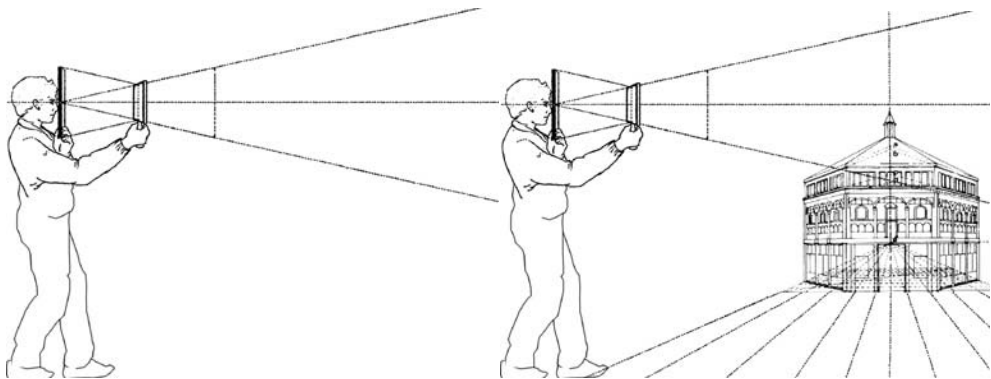
Il m'a été demandé de répondre à la question : « comment agit le conseil confronté à des points de vue différents ? », laquelle s'inscrit dans la continuité de celle posée l'an passé : « dans quel Etat j'erre ? ». Question pertinente qui nécessite, préalablement à toute tentative de réponse, de savoir ce qu'est un point de vue et donc, de quoi et d'où causons-nous ?

La première définition fournie par l'ami Robert est : « un endroit où l'on doit se placer pour voir un objet le mieux possible », donc, « un endroit d'où l'on jouit d'une vue étendue, pittoresque : un panorama ». Je vous avouerais d'entrée que ces points de vue ou panoramas figurant sur les cartes routières des années 1960 ont été des moments importants de ma sensibilisation au paysage ; mon père en faisait des arrêts pipi au bord des routes. La seconde définition dont le premier usage daterait de 1670 stipule : « manière particulière dont une question peut être considérée : un aspect, un côté, une optique, une perspective ». La définition nous place d'emblée dans l'espace et un petit retour nous replace dans l'histoire, au moment fondateur de la perspective auprès de Filippo Brunelleschi, à la naissance de l'architecte. Au début du Quattrocento, les rues de Florence étaient moins encombrées de shorts fluo et de jupettes fushia qu'aujourd'hui. Filippo se place dans l'encadrement du portail de ce qui sera sa grande œuvre, le Duomo, et regarde le Baptistère octogonal qui lui fait face. Il porte son oeil au dos d'un petit tableau de 41 cm au carré sur lequel il a reproduit cette même vue et dans lequel il a pratiqué un petit trou. La vue peinte est donc tournée vers la vue réelle. De son autre main, il place un miroir devant cette vue



peinte de manière à ce qu'elle s'y reflète et qu'il puisse la voir en ayant placé son œil dans le trou pratiqué dans le tableau. Il voit alors cette image peinte reflétée dans le miroir s'adapter parfaitement à l'environnement et donc, remplacer la vue réelle du Baptistère. Filippo vérifie ainsi que sa méthode de dessin est juste. Filippo venait d'inventer la perspective dite légitime et le point de vue unique. Il montrait ainsi que l'on pouvait appliquer une règle, et une seulement, pour s'insérer dans le réel. Surtout, le miroir lui permet de vérifier que le peint - le faux en quelque sorte - peut très bien s'adapter et s'intégrer au vrai... Que la représentation peut prendre place dans le réel. Ensuite, que l'endroit d'où c'est possible est inclus dans la représentation, donc dans le faux. Enfin, que l'endroit d'où le regard s'exerce est l'unique lieu pour voir la projection de l'infini reflétée dans le miroir, donc située en arrière de sa tête : l'infini en arrière-pensée en quelque sorte. Ce jeu n'est pas innocent car il place le point de vue dans la projection et la constitution de l'Ego. Et nous savons que les architectes n'en manquent pas.

Outre un certain voyeurisme, cette pulsion scopique poussera certains individus à chercher à comprendre quelle place pourrait prendre le faux - le représenté - dans l'ordre des choses et par quel biais malin faire passer un projet pour du "vrai". Jusqu'alors, quand la commande d'un édifice était entérinée, une multitude d'avis se combinait pour réaliser ce qui avait été vaguement décidé. Chacun arrivait avec sa recette, son savoir-faire et ses intérêts d'artisan ou de confrérie. Le Dôme de Florence ne dérogea pas à cette absence totale de sérieux : alors que l'immense transept était construit, on ne savait pas en réaliser la coupole et le corps de la cathédrale en restait absurdement démunis. Il fallut le culot du jeune Brunelleschi pour oser l'impossible et construire contre tous les maîtres de l'époque « l'immense structure dressée au-dessus des cieux et ample à couvrir de son ombre tous les peuples toscans ». La règle mise en place par Filippo a pour objectif non seulement de gérer les diminutions, les profondeurs et l'éloignement, mais surtout de mettre en œuvre une compo-

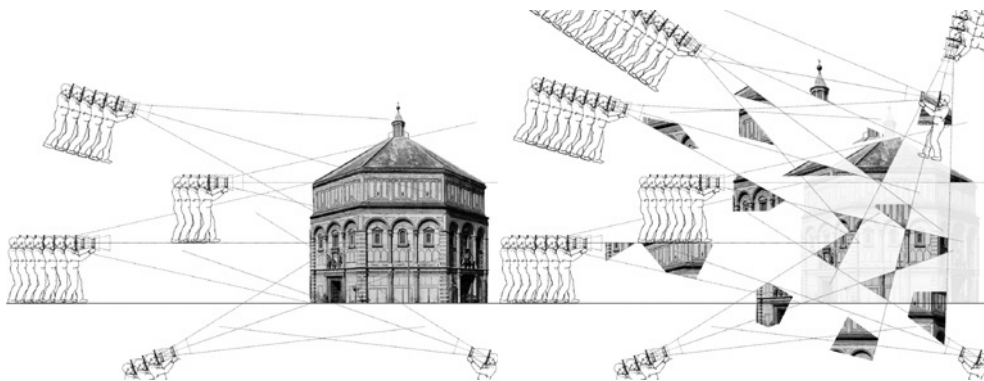


sition et une ordonnance de ce qui était non plus une représentation du monde mais la présentation d'un monde imaginé, donc projeté en lieu et place du monde réel. La perspective devenait ainsi une méthode de composition du futur. La détermination d'un point de vue unique est devenue pour Filippo une nécessité politique pour répondre aux ambitions des décideurs, dans la mesure où il a pu vérifier que l'accumulation des compétences et des savoir-faire ne suffisait plus, et qu'il fallait quelqu'un pour assumer le futur et organiser la réponse. L'architecte était né.

Passons sur les siècles et les manuels d'Alberti, Serlio et compagnie. Notons qu'au passage, l'architecte fourgua la perspective à la peinture, laquelle mit cinq siècles à s'en débarrasser. Passons sur l'ère industrielle qui vit l'architecte tenter de s'adapter, modulo-modulant, à la standardisation et à l'empaquetage comme Chef de rayons, pour arriver à l'époque actuelle.

Aujourd'hui, à l'ère de l'image, nous sommes arrivés, mutatis mutandis, à la démultiplication des points de vue : à la "polyfocalisation". Le point de vue de Filippo établi depuis le trou pratiqué dans le tableautin s'est enrichi de la capacité d'user, à l'instar de l'appareil photographique, de différentes focales. C'est ainsi que sur un même sujet, il existera plusieurs points de vue et chaque point de vue admettra plusieurs focales.

Prenons pour exemple un projet de recomposition urbaine ou de renouvellement urbain selon la dernière appellation en vigueur. Autour de la table les élus, derrière les élus, les chefs de services, puis les chargés de mission. A côté, les représentants de l'Etat : le Préfet, le DDE, le DIREN, etc. Derrière chacun, les chefs de service ou chargés de missions respectifs. L'élue en charge des services techniques regarde le quartier d'un œil technique. Derrière lui, le chef du service du ramassage des ordures ménagères voit les camions-poubelles, le chef du service voirie voit les voiries, le chef du service assainissement voit les réseaux, et ainsi de suite... A côté du premier élu, celui en



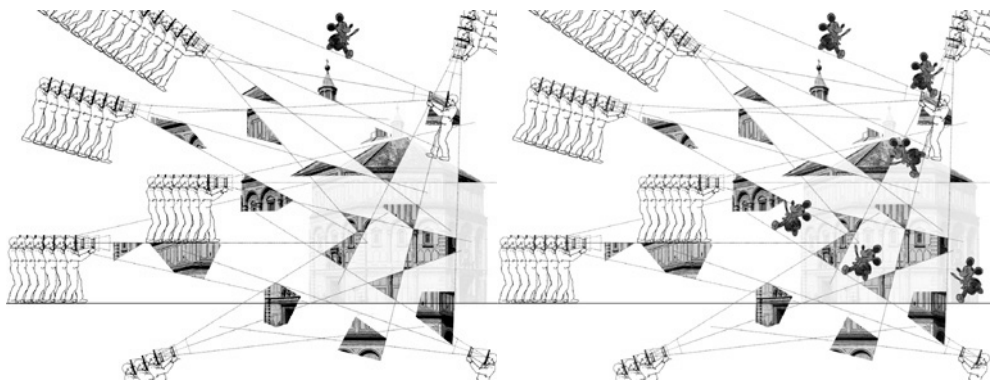
charge de l'Environnement et des espaces verts regarde le vert. Chacun placé d'un point de vue unique utilise sa focale comme un zoom braqué sur le sujet.

Le phénomène est identique du côté de l'État, en plus flou parfois. Il est vrai que souvent le chef de service ou le chargé de mission vient d'arriver, ou bien va partir, et alors il ne voit pas grand chose. Ceux qui arrivent sont reconnaissables à la manière dont ils plissent des yeux en réunion quand on leur demande si le dernier tableau demandé par l'ANRU est le bon !

Remarquons le glissement sémantique qui s'est effectué en cinq siècles et demi : ne rien voir ne signifie pas absence de point de vue. Ainsi on peut être aveugle aux choses et avoir quand même son point de vue en raison de la place occupée. L'important, c'est le poste ! A la queue leu leu, chacun progresse avec l'assurance d'avancer. Dans ce système, pas question de détourner les yeux et de poser des questions sur la pertinence de la file, ou sur la pertinence de l'amoncellement des ordures et la couleur des conteneurs : on tri-sélectionne avec enthousiasme sans penser à réduire les emballages. Cela ne fait pas partie de la question.

On peut ainsi avoir un point de vue arrêté sur un sujet dont on ignore tout, et d'autant plus assuré que l'on est nombreux ! Une file de taupes ne remet pas en cause la pertinence d'un point de vue établi, bien au contraire, chacun le conforte depuis sa place dans la file. Ainsi s'établit une masse de points de vue obstinément fixes et concomitants, traversé d'interrogations. L'objet - la ville - s'en trouve découpé, explosé en autant de morceaux qu'il existe de spécialistes aveugles ou borgnes.

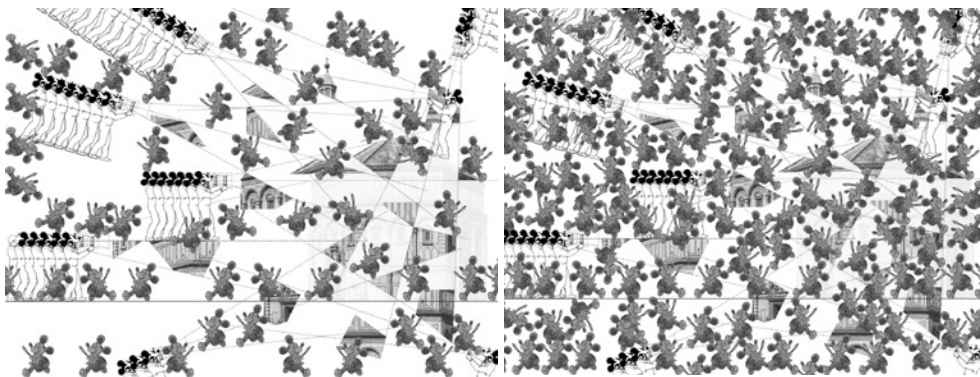
De plus, rien n'indiquait qu'entre le portail de Santa-Maria del Fiore et le Baptistère s'installerait une armée de Mickey bouchant la perspective. Pour résoudre cet afflux des candidats au point de vue, un nouveau dispositif perspectif dit "en bocal" a été créé : la télévision. Celle-ci regarde pour vous et rien ne vous oblige à rester dans les courants d'air d'un portail pour découvrir le sens du monde. Il vous est livré à domicile et vous pouvez dormir : tout s'y entasse indifféremment dans une surproduction



d'images. Celui qui prétend au point de vue derrière le tableau de Brunelleschi rêve de se voir dans le miroir. Le regardant s'identifie au monde organisé qu'il se représente. A quelle image démultipliée d'un monde chaotique la lucarne télévisuelle nous invite-t-elle à nous identifier ?

Le pouvoir - celui qui consiste à faire et défaire - s'en trouve également bouleversé : il n'est plus possible de prendre seul une décision. Chacun à son point de vue chez les élus : les maires et les conseillers municipaux, généraux, régionaux, les présidents de ceci et de cela. De cette orgie de points de vue naissent des alliances contre-nature, engendrant autant de monstres urbains : ZAC en chimère, zones commerciales en hydre à sept têtes, aménagements en guivre, corps de serpent et pattes de pourceau, projets de développement en sirènes remuant la queue au chant des promesses mensongères... Nous connaissons tous ces ensembles monstrueux qui laissent le territoire morcelé, explosé, sans connexions urbaines entre quartiers limitrophes de différentes communes. Nous connaissons tous les difficultés qui se dressent dès lors que nous tentons d'établir le contact avec les orgiaques décideurs. Rien ne rend plus sourd qu'un point de vue obstiné si ce n'est plusieurs. Dans ce monde hyper organisé, hyper administré et hyper informé, la confusion des proximités devient vite insupportable à force d'intolérance.

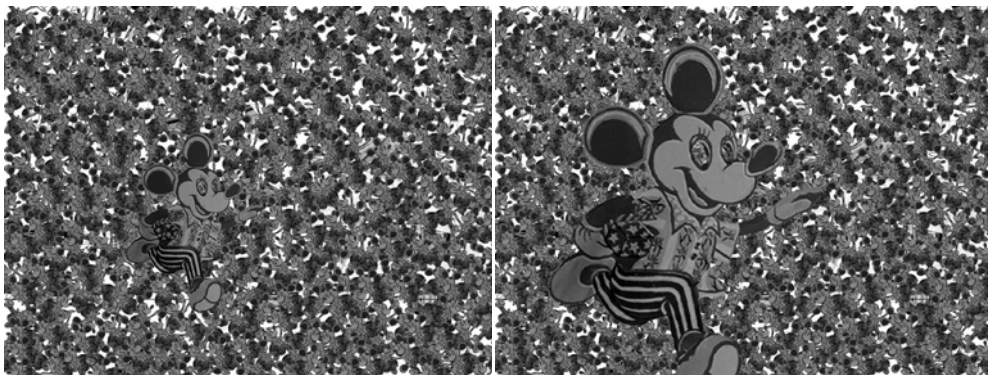
Prenons l'exemple d'une grande ville pétillante de l'Est francilien où les quartiers d'habitat social sont jugés excentrés. Anru à l'appui, on s'efforce de les désenclaver suivant le terme consacré, mais à l'horizon de dix ou vingt ans, ils auront été totalement intégrés à la ville. Mieux encore : une gare TGV est annoncée remplaçant ces quartiers à une heure de Lille et d'autres villes, dans l'avenir. De fait, les champs alentour se couvrent de ZAC et de projets, les prix montent et tout semble baigner ! Mais cet avenir est contredit par l'accumulation des points de vue : celui du maire dont la commune accueille la gare et qui prône, ZAC à l'appui, la rupture de toute continuité urbaine avec les quartiers d'habitat social, ceux des différentes communes entourant



cette ville et qui refusent obstinément de faire partie de l'agglomération. C'est à qui construira la prochaine zone commerciale pour piquer la clientèle de l'autre. Le dieu de l'urbanisme, c'est Hermès : mobilité, agilité et commerce ! Au moment où le regard porté sur les quartiers d'habitat social peut changer, les points de vue des uns et des autres brouillent encore plus les perspectives de sortie. Regarder ensemble notre futur semble être devenu impossible.

Dans le magma de points de vue, le conseil doit-il alors adopter une chorégraphie sautillante qui consisterait à passer d'un point de vue à un autre. Il lui faudrait alors des collants et des tutus pour faire des pointes devant les édiles, virevolter en assemblée... Cela risque de devenir lassant pour tout le monde.

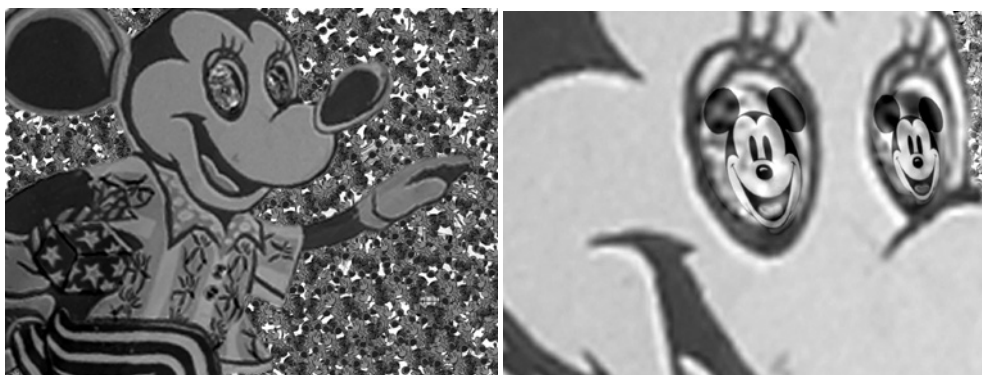
Le rôle du conseil n'est-il pas de provoquer un glissement des points de vue, de modifier les lignes de fuite et la perspective du projet pour que les regards se croisent de nouveau ? Même s'il faut au passage intégrer le dernier godemiché architectural devenu incontournable. Depuis vingt ans, les architectes se sont en partie dégagés du bâti pour envisager l'espace libre, ce que l'Asie nomme la vacuité, non pas un vide synonyme de néant, mais au contraire un vide lesté du poids des relations des choses entre elles. Ce déplacement de notre regard s'est accompagnée de la mutation des DDE qui évoluaient dans le même temps vers l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Et puisque j'évoque les DDE, qu'en est-il du Point de Vue de l'Etat, avec majuscules ? Quand les points de vue locaux se sont retrouvés sur un projet, encore faut-il que cette vision concorde avec le Point de Vue de l'Etat. Si la Parole de l'Etat est unique, comme on l'affirme dans les DDE, son Point de Vue, en revanche, peut être variable ! Le Point de Vue de l'Etat est sujet à de nombreux remaniements. Ceux qui ont la charge de faire concorder la Parole et le Point de Vue en ont parfois le tournis. Le Point de Vue de l'Etat est amnésique. Sous les spots doctrinaux du « renouveler c'est démolir », les engagements pris par l'Etat dans le cadre des GPV s'évaporent



devant les exigences nouvelles de l'ANRU. Le Point de Vue de l'Etat est à géométrie variable. En raison de partenariats intimes, le Point de Vue de l'Etat peut se démultiplier en autant de points de vue contradictoires. On peut ainsi refuser d'aider au financement d'une place publique et en même temps proposer de contribuer à la galerie commerciale attenante. Pour comprendre ce point de vue qui prétend aider le privé et non le public, il faut imaginer que la Caisse des dépôts est d'un côté chargée d'apporter les financements aidés de l'Etat, et de l'autre, les prêts aux investisseurs privés via ses filiales. Il est donc possible d'avoir un double point de vue sur un sujet comme il existe dans certaines officines des agents doubles. Le Point de Vue de l'Etat peut aussi être myope. Paris n'est pas le meilleur endroit pour évaluer les potentialités d'une commune qui, aux confins de la France, tente de survivre. Toutes les villes de France ne disposent pas d'une ZAC bourrée d'investisseurs s'arrachant les terrains à prix d'or pour financer leurs espaces publics. Amnésique, inconstant, variable et myope, tel apparaît parfois le Point de Vue de l'Etat.

Parfois seulement ! Car rendons hommage aux agents de l'Etat qui dans les DDE s'appliquent à trouver de la cohérence dans des situations compliquées qui les mettent quotidiennement en contradiction avec eux-mêmes dans un débat schizophrénique sur la neutralité du règlement. Car même le Règlement a un point de vue et celui-ci, véritable Alien, s'impose à l'agent prié d'abandonner tout sens des réalités. Il fut un temps - c'était alors la monarchie - où les philosophes affirmaient que « le droit d'agir selon les mouvements de la conscience est fondé sur la nature même de l'homme, qui étant commune à tous les hommes, ne saurait rien autoriser qui accorde à aucun d'eux en particulier la moindre chose qui tende à la diminution de ce droit commun » - Louis de Jaucourt. C'était au Siècle des Lumières. Aujourd'hui, avec l'électricité, on a tout éteint !

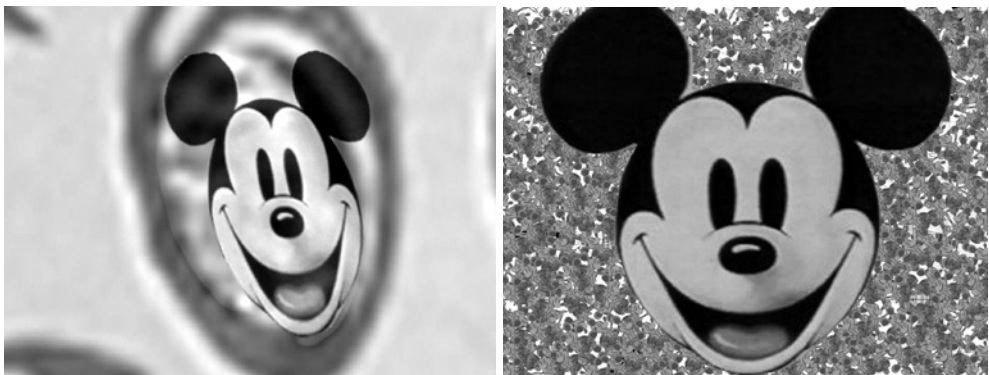
Raison, conscience et liberté sont les trois fées penchées sur le berceau du conseil. Les trois mamelles auxquelles il s'abreuve quotidiennement ? Que serait un conseil sans



cette faculté de l'esprit qu'est la raison face à des normes ou des règles trop vite affirmées. Que serait ce conseil sans cette liberté qui permet à celui qui le prodigue d'avoir de l'intuition quand d'autres ne connaissent plus qu'obéissance et soumission ?

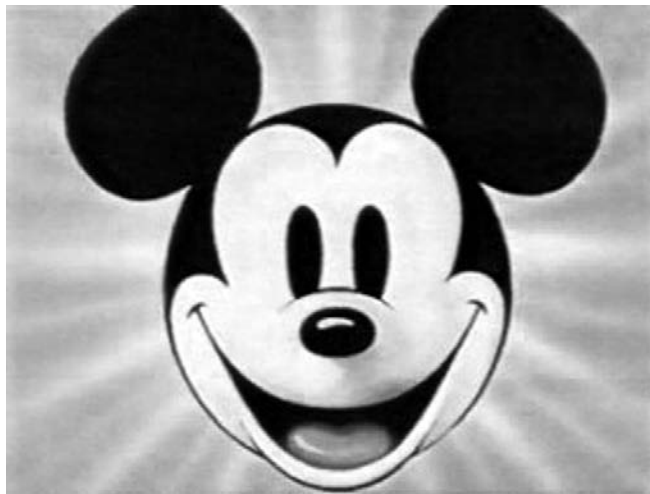
Confiant en sa nature, le conseil saute de son destrier et s'avance dans la cour de la DDE pour partager ce don commun à tous : réfléchir. Son rôle ne peut se réduire à penser pour les autres et sa volonté se raffermi à l'idée d'une pensée collective, car son savoir s'élabore auprès des autres. Telle est son éthique. Quittant son lit douillet à l'aube, l'architecte-conseil abandonne son ego avec son pyjama et laisse son dentier dans le verre pour ne pas rayer les parquets. Il prend aussi un bain pour éviter de tremper dans quelques délits d'initié. Sur le seuil, il embrasse sur les deux joues son expression architecturale chérie puis descend seul par l'escalier pour ne pas avoir à renvoyer l'ascenseur. Ainsi agit l'architecte-conseil guidé par son éthique et contraint par une déontologie que personne ne lui envie. Un architecte-conseil par DDE, une DDE par architecte-conseil : un pour tous, tous pour... mais où sont-ils tous passés ? Si les bottes de l'architecte-conseil résonnent ainsi dans la DDE, c'est qu'il a raté son entrée ou bien qu'elle est vide. Disons le franchement, les pas de l'architecte-conseil ne peuvent pas être les seuls à résonner ainsi sans raison. Espérons que les DDE ne vont pas continuer à se vider et que les agents formés à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ne passeront pas chez les géomètres ou les Bet dès lors qu'ils auront appris les ficelles du métier de bonimenteur ! Parce que le conseil dans le vide, c'est beau, mais seulement dans un jardin Zen à Kyoto... Dans un service de l'État français, c'est angoissant !

Dois-je encore évoquer la solitude de l'architecte-conseil le soir au fond du couloir, quand désinvesti et las, il rejoint son auberge pour ingurgiter son maigre dîner avant de s'endormir dans un lit froid ? Car l'architecte-conseil est aussi homme - quand il n'est pas femme - et cet homme éprouve le besoin de sentir dans la journée la chaleur



d'un engagement partagé pour réchauffer ses nuits. Enfin, pour pratiquer sa gymnastique dans le malstrom des points de vue, l'architecte-conseil doit parler depuis un lieu où le projet trouve déjà une certaine légitimité : un lieu respecté de tous mais aussi un lieu d'autorité, un lieu de parole et de raison, un logos ! Un creuset où la ville en devenir se pense loin des logorrhées administratives et commerciales. Un lieu où l'architecture, la ville et le paysage sont des domaines reconnus et partagés. Les DDE sont-elles ce lieu ? Sont-elles le bon endroit ? Sont-elles le porche de ce Duomo d'où peut s'évaluer la pertinence d'une pensée sur la ville et ses perspectives ? L'Etat est-il encore capable de porter un projet urbain, ou seulement d'ériger des guichets uniques ? Ne sommes-nous pas en train de porter conseil dans le néant d'une bureaucratie où tout écho meurt étouffé aux bords même de nos lèvres de conseiller ?

Architectes-conseils d'un Etat qui se cherche, devons-nous engager une mutation radicale et devenir à notre tour de gros Mickey portant la joie et l'amusement dans la Ville Spectacle où s'entassent des architectures chatoyantes comme autant de prothèses avantageuses, promesses d'un plaisir factice ? Devons-nous enjoindre nos contemporains à renoncer à comprendre l'architecture pour se contenter d'en sucer les façades ? Ne devons-nous pas, nous-même, cesser de raisonner contre la démolition du parc social pour nous adonner, tels de nouveaux prêtres licencieux, aux plaisirs d'un nouvel hédonisme urbain dans une ville d'où les pauvres sont chassés ? Et chanter sur un air de branle, en nous crevant les yeux devant les villes momifiées, les quartiers en souffrance et sur les gravats des Hlm assassinées : « Ah, mon Dieu, que les pauvres sont tristes, ah mon Dieu que les pauvres sont chiants... » Dites-moi que j'ai tort !



Conclusions

Martin Steimann

Architecte

Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Le propos humoristique de Serge Renaudie sur le rôle du conseil dans le système français m'inspire deux réflexions. La première porte sur le risque que peut comporter la multiplication des points de vue pour le projet architectural et urbain. Fractionner un questionnement global en de multiples sous questions techniques ne doit pas compromettre le projet dans son ensemble mais l'enrichir en veillant à la hiérarchisation des propos. Quant au conseil que vous incarnez, il ne doit pas se laisser diviser et absorber par des préoccupations spécifiques pour garder en tête la vision d'ensemble du projet et le résultat final. Cela me permet d'enchaîner sur le rôle primordial du maître d'ouvrage.

Aucune commission, aucun jury ne peut imposer une architecture contre la volonté du maître d'ouvrage, d'autant plus quand il s'agit d'une collectivité publique. Impensable de lui forcer la main ! Il n'y a pas d'architecture sans maîtrise d'ouvrage, c'est un truisme de le dire. La situation la plus favorable consiste indéniablement à avoir une personnalité forte, avec laquelle engager un face-à-face fructueux même s'il est parfois animé et conflictuel. Il faut comprendre l'appréhension du maître d'ouvrage qui confie en partie la responsabilité d'une opération à un jury. Ses craintes sont légitimes. Le P-dg de Novartis qui ne délègue pas et assume toutes les décisions, y compris sur des points de détail comme le pavement, en est un bon exemple. Les premiers bâtiments du Forum Novartis sont ses choix personnels. Cette affirmation de la maîtrise d'ouvrage ne contredit pas la procédure des concours ou des consultations, bien au contraire. Les jurys sont là pour éclairer le décideur. A cette occasion, un dialogue peut s'établir et les arguments se développer, du moins quand ces jurys sont attendus, bien composés et bien tenus, et non pas réduits à une simple formalité. Le fractionnement compromet également l'intérêt des débats en séance quand chaque membre du jury ne représente que son seul domaine de compétence. La qualité finale dépend d'une vision générale intégrant les différents aspects techniques et économiques. La démarche de Quintus Miller est représentative de cette prise en compte globale, laquelle intègre les contraintes techniques mais aussi industrielles et

productives de l'entreprise générale pour en faire les données constitutives de la définition du concept architectural, et cela dès le départ et non pas en cours de route.

Les règlements longuement évoqués ne sont là que pour éviter le pire. Pour autant, il est important de comprendre qu'ils ne sont pas tombés du ciel. Ils ont été édictés pour des raisons précises à un moment donné, mais il est vrai que ces raisons peuvent changer. A Bâle, l'administration cantonale joue un rôle fondamental dans le climat général qui entoure les opérations d'urbanisme ou de construction et elle détermine sensiblement les conditions de travail faites à l'architecte. La commission, les experts et les conseils ne sont toutefois pas mobilisés quand les conditions normales de réalisation sont satisfaites. La machine se met en marche seulement lorsque la question est particulièrement délicate et sensible, notamment quand l'opération touche à l'environnement ou au patrimoine. Heureusement, nous n'avons pas en Suisse cette règle du périmètre des 500 mètres autour des monuments historiques qui sévit en France comme un interdit, un tabou absolu ou presque. Nous pouvons encore construire chez nous à côté d'une cathédrale, au terme d'un débat contradictoire argumenté. (Un intervenant fait valoir que cet interdit n'existe pas plus en France qu'en Suisse, et qu'il convient pareillement d'obtenir sur le projet l'accord d'une commission locale ou nationale pour construire dans ces périmètres sensibles. La négociation n'est pas l'apanage de la Suisse ; elle y est seulement mieux pratiquée, et les commissions y semblent plus ouvertes et réceptives à la modernité.)

Dans le concert des avis, il ne faut pas oublier les médias et le rôle qu'ils ont à jouer. Le citoyen ne peut pas être qu'une victime passive. Il faut lui donner les éléments d'information et les moyens d'une réflexion sur le cadre de vie. L'architecture doit être présente dans les journaux, dans la grande presse, et pas seulement dans les revues spécialisées. La presse alémanique en est un bon exemple, avec des rubriques installées et des chroniqueurs attirés et avisés. Tel journal suisse proposait il y a deux ou trois jours un article intitulé en substance « on peut être fier même sans architecture mondiale » qui donne une idée du ton employé et démontre que l'architecture est perçue comme une expression relevant de la quotidienneté, qu'elle est une valeur d'usage pour tout un chacun. Certes, des architectures exceptionnelles d'envergure internationale sont nécessaires, mais elles doivent s'accompagner d'une très bonne architecture quotidienne sur les programmes courants de la ville ordinaire. Cette architecture que j'appellerais « normale », c'est elle qu'il faut soigner ! De même que l'école est là pour former tous les enfants sans exception et non pas des génies, lesquels n'en ont pas besoin. L'école - puisque nous en parlons - devrait être un lieu

privilegié de constitution et de diffusion de la culture architecturale comme tout le système d'enseignement en général, jusqu'aux universités. La discipline est d'ailleurs beaucoup trop isolée. Il conviendrait de la relier aux autres champs de connaissance. Le renouveau de l'architecture suisse procède en partie de tels rapprochements et du repositionnement de la préoccupation architecturale au sein de la société, avec cette dimension d'usage et la part d'appropriation que cela suppose.

Ce renouveau est aussi le fruit d'une conviction profonde et partagée, à savoir qu'il convient de ne pas dissocier conception et réalisation et de les considérer comme un tout. Toutes les écoles d'architecture suisses ont constitué et développé leur enseignement conformément à cette idée, cultivant un lien étroit entre théorie et pratique. Il est impératif de ne pas scinder l'architecture en deux domaines, celui de la réflexion et celui de l'action, car il n'y a pas de recherche architecturale sans applications. Le renouveau constaté repose sur l'articulation d'une recherche théorique et d'une pratique dans les conditions réelles de production. L'ancrage dans la matérialité et le concret est la raison d'être de l'architecture. De même que l'architecture s'apprécie construite, dans son environnement et sous la lumière. Celle dont nous bénéficions aujourd'hui est magnifique : l'architecture n'est jamais aussi belle qu'à l'automne quand la lumière se fait plus douce. Sans être moi-même Bâlois, je vous remercie encore d'avoir choisi Bâle pour votre séminaire annuel.





La tour de la Foire de Bâle - notre hôtel - nouvelle et unique émergence de la ville sur la rive orientale. Morger & Degelo, avec Daniel Marquez, architectes. 2000-2003.

Contributions

Bâle, humblement érotique

Pierre Bolze, architecte-conseil du département de la Sarthe

L'hôtel de la Messerplatz à Bâle (Morger & Degelo, architectes), les opérations de Quintus Miller, également à Bâle, et le quartier Nouvel de Mulhouse figurent trois temps forts de notre séminaire parmi les trésors de sensations que recèle le triangle helvético-franco-allemand.

L'arrivée à l'hôtel est toujours un grand moment. Le franchissement de la porte d'entrée - souvenez-vous du sas cylindrique - marque de manière impalpable le début du séminaire. L'ambiance ou mieux, le look de l'hôtel, permet immédiatement de médire ou d'encenser le bureau des architectes-conseils, lequel sera jugé sur sa capacité à remonter la pente ou à maintenir la qualité et la tenue de notre réunion pendant trois jours. Il permet plus subtilement de prendre la température locale, du sourire aseptisé des réceptionnistes au mouvement erratique des ascenseurs. Mais le principal intérêt de l'hôtel de la Messerplatz réside dans ce que le bâtiment révèle de la vraie nature des Suisses, à vrai dire assez coquine. Prenez sa façade. Une austérité de bon ton, à la trame régulière, au porte-à-faux juste comme il faut. Pas de ces concombres érotiques ("erotic gherkin") en bas résilles qui jalonnent aujourd'hui la Tamise ou la rive de la Méditerranée ! Une fois dans la chambre, c'est la totale : la baie intégrale, vitrée de haut en bas. Pas de balcon superflu. De toute sa taille infiniment petite, l'individu fait face à la ville voyeuse et croqueuse. Il n'y a plus qu'à faire son choix entre l'exhibitionnisme ou le repli dans les recoins cachés de la chambre. Hésitation légitime. La raison l'emporte ; on court se réfugier dans la salle de bains. Là, c'est le piège : la lumière vient du sol. Les néons crachent leurs feux depuis le plancher de verre dépoli. Ce n'est plus le visage que l'on éclaire mais l'entrejambe. Le délire sexuel envahit l'espace soudain érotisé. On se ressaisit, on se calme, on cherche à penser à autre chose. Pour dérivatif, une question apparaît vite formulée : « Comment change-t-on les fluos ? » On palpe les angles, on s'attarde sur les saillies et l'on se retrouve nu en train de tourner à quatre pattes dans la salle de bain. Au même instant, on imagine cent architectes-conseils en train de faire de même, dans la même position, dans le même appareil... Flash : le haut de la tour s'allume en rouge, pinacle des soirées dansantes bâloises. Et soudain un superbe noir s'encadre dans la porte : « Vos valises, Monsieur ».

Je referme ici l'album porno que la direction avait omis d'enlever depuis le dernier congrès des Lutinistes, et je me prépare à aborder enfin l'architecture.

Notre confrère bâlois Quintus Miller résume à lui seul assez bien le véritable génie architectural suisse dont aucune revue n'arrive à rendre véritablement compte. Car l'espace ne se révèle pas ici par des signes extérieurs. Le bonhomme en est l'expression, anti star dans le look et plutôt moyen de proportions. Mais une pertinence d'analyse infailible : l'œil absolu. L'architecture suisse existe parce que les conditions pour la faire sont réunies : une maîtrise d'ouvrage qui fait confiance à ses architectes pour construire autant que pour penser, un garde-fou urbain qui vient des architectes eux-mêmes, majoritaires au sein de la Commission consultative qui vise les autorisations de construire. Et puis, il y a l'argent, encore que... Et des entreprises restées dans le moule de l'artisanat, exécutants fidèles avant d'être centres de profits. Souvenons-nous sur ce point de la peur que la Suisse, par europhilie militante, n'adopte sous l'effet de la concurrence la formule de l'entreprise générale. Et pour finir, des architectes correctement formés à leur métier. Je renvoie pour cela à la fin de la remarquable conférence de Martin Steinmann.

Mais Quintus Miller, c'est aussi les deux bâtiments visités, minimalistes comme il se doit, de l'école Volta et des logements du Schwarzpark. Deux contextes différents, deux programmes qui n'ont rien à voir et deux résultats également très différents, mais une même subtilité dans l'art du frôlement, dans la maîtrise du passage du frontal au latéral. Dans l'école, on glisse littéralement d'un patio à l'autre dans l'épaisseur du bâtiment. Les logements, pourtant très présents, s'esquivent eux aussi dans le parc, glissés de biais. Ces ouvrages pourtant sont conséquents. Une belle leçon.

Faut-il alors se faire du mal et parler de Mulhouse ? Se taire serait manquer à la déontologie des architectes-conseils. Le carré mulhousien en version contemporaine ? Un ratage ! Le logement social est définitivement insoluble dans le star system. Que penser des maisons adossées et mono orientées de Shigeru Ban, l'une tournée vers le soleil, l'autre côté ombre, et pourtant rigoureusement identiques jusqu'à l'inanité des détails d'exécution ? Que penser des cubes de Duncan Lewis & Associés avec leur grillage pour tout horizon ? Et des serres de Lacaton & Vassal aux généreuses terrasses parfaitement déplacées sous le climat alsacien ? Est-il si magnifique le bardage *cheap* de Jean Nouvel qui transforme, par contraste, la superette du quartier en sommet de raffinement ? Et que dire de l'espace public réduit à des bouts de bitumes ceinturés de grillages minables.

Accepter cela serait pour moi donner raison à ce directeur d'office Hlm que j'ai combattu pendant sept ans au Mans, sans succès, lequel affirmait qu'il fallait mettre un

terme au logement social comme terrain de d'expérimentation. Sous ce prétexte, il ne faisait que commander des architectures serviles.

Il est facile de convoquer des architectes en mal de notoriété. Il est tentant de procéder par raccourci quand on est englué dans la banalité d'une production économique. Il est plus difficile d'admettre que l'innovation, en l'absence d'argent, ne peut que reposer sur un travail d'une exigence incroyable : un travail de fourmi d'une totale humilité dont on est sûr qu'aucun média ne rendra compte.

« J'aime que les objets me foutent la paix », disait en substance Jean Nouvel dans une interview récente, vantant sa production de designer. Que n'est-il architecte ! La leçon toute simple de Bâle montre qu'il n'est pas interdit de lui préférer le discret Quintus Miller:

(*) Evidement, adressons ici un énorme merci à tous ceux qui se sont impliqués sans compter dans l'organisation de ce voyage.

,

Le volume du restaurant, mégastructure en porte-à-faux sur l'entrée et l'avenue.



Conception suisse et caprices

Catherine Lauvergeat, architecte-conseil du département de la Meuse

L'architecture qui fait les beaux jours de Bâle m'a laissé une curieuse impression de facilité, pour ne pas dire de gratuité. Dans ce pays placé à l'écart des ravages de l'histoire, comme soustrait aux épreuves, la liberté semble un don du ciel jamais disputé ni conquis. La facilité semble inscrite dans les gènes de tous, y compris des architectes qui donnent l'impression de se mouvoir et de pouvoir agir comme bon leur semble. Aujourd'hui consacrés, les Diener et les Herzog & de Meuron, peuvent manifestement réaliser toutes leurs lubies sans frein ni contrôle. Ils peuvent librement convoquer les coloristes ou les artistes de leur choix et les faire intervenir selon leur bon plaisir dans un consensus social désormais acquis. On a l'impression d'être en présence d'enfants gâtés qui se passent tous leurs caprices.

C'est ainsi que le verre coloré rapporté devant les façades de l'immeuble Diener pour Novartis ne répond à aucune nécessité réelle. Totalement déconnecté du plan des bureaux, il est là pour faire beau. Du minimum expressif des plateaux on passe à l'effet gratuit de façade. Certes, il est plaisant ce verre chatoyant sous le soleil, mais il apparaît un peu vain, imposé à tous d'autorité. Quel sera le vécu des occupants que l'on imagine attentifs à la couleur du ciel ? En revanche, son éclat ou son brio satisfait la firme pharmaceutique qui entend soigner son image et poser en amie des arts. Coup de pub, plaisir esthétique et usage font-ils si bon ménage ?

En revanche, aucun plaisir n'émane de l'ensemble de bureaux Elsässertor réalisé par Herzog & de Meuron près de la gare centrale. La cour intérieure donnant accès au supermarché est sinistre : un trou noir ! Et la façade sur la rue aux éléments verriers inclinés, déboîtés et tendus de filets pour refouler les oiseaux fait froid dans le dos. Que penser d'un immeuble où même un oiseau se perd ? Que l'homme en arrive à produire une façade où les oiseaux pris au piège viennent mourir est symptomatique de l'impasse d'une architecture formaliste.

Cependant, la production de ces architectes n'a pas toujours été aussi caricaturale. Elle était au début attentive au programme et respectueuse de l'usage. Je pense au magnifique intérieur de la clinique pour tétraplégiques de Herzog & de Meuron, ou encore, à leur premier immeuble de logements. L'attention ne portait pas tant sur la gueule à donner au bâtiment ! Finalement, je conteste cette rigidité conceptuelle suisse, cette volonté d'abstraction qui relèvent de l'attitude dogmatique. Et cette

pauvreté de principe m'apparaît bien hypocrite. L'immeuble Diener en angle sur la place du Théâtre, au centre ville, montre la limite de l'exercice : à force de vouloir faire simple et abstrait, on en arrive à une nudité poignante et à un déficit d'urbanité patent. Trop poussée, l'abstraction dogmatique tombe dans le néant, aux antipodes du vivant. C'est probablement en remède à cette architecture dévitalisée que les confrères bâlois en viennent à accrocher du verre coloré en façade, comme un tableau décoratif pour dissiper l'ennui, une parure. Désincarnée, cette architecture fait peu de cas de l'usage.

Sur l'école élémentaire Volta de Miller & Maranta, le propos s'inverse, mais la critique est la même : faire une façade aussi dure par respect du référent industriel et intégrité intellectuelle relève également du dogmatisme. L'intérieur véritablement magnifique témoigne de la schizophrénie de cette architecture bâloise qui se pare de rigueur et ne veut rien montrer de sa richesse intérieure. La façade d'une neutralité sans prise ne laisse rien passer des patios en enfilade sur quatre niveaux. Quelle image cette école peut-elle bien renvoyer aux enfants qui s'y rendent le matin ? Dans cette école comme dans les autres cas de figure, la façade est mensongère. Elle ne montre jamais ce qu'il y a derrière. Mutique, elle abrite une merveille. Prolixe et décorative, elle habille la misère. La vitrine fonctionne dans les deux sens, le bon comme le mauvais. Je ne peux m'empêcher de penser que ce radicalisme dogmatique n'est possible qu'en pays préservé, épargné. Les Allemands d'aujourd'hui, par exemple, se montrent à l'opposé de cet esprit suisse : toute rigidité conceptuelle est bannie de leur cadre de vie. On laisse l'homme inscrire sa marque sur le territoire et s'épanouir dans l'habitation et ses abords. Le mouvement alternatif allemand se méfie des formalismes et des dogmatismes comme de la peste, même s'il n'est pas dénué d'autoritarisme et empreint d'une certaine culpabilité. Le rejet de la voiture dans le quartier Vauban de Fribourg témoigne à sa manière d'une forme de radicalisme qui vaut bien le formalisme de la construction suisse. Les fleurs qui poussent Cité Vauban peuvent être aussi vigoureuses que la boîte en béton suisse est rigoureuse.

Production bâloise et abus de position dominante

Vincent Sabatier, architecte-conseil du département de l'Hérault

Il est troublant, à Bâle, de voir que la commande de tous les bâtiments quelque peu emblématiques échoie à deux ou trois équipes, toujours les mêmes. Conférences et visites confortent cette impression d'un système complètement verrouillé, à commencer par la fameuse commission dite "Stadt Bild" qui instruit les permis de construire. Ce système semble fonctionner à la limite de la démocratie en dépit de toutes les formes de participation organisées sur le terrain : des procédures alibis ? Sous couvert de consultation de la population, on en revient à confier ces opérations à des professionnels réputés dont l'autorité et la compétence sont données pour incontestables. N'y aurait-il pas quelques arrières pensées ou stratagèmes derrière leur mobilisation sur les grands enjeux d'aménagement ? Le débat démocratique n'est-il pas muselé ? L'intervention d'architectes stars, tous enfants du pays, apparaît comme un moyen de faire taire les gens et de surmonter les situations de blocage inhérentes à un système participatif débridé, au point d'encourir la paralysie. Car cette participation sans limite peut être très préjudiciable aux architectes et aux projets développés. L'appel aux vedettes serait un moyen de garder le contrôle des opérations en instaurant un rapport de force. Le niveau de discussion, et a fortiori de contestation, ne sera pas le même en face d'une gloire internationale que d'un acteur local. Rien de mieux pour cadrer une parole invitée à s'exprimer. Encore une fois, ce système est trop bien huilé avec ses célébrités en place dans les écoles comme dans les commissions publiques, en personne ou par associés ou élèves interposés.

Cette position dominante n'est maintenant pas sans effet sur la production de ces maîtres. Je ne m'attendais pas à les trouver installés à ce point dans le système et sur la commande, ramassant tout selon un principe de notabilité plutôt provincial. Se pose alors la question du contrôle de leur production. Ces architectes tout puissants ne travaillent plus vraiment comme des architectes mais fonctionnent comme des marques. Et le propre de la marque, c'est l'emballage ! Les projets restent au niveau du concept aussi bien ficelés soient-ils. Le respect de l'image et sa réalisation scrupuleuse l'emportent sur toute autre considération. Et le maître d'ouvrage sait qu'il joue lui aussi son image sur le projet. Le procédé en sort renforcé jusqu'à la caricature. Cela donne des icônes 2 D, pas des projets en 3 D ! Un bel exemple en est donné par l'immeuble Novartis et son vitrail coloré : très beau de loin sous le soleil mais de près, on est terrifié par la vacuité qu'il recouvre. Tout l'accastillage en inox,

agrafes et suspentes, est de la bijouterie, le verre coloré superbe, mais l'émotion est vite dissipée. De plus, il est difficile de croire au discours sur les balcons filants, traversés de courants d'air, devenant le prolongement des bureaux. On est très loin de l'usage et de l'idée de la façade épaisse comme abri et dispositif climatique. Sans son décor, la construction apparaît d'une banalité affligeante. Elle ne produit plus rien, ni émotion ni fonction. Sur l'immeuble près de la gare centrale, c'est l'inverse : les plaques de verre disjointes qui piègent les pigeons s'estompent vu de loin pour n'être plus qu'un mur rideau sans intérêt, au coût disproportionné. On a affaire à des matériaux exceptionnels dont la mise en œuvre ne va pas plus loin que l'effet plastique, et c'est franchement dommage. La tournée de ces réalisations emblématiques relevait du parcours obligé. En marge, on pouvait voir des réalisations magnifiques, plus modestes et domestiques, notamment dans le domaine de l'habitat avec des formes de densité tout à fait pertinentes. Je pense que les stars suisses occultent à Bâle une production quotidienne de grande qualité, la vraie qualité suisse.

*L'immeuble de bureaux
Elsässertor jouxtant la gare
centrale et sa façade aux
vitrages déboîtés.
Herzog & de Meuron,
architectes.*



Instruire le regard

Eva Samuel, architecte-conseil de la DRAC Champagne-Ardenne

Interrogation de fond

J'adore ces voyages qui me donnent l'occasion de discuter et de me balader hors d'un quotidien qui le permet peu, d'échanger à bâtons rompus avec les uns et les autres. Mais à Bâle, loin de nos préoccupations habituelles, j'ai ressenti une certaine gêne : il me semblé que personne n'éprouvait le besoin de s'interroger sur la nature et la légitimité de nos missions dans la période de changement actuel des DDE, elles-mêmes à la recherche de leur propre légitimité.

Fuir ? Dans la plupart des départements, la situation des conseils semble de plus en plus floue. A aucun moment, les difficultés que nous rencontrons sur le terrain n'ont été évoquées. Pour ma part, j'ai souvent pensé être ailleurs au cours de ces trois jours, bien loin d'une réunion d'architectes-conseils... Même si les débats de fond sont habituellement réservés aux assemblées générales.

N'y aurait-il pas néanmoins quelque urgence ?

Faute de partager avec le corps ce questionnement, j'ai changé de terrain et choisi de plonger dans la complexité d'une DRAC, anticipant peut-être le fonctionnement à venir au sein des DDE.

Le séminaire, un moment de communication et d'échanges ?

Contextes culturels

Parlons maintenant du voyage puisqu'il était si beau. Personnellement, j'ai aimé l'école de Miller & Maranta alors que j'ai entendu des propos très critiques et des avis partagés autour de moi.

De telles visites posent pourtant la question du regard et de la culture. J'ai l'impression que cette production suisse n'était pas comprise faute d'être replacée dans son contexte social et culturel : une société protestante et introvertie, avec des racines et des valeurs paysannes encore affleurantes. Mais encore un rapport à la nature d'esprit Rousseauiste, assorti d'une vraie sensibilité à la matière... Je trouve dommage qu'un voyage ne soit pas plus l'occasion de s'interroger sur la culture rencontrée. Oui, la "boîte suisse" correspond à une mentalité ! La montagne est effectivement un bunker et la Suisse, murée dans sa neutralité, est campée sur la défensive. La consommation immédiate et sans recul d'icônes architecturales semble préférée à toutes ces consi-

dérations. J'aimerais profiter d'un regard plus instruit qui nous renseigne sur la réalité des choses sans passer à côté. Sur le moment, j'étais très contente de voir tous ces bâtiments, mais j'apprécierais que ces visites soient l'occasion de porter un regard éclairé sur l'architecture.

Pour finir, j'exprimerais l'enthousiasme ressenti à Fribourg. Le quartier Vauban est d'une fraîcheur qui fait rêver, du projet politique à sa réalisation. L'architecture n'y est plus le vrai sujet : il faut la replacer dans son contexte et l'apprécier dans ses dimensions civique, politique et également domestique. Cette visite m'a donné la pêche ! Et l'architecture qui en résulte vaut pour sa modestie et sa spontanéité.

Simplicité du dispositif urbain et des réponses apportées, inscription des initiatives individuelles dans le projet commun... La démonstration d'une connexion possible de l'architecture et du politique y est très convaincante et bien vivante. Il serait donc possible de changer la ville...

Le Schaulager (Atelier du regard), entrepôt d'art et lieu d'exposition en périphérie, à Münchenstein. Herzog & de Meuron, architectes.



Bâle : neuf facteurs de qualité architecturale

Florence Crépu, architecte-conseil du département de la Haute-Vienne

Attentive aux propos du confrère représentant les services de la ville de Bâle, j'ai noté les neuf points ou facteurs contribuant à la politique de qualité architecturale poursuivie, à savoir :

- 1- Les architectes suisses répondent en totalité de leurs projets et la qualité de leur formation leur confère cette compétence élargie et responsable reconnue.
- 2- L'approche bâtiment relève des mêmes critères d'exigence que ceux qui font la qualité de l'horlogerie suisse : précision, fonctionnalité, esthétique.
- 3- La responsabilité des architectes est engagée depuis l'échelle de la planification territoriale (échelle 1/10 000e) jusqu'au détail de construction (échelle 1/1).
- 4- Les concours d'architecture sont pratiqués depuis 25 ans. Ils sont ouverts aux jeunes et portent sur la plupart des réalisations, centres commerciaux compris.
- 5- Un Prix d'architecture est mis en place concernant la promotion privée.
- 6- L'Etat et le Service des bâtiments ont un comportement exemplaire sur tous les processus publics et se posent en modèles.
- 7- La qualité architecturale compte autant que l'économie et les coûts de construction.
- 8- Le mandat direct aux entreprises de construction est peu utilisé pour que les architectes gardent le contrôle de l'exécution. Sur ce point, l'arrivée via l'Europe de l'entreprise générale est redoutée.
- 9- Une commission d'esthétique cantonale ou communale a pour objet de veiller à la qualité architecturale et à l'image de la ville (Stadt Bild). Elle est composée de dix membres architectes placés sous la présidence d'un élu.

Par ailleurs, les trois villes et les opérations visitées nous renseignent sur les pratiques du métier mais aussi sur le statut de l'architecte dans les sociétés respectives et, bien entendu, sur l'importance que ces sociétés accordent à l'architecture. Trois profils peuvent être esquissés :

Bâle : l'architecte est un élément moteur de la société et l'architecture un médium reconnu qui exprime la dynamique locale et constitue une vitrine. La dimension artistique de l'architecture est particulièrement mise en avant dans cette ville réputée pour ses manifestations artistiques.

Fribourg : l'architecte est au service de la société et des citoyens, usagers ou collectifs d'usagers, de façon très concrète et pratique. Il est le technicien qui saura mettre en

forme les idées et leur faire correspondre les budgets au terme d'un intense travail de concertation.

Mulhouse : L'architecture est une danseuse qui conduit un bailleur social à se payer quelques signatures de renom pour mener une opération d'habitat sur le dos de locataires invités à prendre ou à laisser.

Correction suisse

Jean-Luc Hesters, architecte-conseil du département du Doubs

De toutes les choses vues et entendues à Bâle, je garde en mémoire la démonstration faite par le responsable du Service Bâtiment de la ville sur le fonctionnement de la fameuse commission d'esthétique, du bon goût ou d'image de la ville. En trois ou quatre étapes, on assistait à la métamorphose du projet. Au départ, un immeuble d'architecture conventionnelle et vaguement typologique, avec toiture à deux pentes et percements ordinaires... A l'arrivée, une boîte suisse au carré qui aurait pu être griffée Diener ou H & M, je veux parler d'Herzog & de Meuron, bien sûr ! Manifestement, le travail de la commission va bien au-delà de l'application des règlements. La conformité du projet initial n'était d'ailleurs pas en cause ; la question portait bel et bien sur l'esthétique et sur la tendance architecturale de l'ouvrage incriminé. Indépendamment du résultat obtenu, dont je ne discute pas la qualité, je m'interroge sur la méthode très directive et la vision unilatérale dont fait preuve la commission. Nous sommes là dans un système de correction, façon Ecole des Beaux-Arts, et non pas de contrôle de légalité. A la manière coercitive employée, très perceptible dans les allers et retours du projet, s'ajoute le politiquement correct du style en vigueur aujourd'hui à Bâle. On assiste en bonne et due forme à l'imposition d'un modèle, d'une tendance architecturale, sans parler de la dépossession que cela représente pour l'architecte soumissionnaire du projet et effectivement soumis. Est-on sûr de vouloir défendre cela ? Un tel fonctionnement est-il souhaitable et serait-il supportable ? Quoi qu'on en pense, je vois mal un tel système disciplinaire s'appliquer en France, même en faisant assaut de pédagogie tous azimuts comme c'est apparemment le cas à Bâle.

L'immédiateté du Manifeste et le temps du logement

Bertrand Dubus, architecte-conseil du département du Haut-Rhin

Probablement trop ambitieux, le sujet des "Trois frontières" et son lot de comparaisons européennes n'a-t-il été qu'effleuré au cours du séminaire. Plus précisément, le rôle du conseil et de sa relation au politique et à la citoyenneté dans les trois villes riveraines n'a été qu'entrevu. Dommage, car la question est plus que jamais d'actualité, les architectes-conseils s'interrogeant sur leur avenir dans le contexte de décentralisation que nous connaissons. En regard de l'urbanisme très bien huilé et corseté de Bâle, laquelle n'hésite pas à se débarrasser des problèmes chez les voisins, et de l'expérience de Fribourg où le mouvement alternatif se pare après trente ans des vertus du développement durable, le système français de production du cadre bâti apparaît bien régalien. Chez nos deux voisins, les conseils revêtent un rôle institutionnel reconnu. Mobilisés par les associations, ils prennent part au jeu d'acteurs organisé dans le cadre du dialogue citoyen au risque d'apparaître comme des mercenaires téléguidés, au rôle trop prévisible. Cette institutionnalisation du dialogue était perceptible dans les deux zones d'aménagement que nous avons visité à Fribourg-en-Brisgau, entre un quartier Vauban fleurant bon l'expérimentation sociale et un secteur des anciens champs d'épandage relevant de la promotion pure et simple, marque d'une dérive et de déperditions dans le débat citoyen.

La Cité Manifeste de Mulhouse doit être replacée dans le contexte transfrontalier, au vu de ces expériences suisses et allemandes. Il faut la comprendre comme l'effet d'une contamination des bonnes pratiques citoyennes observées chez nos voisins. Mulhouse est une agrégation de sites et quartiers industriels, une sorte de "non ville" où beaucoup reste à faire et inventer. La Suisse concertante et l'Allemagne écolo inspirent incontestablement cette expérimentation qui exhume également pour racines locales la typologie des cités ouvrières du 19^e siècle.

La Cité Manifeste nous parle du logement et cela ne se refuse pas alors que le propos en la matière s'est plutôt tari en France. Comme architecte-conseil du Haut-Rhin, j'ai soutenu et suivi cette initiative qui demande une évaluation approfondie, sur plusieurs années auprès des utilisateurs, pour délivrer tout son enseignement. Il faut saluer le courage de la Société mulhousienne des cités ouvrières (Somco) d'avoir conduit cette expérience, même si elle en tire gloire ainsi que son directeur. Il faut savoir que plusieurs architectes de renom ont refusé la proposition et que seul Nouvel a accepté de jouer le jeu, en se plaçant dans des conditions normales de production et en demandant à agréer les autres architectes engagés.

Essentielle, la question de la surface des logements au centre de la réflexion n'a pas

toujours été traitée, hormis par Lacaton & Vassal et Jean Nouvel qui l'avait lui-même inspirée. Duncan Lewis a préféré traiter les prolongements et abords immédiats des logements en misant sur le végétal. Il est trop tôt pour en juger comme pour condamner son opération sur l'effet poulailler des supports de végétation. Pour ma part, j'y crois. Peu prégnante sur les logements, la typologie des cités ouvrières est réinterprétée à l'échelle urbaine, dans les îlots et la trame des venelles qui les séparent. L'erreur serait de considérer cette opération comme achevée et ces architectures comme des produits finis. Tous ces logements vont évoluer à l'usage, à l'intérieur comme dans leur enveloppe extérieure et les abords. Certains ont été livrés en "prêt à finir" (Matthieu Poitevin - Art'M Architecture), d'autres avec des espaces supplémentaires à investir (Jean Nouvel, Lacaton & Vassal). On peut même imaginer des annexions extérieures chez Duncan Lewis (avec Scape Architecture & Block), le plus coincé restant l'îlot de Shigeru Ban et Jean de Gastines. Mais dans chacun, il y a des potentialités d'évolution. Il ne faut surtout pas sacraliser, monumentaliser, ces architectures domestiques. La surmédiation de l'opération aura-t-elle pour effet de figer les choses ? Comment le bailleur social va-t-il se comporter devant les réflexes prévisibles d'appropriation ? Le temps donnera raison à l'opération.

L'îlot de quatorze habitations de Shigeru Ban et Jean de Gastines à la Cité Manifeste de Mulhouse.



Manifeste autoproclamé

Jean-Paul Porchon, architecte-conseil du département des Alpes-Maritimes

La visite de la Cité Manifeste, à Mulhouse, m'a laissé le sentiment d'une imposture bien orchestrée. La médiatisation de cette opération expérimentale apparaît disproportionnée, bien que des critiques polies aient été émises ici et là (*). Bien sûr, ce ne sont que des impressions de visiteur du dimanche, des réactions à chaud, mais la maîtrise drastique des coûts de construction imposée par le logement social nous semble totalement incompatible avec des volumétries aussi complexes et fragmentées : un contresens. Le seul îlot qui apparaît relativement honnête à cet égard est celui de Jean Nouvel. C'est le plus maîtrisé et le seul crédible. C'est aussi le seul qui ne cherche pas à faire les pieds aux murs. Tous les autres se veulent démonstratifs. Faire plus grand, donc moins cher au mètre carré, tout en faisant plus compliqué, on n'arrive pas à y croire ! Une enveloppe simple reste le plus sûr moyen de construire économique. Mais quand on a énoncé cela, on n'a rien dit de l'organisation des logements, du mode de vie induit, des usages... Que penser de l'absence de cloisons chez l'un, de l'enclos grillagé sur le trottoir en prolongement du séjour chez l'autre ? Quelle est la signification de toute cette métallerie qui contredit l'économie ? On mise sur l'accessoire, mais pour justifier quoi au juste ? La promiscuité de l'ensemble ? Une hypothétique verdure écran ? Les grosses maisons mulhousiennes du quartier alentour nous ont plus sûrement attiré l'œil. A-t-on cherché à réinterpréter la figure historique, à reprendre cette idée ancienne d'un adossement des maisons par quart, comme elle s'est également pratiquée en Angleterre. J'ai le souvenir de maisons de professeurs ainsi faites à Cambridge.

Quant à la récupération des serres horticoles industrialisées, c'est une idée ancienne qui reste intéressante à explorer, mais peut-être mérite-t-elle mieux que cette juxtaposition serrée ? Le plus pertinent dans cet exemple, c'est de n'avoir pas cherché à tout résoudre avec la serre. Le principe de son implantation en étage, au-dessus d'un socle en béton, vaut pour la dualité et le contraste qu'il procure entre un espace à forte inertie thermique et un second sans aucune inertie. Cette complémentarité est heureuse au sein d'un même logement.

Maintenant, on aimerait savoir comment cet habitat peut ou va évoluer ? Est-il prévu quelque argent dans le cadre du budget pour accompagner les transformations et les compléments requis par l'usage, pour ajuster des points de confort ? Si oui, ne vaudrait-il pas mieux tout engager dès le départ pour mieux construire ? Quel est l'in-

térêt réel de cette expérimentation ? L'opération touche peut-être à ses limites. Le battage médiatique qui l'entoure démontre surtout que nous sommes ici plus dans un système démonstratif que d'expérimentation sincère. La consécration qui en résulte n'apparaît pas justifiée au vu des résultats. Un manifeste autoproclamé.

(*) J'ai notamment apprécié l'article de Françoise Arnold dans le numéro de "d'A" de janvier-février 2006.

Les onze maisons en bande de Jean Nouvel, le dos à la rue, à la Cité Manifeste de Mulhouse.



Vu du sol

Suzel Brout, architecte-conseil du département de Seine-Maritime

Dans ces trois villes proches, Bâle, Fribourg et Mulhouse, le sol urbain est investi et pratiqué différemment.

A Bâle, le sol est traité, délimité clairement, parfois pensé à parité avec le bâtiment. Les lieux publics ne sont pas hérissés d'interdictions, d'informations ou de mobiliers. Ce sol suisse, neutre et ouvert, contribue à la perception d'une ville apaisante.

A Fribourg, quartier Vauban, le sol raconte une autre histoire. Il se donne des airs de liberté à partir d'un plan de quartier somme toute rigoureux, disposant les bâtiments en peigne sur une large avenue, leurs pignons à l'alignement.

Au centre de cette avenue, il y a un grand terre-plein herbu où la terre s'ouvre pour recueillir les eaux de ruissellement et où passe le tramway, transport collectif récemment introduit. Les trottoirs sont assez larges pour y marcher à cinq de front.

Au pied des immeubles et des maisons, le sol est donné à tous. Comme autant de microcosmes, il présente tout un catalogue de bonnes manières en signes d'accueil : plantations, bancs, perrons, bois, pierres, pavés... Il est investi de toutes parts, bichonné, apprécié. D'un abord agréable et relayé par la végétation, il déborde sur les allées, grimpe sur les façades et apparaît même en toitures.

L'architecture est plutôt bien dans l'ensemble, tantôt plus, tantôt moins. Elle est surtout en relation avec son sol et le sol fait vivre ensemble.

C'était une belle balade... Au fait, où étaient passées les voitures ?

A Mulhouse, c'est une toute autre histoire : le sol y est repoussant, contraint. On pourrait même dire méchant. L'espace public est chichement mesuré. L'enrobé noir s'étale jusqu'au pied des façades. La séparation public-privé est matérialisée par du grillage : chacun chez soi ! Rien ne déborde, les rideaux sont fermés. Pas de jardin, pas de seuil, pas d'accueil, pas de perron, pas de partage... Mais des garages ! Les bâtiments sont isolés, sans rapport avec leur sol : des « machines célibataires » tournant à vide. Les voitures sont là, c'est normal : le sol est fait pour elles.

Bienvenue en France !

Dans nos quartiers d'habitations, les articles des POS ou des PLU imposent entre autres :

- un retrait de 5 mètres des constructions à l'alignement. Cinq mètres : une mesure précisément faite pour la voiture afin qu'elle puisse se garer devant la porte d'entrée.

- Une obligation de parquer les voitures sur chaque parcelle.
Dans son genre, Mulhouse en est une illustration absurde.

Ces règlements - assortis souvent d'une interdiction de mitoyenneté - empêchent la construction d'opérations plus denses, d'habitat intermédiaire ou de jardins ouverts en front de rue. Le modèle urbain communément induit est la maison isolée sur sa parcelle avec son garage. La plupart des opérations de logements individuels que nous voyons à l'étranger (Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Espagne...), où les voitures sont souvent garées ailleurs qu'avec les habitants, ne peuvent être proposées et construites avec les POS ou les PLU tels qu'ils sont conçus et approuvés par l'écrasante majorité des communes françaises.

Donner un cadre à l'expérimentation sociale

Jean-Michel Bossu, architecte-conseil du département de la Drôme

Ce séminaire intitulé « Conseil et pratiques urbaines » avait pour objectif affiché de comparer les méthodes et les pratiques du contrôle de la qualité architecturale et urbaine en Suisse, en Allemagne et en France, avec des conférences et des visites d'opérations à Bâle, Fribourg-en-Brisgau et Mulhouse.

Les opérations visitées à Bâle n'ont pas démenti la réputation de l'architecture helvétique : justesse de conception et qualité d'exécution dans la précision.

La cité Vauban de Fribourg, née du militantisme écologique et social, forte d'environ 2000 logements, a voulu pousser ses idées expérimentales jusqu'au stade de la réalisation. Cet ensemble urbain a réussi à restituer l'espace de la ville aux piétons et à constituer des ensembles paysagers d'une grande qualité. L'architecture des constructions et le traitement des abords témoignent de la part des habitants d'une vitalité décontractée et parfois exubérante que la maîtrise d'ouvrage a laissé se développer dans une structure urbaine simple, lisible et pertinente.

En comparaison, la Cité Manifeste de Mulhouse est décevante. La priorité donnée au concept, la désinvolture dans la qualité de l'exécution font apparaître dérisoires, prétentieuses, voire cyniques, des réalisations ainsi dotées de jardins de bitume ou de volières végétales.

La place de la voiture en question

Patrick Duguet, architecte-conseil du département de Corrèze

La taille du logement reste une préoccupation majeure du logement social en France. La Cité Manifeste de Mulhouse, en insistant sur ce thème, a révélé combien le mode français de fabrication de la ville est figé. Le nombre de logements programmés et la densité retenue préservent religieusement la place de la voiture dans l'opération, la surface du terrain étant immuable. Seul le curseur a glissé entre le logement, l'espace public et le jardin. Résultat : quel que soit notre avis sur la qualité architecturale des projets, l'espace public est résiduel. La promiscuité maltraite les seuils d'intimité et confronte ces architectures héroïques. La démonstration n'est pas probante, mais l'exercice a le mérite, en comparant avec le quartier Vauban à Fribourg et la petite opération Vogelbach de Michael Alder, à Riehen près de Bâle, de mettre en évidence des pratiques bien différentes. Je n'insisterai pas sur la surface des logements, le coût de la construction, les économies d'énergie et la rémunération des maîtres d'œuvre qui placent nos maîtrises d'ouvrages bien en-dessous des pratiques de nos voisins.

J'aimerais juste dire un mot sur la cohérence des politiques urbaines en matière de déplacements. Aussi bien Bâle que Fribourg sont exemplaires sur la maîtrise de ce que nous appelons les plans de déplacement urbain (PDU). Les deux villes sont des références tant dans les quartiers centraux que dans la maîtrise de l'étalement urbain par leur volonté affichée de privilégier les transports en commun et de développer des aménagements cohérents autour de circulations douces, avec des pôles multimodaux performants qui limitent l'usage de l'automobile et offrent en contrepartie une vraie qualité de service public. Peut-on imaginer en France un quartier neuf comme Vauban avec un stationnement aussi restreint (0,6 place de stationnement par logement) ? Avec des silos en entrée de quartier, ou comme à Vogelbach, avec un stationnement limité aux 200 mètres de façade sur la rue ? A y regarder de plus près, la qualité de convivialité des espaces publics, leur appropriation en toute sécurité par les enfants et les habitants, résultent pour beaucoup de la place gagnée sur l'automobile. La quiétude des quartiers et les choix d'aménagement font oublier les densités urbaines obtenues, lesquelles restent élevées. Cette cohérence entre urbanisme et mobilité consacre une qualité de vie qui fait défaut à la Cité Manifeste de Mulhouse. Les différences observées dans ces opérations, toutes géographiquement proches, résultent de démarches de maîtrise d'ouvrage urbaine contrastées. A Mulhouse, cinq architectes ont "manifesté" leur savoir-faire, mais ils sont bien timides au regard de la révolution culturelle observée chez nos voisins, avec des politiques urbaines durables

et des modes opérationnels marqués au coin du bon sens, de la qualité d'usage et de la modestie. La réforme envisagée du permis de construire prévoit pour les logements subventionnés de limiter le stationnement à une place par logement. Cet objectif modeste comparé aux normes en vigueur à Bâle et Fribourg va pourtant faire grincer des dents dans nombre de lotissements nés de l'étalement urbain et assortis d'une mauvaise desserte de transports en commun, voire d'une absence de desserte. Les "villas urbaines durables" que préconise le PUCA auront-elles la possibilité d'enclencher des politiques urbaines comparables à celles mises en œuvre chez nos plus proches voisins ?

Post-scriptum :

Un thème très intéressant qui n'a été qu'effleuré aurait mérité débat : la séparation à Bâle de la maîtrise d'œuvre architecturale et de l'ingénierie, avec pour objectif la qualité, et l'implication de la maîtrise d'ouvrage dans les choix et arbitrages. Par ailleurs, le séminaire a laissé dans l'ombre la comparaison des pratiques professionnelles proposée par Bertrand Dubus. Dommage ! La compétence est une chose, les moyens donnés pour réaliser en sont une autre : une condition incontournable de l'action.

*Chez soi, avec sa voiture :
îlot Shigeru Ban et
Jean de Gastines,
Cité Manifeste,
Mulhouse.*



Libérer l'aménagement du règne de la voiture

Bertrand Mathieu, architecte-conseil du département de la Vienne

Notre passage par Mulhouse pour ultime visite a mis en perspective tous les acquis de notre séminaire. Dans la mesure où nous n'avons pas pu voir l'intérieur des maisons, nous ne pouvons juger la Cité Manifeste que sur l'extérieur, façades et espaces publics. Et vu du dehors, le constat est déprimant : c'est le niveau zéro de l'aménagement. Manifestement, tout l'argent a été mis dans la construction des maisons et rien dans l'aménagement, avec de l'enrobé tartiné partout à l'extérieur pour le stationnement et l'accès au garage, ultime pièce de la maison. Si tel est bien le choix, c'est une erreur ! Il aurait mieux fallu supprimer aux maisons quelques accessoires d'architecte pour travailler les abords et améliorer le cadre de vie général.

En cela, la Cité Manifeste est très représentative de la conception française qui met la voiture au centre de la vie quotidienne. Chez nous, la bagnole est reine ! Devant elle, toute pensée s'efface. Si manifeste il y a, ce dernier est très franco-français ! Nos plans de masse de lotissements ou d'ensembles de maisons restent contraints par la voiture. Nous en sommes tous conscients, mais tout le monde démissionne devant la voiture et sa présence s'impose à tous sans que jamais personne ou presque ne fasse preuve d'originalité dans l'approche du problème. Pourtant, il y aurait de quoi faire sans forcément bouter l'auto hors de nos foyers. En comparaison, nos voisins Allemands font très fort sur ce point. Le quartier Vauban de Fribourg, visité juste avant Mulhouse, en était une superbe démonstration ou illustration. En acceptant de repousser la voiture hors des maisons et loin des portes, ils s'ouvrent tout un champ de réflexion et d'action dont s'empare l'imagination. D'autres usages domestiques et d'autres pratiques collectives voient le jour ; d'autres loisirs façonnent les abords de l'habitat pour le plaisir de tous.

*L'ilot de quatorze habitations
d'Anne Lacaton et Jean-
Philippe Vassal à la Cité
Manifeste de Mulhouse.*



Soutenir la comparaison

Bernard Paris, architecte-conseil du département du Nord

La démarche entreprise dans le quartier de l'ancienne caserne Vauban, à Fribourg, est intéressante. Elle trouve ses limites dans un relatif isolement physique et son affichage "baba-cool" qui conduit à s'interroger sur la réelle mixité de ce quartier. Elle présente en revanche de grandes qualités de composition et d'usage par sa pertinence d'échelle, son raccord avec l'histoire du site, sa convivialité choisie et délibérée, faite par endroits de bricolage, de récupération et d'économie de moyens. Sa rigueur à l'égard de la circulation automobile et sa générosité dans l'attention portée aux piétons sont un autre sujet d'étonnement et de satisfaction... Le tout est opportunément replacé dans une démarche globale de développement durable.

La cité Manifeste, à Mulhouse, ne peut que décevoir au premier contact par l'insuffisance d'expression et de traitement des espaces publics. La fragilité des limites parcellaires, l'absence de traitement des seuils domestiques, l'exiguïté des espaces privatifs sont autant d'éléments qui nourrissent la première vision du quartier.

Par ailleurs, le manque de finition sur certains éléments construits, notamment dans les logements de Shigeru Ban, laisse dubitatif quant à la pérennité technique et sociale de ce lotissement.

L'expérimentation n'a de sens que si elle va au-delà de l'intérêt médiatique qu'elle prétend susciter, pour contribuer à faire émerger un regard nouveau sur l'ensemble du patrimoine actuel et futur du logement social. Les architectes qui portent un intérêt ancien et continu au logement social ne peuvent se retrouver dans cette démarche. L'augmentation des surfaces habitables est un vrai objectif, mais elle ne peut se faire à n'importe quel prix. On ne peut, à mon sens, que douter de l'intérêt réel de cette opération.

*Les onze maisons en bande
de Matthieu Poitevin et
Art'M Architecture, à la Cité
Manifeste de Mulhouse.*



Confrontations frontalières

Jacques Ripault, architecte-conseil du département d'Indre-et-Loire

Le voyage à Bâle, Fribourg et Mulhouse a mis en relief les tendances de trois pays frontaliers qui développent des architectures paradoxales et font preuve d'engagements variables en termes de moyens, d'objectifs, de modes de décision et de conseil, et bien sûr d'esthétique, comme autant de nuances apportées à la perception de l'architecture et au rôle de l'architecte entre ces trois pays.

Les expérimentations suisses, ancrées sur la quintessence des volumes mais aussi sur l'efficacité du plan se déploient dans deux directions fortes :

1 - Une simplicité du plan articulée à une richesse spatiale comme en témoigne l'école Volta où Miller & Maranta arrivent à dilater un volume simple par le déplacement en quinconce d'un vide distributif qui associe lumière et résolution structurelle. La génération la plus jeune décline avec subtilité le verre et le béton dans une fusion du brut et du cristallin comme en atteste, par exemple, le petit immeuble d'habitation de Buchner & Bründler.

2 - Des formes simples assorties d'une gadgétisation de l'enveloppe à l'instar des projets récents de Herzog & de Meuron et de Diener & Diener qui, apparemment lassés par la réflexion sur l'archétype et la typologie, accordent désormais à l'expression artistique un rôle prédominant dans leur architecture.

La production savante de la nouvelle génération est ainsi occultée par les expérimentations très médiatiques des aînés et les surenchères de façade, telle l'accumulation des verres et des couleurs sur l'immeuble Forum 3 du Campus Novartis de Diener & Diener, avec l'artiste Helmut Federle en renfort.

Les Suisses construisent bien, cela est connu, et ils mettent les moyens qu'il faut. Ils peuvent se le permettre : les architectes sont bien formés et estimés ; l'architecture est un fait culturel reconnu et populaire. A tel point que les chauffeurs de cars peuvent citer au passage toutes les œuvres de Herzog & de Meuron !

La réflexion et la recherche architecturales sont relayées par la composition même des jurys de concours, essentiellement constitués d'architectes. La commission du "Beau" ou du "Bon goût" est présidée par un élu, mais elle regroupe neuf architectes dont des représentants des plus grosses agences de Bâle, ce qui est plutôt gonflé.

Pour autant, tout n'est pas si simple. La suprématie de deux grandes agences locales empêche la nouvelle génération de construire beaucoup ou "trop" comme le dit Quintus Miller. Une hégémonie que démontre également la fermeture anticipée de

l'agence Morger & Degelo après les péripéties de la Messeturm (Ramada Hôtel) implantée au beau milieu de la ville.

Passé la frontière en direction de la Forêt-Noire, les projets urbains de Fribourg-en-Brisgau et notamment la reconversion des friches militaires de la Cité Vauban sont des lieux d'expérimentation précieux pour les technologies douces et alternatives promues chez nous par la démarche HQE et désignées sous l'appellation plus universelle de Développement durable.

Au premier regard, ces expérimentations semblent une accumulation de gadgets écologiques et de bricolages à la manière des cabanes du Schwarzwald, avec platelages en abondance, réservoirs et silos, sans oublier les hamacs à poste... Au second regard, on perçoit des architectures simples, domestiques, parfois riches et dessinées, le plus souvent généreuses dans l'organisation spatiale, la diversité des expressions et la récupération ou la préservation des espaces existants, mi publics mi privés, à tel point que l'on s'interroge sur le statut des sols et les règles du partage. Les logements en pied d'immeubles s'ouvrent ainsi sur les espaces collectifs par des transitions fines, librement appropriées. Comment faire cela en France ?

Le site initialement boisé a été préservé. Les matériaux, bois, Eternit, métal, et les couleurs variées créent un ensemble très composite, sans parler des équipements ou dispositifs innovants plus ou moins insolites : capteurs solaires, réservoirs d'eau de pluie, façades respirantes ou variantes d'isolation par l'extérieur. Tout un arsenal décliné sur le mode du collage et de l'appropriation.

En avançant dans la visite du quartier, ce registre "écologique" laisse entrevoir un véritable art de vivre. Il est dimanche matin, tout est calme. Les voitures sont stockées à l'entrée du quartier dans des silos. Les arbres règnent sur le site. Les espaces sont ouverts sans limite aux piétons et aux regards. Le quartier se réveille, les enfants sortent pour jouer. On imagine la soirée de la veille.

Ces immeubles aux logements traversants, distribués généralement par des coursives avec le vélo à portée de main, sont autant de lieux partagés dont l'intériorité et l'intimité ne sont pas pour autant compromises par le voisinage.

De retour en France, la visite de la Cité Manifeste nous ramène à cet imbroglgio bien français, ni esthétique ni éthique, fait de volumes basiques construits avec des matériaux bon marché qui deviennent vite très chers dans une utilisation prétendument chic : des boîtes comme des Algeco dont la générosité tient à des excès de surfaces rarement acceptés dans leurs programmes par les bailleurs sociaux, car cela génère habituellement des augmentations de loyers et finit par transformer

l'habitat social en logements smart à destination d'une clientèle spécifique. Des financements publics, les architectes ont fait ici des boîtes qui ne sont pas des "formes fortes" comme en Suisse mais des formes approximatives.

Cette confrontation montre que la Suisse et l'Allemagne sont engagées à fond dans des directions claires, avec des productions typées : les premiers avec des œuvres emblématiques et singulières dans une synthèse de l'usage et de la maîtrise constructive ; les seconds avec des applications tous azimuts du concept de développement durable allant de la production d'énergies alternatives à la préservation du patrimoine naturel et bâti. L'expérimentation technique s'accorde au projet collectif et au vécu de chacun, dans la fabrication du cadre de vie quotidien.

La France, elle, avance avec la prétention de tout faire à la fois : une architecture emblématique et un laboratoire HQE, sans oublier une pincée d'industrialisation du bâtiment et de "prêt-à-finir" dans une compréhension étroite, normative et banalisée de l'usage domestique et des pratiques sociales.

Entre l'architecture de signatures développée à Bâle et l'architecture d'usage éminemment anonyme de Fribourg, la Cité Manifeste de Mulhouse balance, prétendant à l'anonymat du quotidien et à la gloire des signatures connues, paradoxe français. Dans cette confusion des genres, la maison devient serre, hangar ou baraque de chantier. La micro parcelle privative se transforme en cage mais sans les oiseaux. Les coûts de construction ressortent bien au-dessus des prix habituels, finalement comparables à ceux que nos voisins germains et helvètes consacrent à leur production courante. Les utopies qu'illustraient les maisons de Hannes Meyer, manifestes d'un "nouveau bonheur coopératif", sont en péril tout comme les rares réalisations de l'habitat minimum des années 1920. La maison rachetée par Herzog ou par de Meuron témoigne de ce rêve brisé d'une architecture pour tous désormais hors de portée et bien accaparée.

Ce qui prévaut pour finir dans ces approches allemande et suisse, c'est la cohésion d'un fait urbain indissociablement lié au fait architectural : une articulation que le conseil est souvent en charge de coordonner en faisant la part du bien commun et de l'expression d'auteur. Tout cela pour rappeler avec Hans Schmidt que "la construction n'est pas l'architecture".

A propos du séminaire des architectes-conseils de l'Etat

Françoise Arnold, journaliste

Article paru dans le magazine « d'A » n° 151 de décembre 2005

Une année sur deux, les architectes-conseils de l'Etat tiennent leur séminaire à l'étranger, avec pour objectif déclaré la rencontre avec d'autres professionnels et la confrontation de leurs pratiques. Dans ce tour des villes européennes était échu cette année le paradis des architectes, je veux parler de Bâle, en Suisse. Evidemment, la France faisait pâle figure en regard des coûts de construction supérieurs d'au moins 30% et de l'influence organisée des architectes dans les processus de décision, publics ou privés. En guise de consolation, il se révélait que l'abus de pouvoir est décidément la chose la mieux partagée au monde puisque ne construisent quasiment plus dans cette ville que le couple Pritzkerisé et leurs anciens collaborateurs. Bâle est ainsi en train de devenir "Herzog-et-demeuronville", mais passons sur ce détail...

Le voyage se poursuit par un petit tour dans l'Allemagne toute proche pour visiter le quartier expérimental Vauban, un quartier amorcé il y a plus de quinze ans et qui constitue une véritable proposition alternative. L'énergie utilisée y est douce, qu'il s'agisse de chaudière collective à bois ou de solaire ; la voiture rare grâce à des transports en commun performants ; l'espace public généreux, d'autant que les espaces privés ne sont pas clôturés. Là-bas, petits collectifs et habitats individuels sont étroitement mêlés, la diversité et l'impureté des architectures, voire la régularité des tracés urbains, absorbés par une nature prolifique.

Le retour en France vers l'aéroport opéra comme un retour à la réalité puisque le voyage s'acheva par la visite de la très médiatisée Cité Manifeste de Mulhouse. Pour les professionnels chevronnés qui composent le corps des architectes-conseils, jeunes quinquagénaires formés à une véritable culture du logement, l'opération constitue une véritable escroquerie intellectuelle tant elle est présentée par ses concepteurs comme une expérimentation.

A cela s'ajoute selon eux la faiblesse de la réflexion sur l'espace public qui constitue pourtant le fondement d'un lotissement de qualité. Cette opération pointait bien le mal français auquel sont confrontés les architectes-conseils dans "leurs" DDE et auquel ils essaient de pallier au rythme homéopathe de deux jours par mois. Les situations changent : les difficultés provenaient habituellement de la monoculture ingénieur des DDE dissociant les questions, alors que la ville et le territoire appellent des réponses transversales. Désormais, avec la mise en place de la décentralisation, les DDE ont perdu une bonne partie de leurs prérogatives, souvent les routes et les permis de

construire qui ont été transférés aux collectivités territoriales, lesquelles prennent pour le moment rarement conseil en matière d'urbanisme. Le temps que quelques catastrophes d'aménagement se mettent en place, moyennant quoi il sera temps de réinventer ce qui existait déjà... Ce qui se fait déjà dans le cadre du renouvellement urbain puisque les architectes-conseils viennent d'être missionnés par l'Agence nationale pour le renouvellement urbain à hauteur d'une journée par mois.

Dans ce cadre, le bât blessait du côté de la Foncière, l'organisation jumelle chargée d'organiser la mutation des sites, et partant la mixité sociale, la Foncière lançant les démolitions en échange de terrains à bâtir. Mais les terrains s'étant le plus souvent avérés "impossibles", c'est-à-dire peu rentables en termes de ratio constructif, la demande d'une expertise s'est rapidement imposée. Les architectes-conseils sont désormais invités à accompagner le processus, à charge pour eux de tirer la sonnette d'alarme si nécessaire. Les vertus de l'homéopathie sont encore discutées dans le domaine médical, reste à savoir ce qu'il en sera dans le domaine du renouvellement urbain... ?



*Projet bâlois non identifié
à proximité de l'hôpital.*

Annexes

Bibliographie succincte

Sur l'architecture suisse :

- *Forme forte, écrits 1972-2002*, par Martin Steinmann, éditeur Birkhäuser.
- *Matière d'art - L'architecture contemporaine en Suisse*, par Jacques Lucan et Bruno Marchand, éditeur Birkhäuser.
- *Itinéraires thématiques Art & Architecture*, pour chaque ville suisse, à lire, à commander ou à télécharger sur : info@myswitzerland.com

Sur le quartier Vauban de Fribourg-en-Brigau :

- *L'architecture écologique, 29 exemples européens* (dont immeuble Michael Gies, quartier Vauban à Fribourg-en-Brigau), par Dominique Gauzin-Müller, éditeur Le Moniteur.

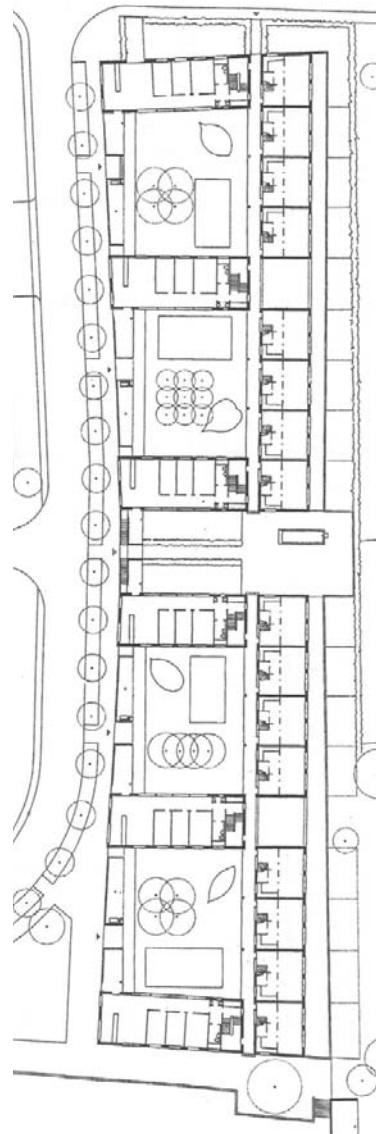
Sur la Cité Manifeste de Mulhouse :

- *Magazine d'Architectures / d'A*, n° 152 de janvier-février 2006, dossier réalisations par Emmanuel Caille et Florence Arnold.

Groupe d'habitation Vogelbach

Friedhofstrasse 30-80, Riehen, 1991-1992

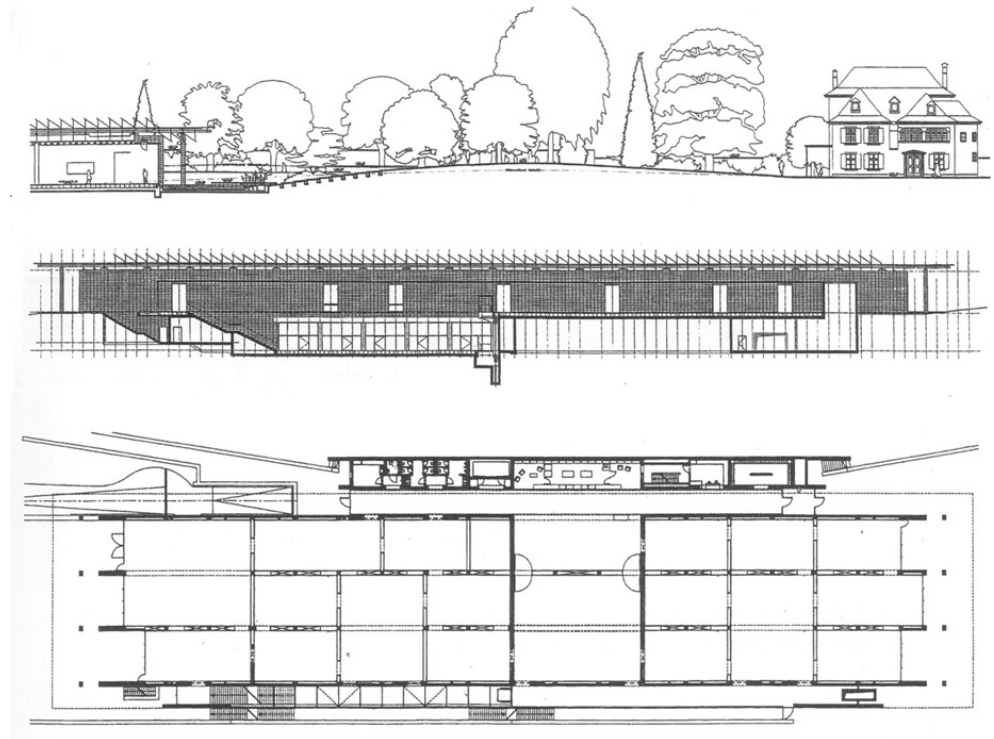
Architecte : Michael Alder



Fondation Beyeler

Baselstrasse 101, Riehen, 1993-1997

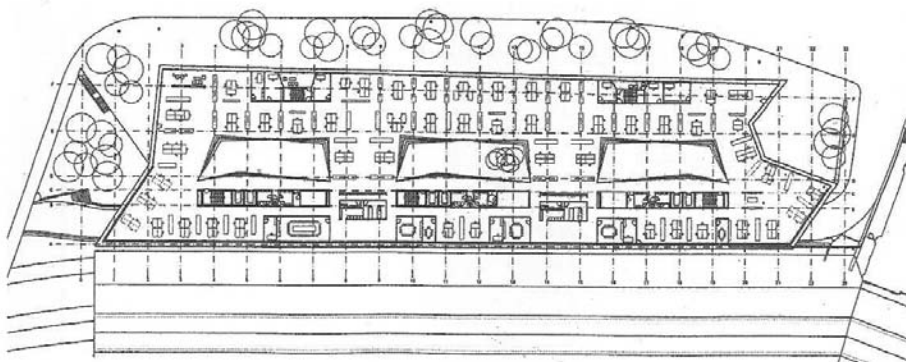
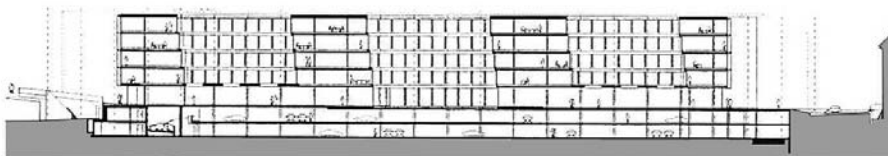
Architecte : Renzo Piano / RPWB



Immeuble de bureaux et commerces Elsässertor

Centralbahnstrasse 4, Bâle, 2003-2005

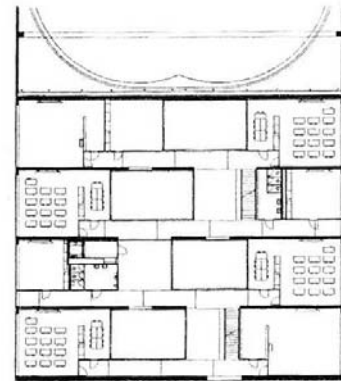
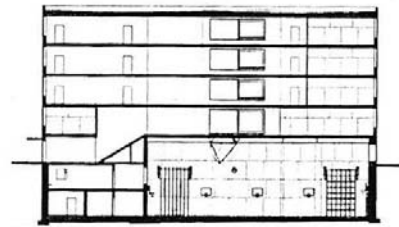
Architectes : Herzog & de Meuron



Ecole Volta

Wasserstrasse 40 / Mühlhauserstrasse, Bâle, 1999-2000

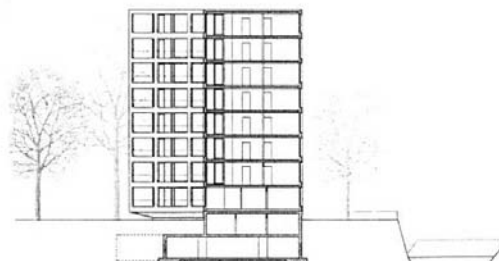
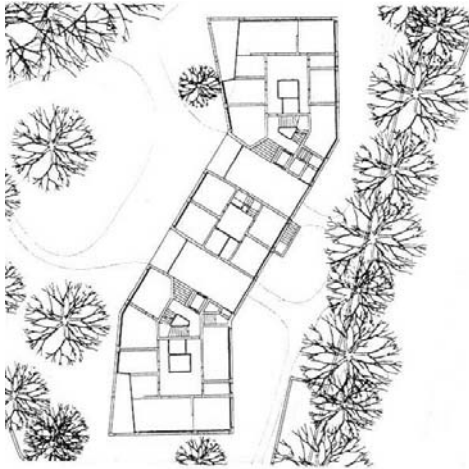
Architectes : Quintus Miller & Paola Maranta



Immeuble d'habitation Schwarzpark

Gellertstrasse 135/137, Bâle, 2001-2004

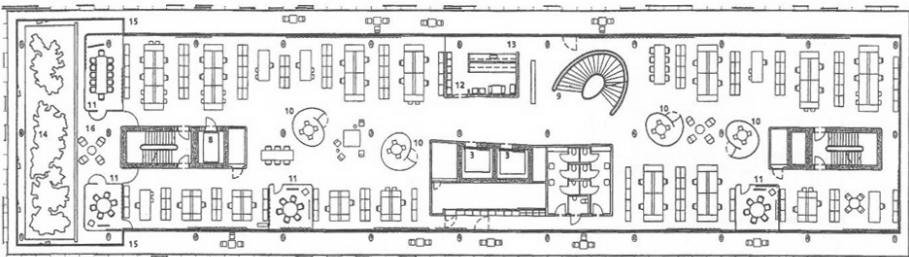
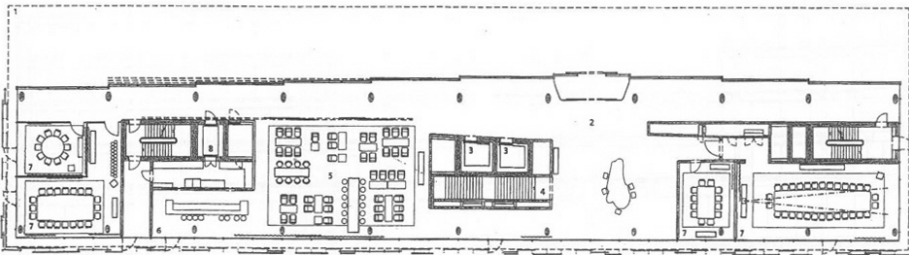
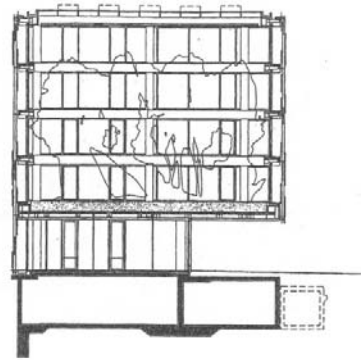
Architectes : Quintus Miller & Paola Maranta



Forum 3, Campus Novartis

Lichtstrasse, Bâle, 2001-2005

Architectes : Diener & Diener, Wiederin et Federle, plasticien



Achévé d'imprimer en avril 2006
par Quali Print & Prod
sur les presses de ISI à Paris XX^{ème}
Numéro d'impression : 58811
imprimé en France

Tous droits de reproduction réservés
Corps des architectes-conseils de l'Etat

CONSEIL n°11

Conseil et pratiques urbaines - octobre 2005

Bâle, Fribourg-en-Brigau, Mulhouse

Architectures pour une ville

Les architectes-conseils vous invitent à la découverte de trois villes frontalières en Suisse, en Allemagne et en France, pour mesurer la pertinence de la commande et des projets. Chacune des agglomérations visitées y apparaît conformément à la culture et à l'image de son pays.

Ville d'art et de musées, Bâle collectionne les œuvres de maîtres et promeut les talents locaux dans une production réglée jusque dans ses mécanismes de contrôle.

Fribourg-en-Brigau fait la démonstration de trois décennies de culture alternative et de démocratie participative, avec le renfort des technologies innovantes.

Mulhouse révèle par opposition un système de production du cadre bâti administré où l'emprise des procédures l'emporte sur les pratiques sociales et les réalités du terrain jusque dans la gestion de l'innovation.

Voyager, c'est aussi comparer pour mieux comprendre. Les architectes-conseils témoignent.